

RAPPORT D'ACTIVITÉ

**Petite Enfance - Animation du Territoire - Social - Formation
Reseau Parentalité - Accueil spécifique - Environnement et sécurité
Travaux - Transition Numérique
Communication - Budget**

2023

SIVOM Val de Banquière
21 boulevard du 8 mai 1945 - 06730 Saint-André de la Roche
Tél : 04 92 00 50 50 - www.sivomvaldebanquiere.fr



LE MOT

DU PRÉSIDENT

Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-39, exige des établissements publics et syndicats intercommunaux, l'élaboration d'un rapport d'activité annuel destiné à informer les élus et les administrés des communes adhérentes sur l'ensemble des actions réalisées, leurs objectifs, leurs coûts et leur impact.

Le rapport présente le fonctionnement de nos services et leur gestion quotidienne des compétences statutaires du syndicat. Il permet de prendre connaissance de la diversité de nos actions et du dynamisme de notre intercommunalité. Ce document est un outil indispensable pour les Communes qui composent le SIVOM. C'est aussi une porte d'entrée idéale pour toute personne qui voudrait découvrir ce qu'est et ce que fait le SIVOM Val de Banquière.

L'année 2023 a été marquée une évolution institutionnelle importante avec la reprise par la Commune de la Trinité de toutes ses compétences à compter du 1^{er} septembre. Un effort de réorganisation de nos services a dû être produit pour que les choix des uns ne pénalisent pas les autres. De ce point de vue notre administration a été exemplaire.

2023 a aussi été marquée sur le plan budgétaire par la poursuite d'une inflation importante avec laquelle il a fallu composer.

Vous verrez que ces traits marquants traversent l'ensemble du rapport d'activité de 2023.

Malgré tout cela, nous pouvons nous féliciter d'avoir su garder le cap que nous nous sommes fixés il y a presque 30 ans : assurer des services publics de qualité et de proximité au bénéfice d'une population de 37 000 âmes. Comme à son habitude, notre syndicat a su s'adapter et évoluer en permanence.

Pour l'ensemble du travail accompli en 2023, Je remercie vivement mes chers collègues Maires, les vice-présidents, les membres du bureau, tous les délégués siégeant au sein des différentes instances, ainsi que toutes nos équipes pour leur investissement constant et leur esprit d'initiative et d'innovation.

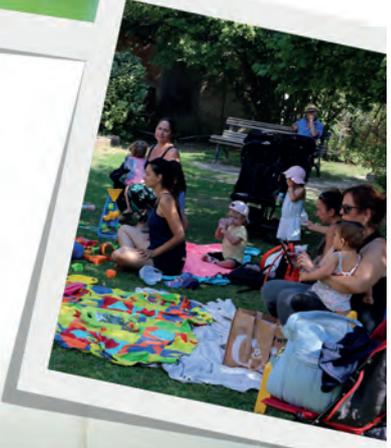
MERCI A TOUS !

Jean-Jacques Carlin

Président du Syndicat

PETITE ENFANCE	4
CRÈCHES	6
RELAIS PETITE ENFANCE	64
LUDOTHÈQUE	67
PSYCHOLOGUE	70
.....	
ANNIMATION DU TERRITOIRE	73
FORMATION	77
ENFANCE	79
JEUNESSE	101
SÉJOURS	111
ACTIVITÉS SPORTIVES	120
SPORT SANTE INTERCOMMUNAL	128
.....	
ACCUEIL SPÉCIFIQUE	135
.....	
RESEAU PARENTALITÉ	139
.....	
SOCIAL	154
.....	
MAINTIEN A DOMICILE	159
ESPACE SOCIAL ET FORMATON	167
MAISON FRANCE SERVICE	178
.....	
CENTRE DE FORMATION	187
.....	
ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ	194
.....	
MARCHÉ/ TRAVAUX	198
.....	
TRANSITION NUMÉRIQUE	205
.....	
COMMUNICATION	210
.....	
BUDGET	217

PETITE ENFANCE



Le Pôle Petite Enfance du SIVOM Val de Banquière maillant l'ensemble du territoire est organisé comme suit (sans la commune de la Trinité) :

- **8 établissements multi-accueil,**
- **1 jardin d'enfants**

- **Soit 249 places** en accueils collectifs proposées sur le territoire.

La commune de la Trinité a récupéré la gestion de la compétence petite enfance au 01/09/2023 (LAEP, Multi-Accueils 66 places).

L'accueil au domicile soutenu et encadré par le Relais Petite Enfance est assuré par **116 assistantes maternelles agréées** (sans la commune de la Trinité) sur l'ensemble du territoire soit :

- **349 places à temps complet,**
- **18 places à temps partiel,**
- **6 places en périscolaire.**

Sont également proposées :

- **2 ludothèques intercommunales** avec un nombre total de 273 heures d'ouverture.

Ces services contribuent chacun avec sa spécificité, à l'accompagnement des familles et jouent un rôle de soutien dans les situations de prévention, de vulnérabilité ou encore de handicap.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

- **834 enfants accueillis (*)** dont :
 - ⇒ 39 enfants avec un Projet d'Accueil Individualisé (PAI° (*) ;
 - ⇒ 17 enfants dont les parents sont en insertion professionnelle (*) ;
 - ⇒ 4 enfants dans le cadre d'un accueil d'urgence (*) .

(*) *totaux sans les données de La Trinité*

CRÈCHE « LES POUSSINS CÂLINS » D'ASPREMONT

Présentation :

Adresse : 650 Route de Tourrette-Levens – 06790 Aspremont

Date d'ouverture : Février 2020

Agrément : 12 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 5 + 1 agent en mairie

Activités de la crèche :

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 28 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Aspremont	18
Tourrette-Levens	8
Castagniers	2

LES FAITS MARQUANTS 2023:

Les réunions de cœur de métier :

Sandra VISSIAN a participé aux réunions EJE et Marion MIOLLAN aux réunions Petites Parenthèses puisqu'elle est en charge du projet sur la structure. Marie GUASTI COMTE a participé aux réunions de cuisiniers et Pauline THABOURIN aux réunions paramédicales. Ces réunions de cœur de métier permettent d'échanger sur les pratiques professionnelles et sont très appréciées par l'équipe. La crèche ne disposant pas encore d'EJE, ces réunions nous permettent d'échanger avec d'autres professionnelles sur nos pratiques.

Le projet Petite Parenthèse :

Dans le cadre du projet intercommunal d'accompagnement à la parentalité, nous avons choisi de faire intervenir K. RISMATIK. Alexandra nous a proposé des ateliers d'éveil à la musique et à la danse d'inspiration africaine en présence de musiciens.

Nous avons pu bénéficier de deux séances en avril et en juin, durant lesquelles les familles ont pu profiter d'un moment privilégié avec leur enfant, à la crèche.

Après un échauffement, Alexandra et ses musiciens ont proposé des petits exercices de souplesse, de coordination, puis de chant et de danse.



La fête intercommunale a eu lieu le samedi 10 juin 2023. L'équipe des Poussins Câlines s'est répartie et s'est associée à d'autres équipes pour proposer divers ateliers : un atelier « maison à insectes et bacs sensoriels », un atelier « plantations », et un atelier « prendre soin de son enfant ».

La cuisinière a pris part à l'atelier de tous les cuisiniers du SIVOM Val de Banquière pour proposer un beau buffet sur le thème de la cuisine niçoise.

Le projet jardinage :

Nous avons choisi de faire intervenir à nouveau Maï BOULOM afin de végétaliser l'environnement de la crèche.

Les familles étaient également conviées pour nous aider à semer et planter.

Nous avons eu l'occasion de planter des fruits, des légumes et même des fleurs.

Ces plantations ont été faites en pots et en jardinières.

Au-delà des compétences en termes de motricité fine que cela leur a fait développer, nous avons à cœur de les éveiller à la nature, à la transformation des graines jusqu'à la floraison puis la consommation, tout en prenant soin et en arrosant régulièrement. C'est un projet qui évolue au fil des semaines. Nous avons pu déguster quelques fraises, des tomates, des haricots verts, mais également du basilic...



La journée sans jouet :

La journée sans jouet a été organisée au mois d'avril 2023, lors de la semaine de la créativité.

Celle-ci a été réfléchi et préparée en amont par les EJE en réunion éducative.

L'idée de ce projet est de remplacer les jouets habituels par des objets de la vie quotidienne. Le jeu est un besoin pour l'accomplissement de l'enfant et un jeu d'éveil n'a souvent qu'une utilisation possible. Les objets du quotidien laissent place à plusieurs possibilités. Favoriser ces objets permettra à l'enfant de développer son imagination et accomplir des expériences variées. Les objectifs sont multiples : favoriser la curiosité, la découverte, l'imagination, mais également la motricité fine et globale, la dextérité, la concentration. Ce projet s'inscrit dans notre démarche écologique grâce au recyclage...

Cette journée fut un réel succès. Elle sera probablement renouvelée tous les ans.

Le projet pâtisserie & cuisine :

Nous avons décidé de ritualiser les ateliers pâtisseries avec les enfants tous les mercredis : découverte du goût, des textures, ... cet atelier réjouit beaucoup les papilles au moment de la préparation, mais également au temps du goûter lorsque vient le temps de déguster ! Nous avons même décidé cette année de l'étendre à des préparations salées ! Nous avons cocoté un cake olives mozzarella.



Projet autonomie :

A la crèche les Poussins Câlines, nous respectons le développement harmonieux de l'enfant en lui permettant d'évoluer à son rythme, en lui permettant de « faire seul ». Pour cela, nous avons souhaité apporter plus d'autonomie aux enfants autour du temps du repas, en leur permettant de débarrasser leur assiette, de se débarbouiller seuls grâce à des petits gants adaptés à leur main et un miroir à la bonne hauteur, mais également autour du change en se déshabillant seuls. Ils mettent ainsi leurs affaires

dans un petit panier muni d'une photo d'eux afin de le reconnaître, et peuvent ainsi retrouver leurs vêtements après le temps de sieste pour se rhabiller seuls.

Nous aimerions pousser le projet un peu plus loin en leur permettant de se servir seuls à table.

Projet Baby gym :

Les séances de baby gym ont toujours lieu environ 2 fois par mois, le mardi matin, dans le complexe sportif derrière la crèche avec Nicolas, éducateur sportif. Nolwenn, CAP Petite Enfance de la crèche a continué à mener le projet, accompagnée par les auxiliaires également présentes avec les enfants à ces séances.



Projet passerelle :

Le projet passerelle est un projet intercommunal réalisé sur plusieurs crèches du SIVOM dont la crèche Les Poussins Câlins. Le but de ce projet est de permettre aux enfants et à leur famille de se familiariser avec le passage à l'école maternelle.

Il s'effectue en principe en trois étapes :

Une réunion d'information menée par la crèche avec les familles des enfants partant à l'école afin de répondre aux interrogations, échanger sur certains sujets, rassurer. Cette réunion n'a pas eu lieu. Nous avons tenté de répondre individuellement aux questions des familles.

Pour chaque enfant allant à l'école : une à plusieurs visites à l'école maternelle où il sera scolarisé au mois de septembre prochain sur le temps de crèche, accompagné par des professionnels de la crèche.

Ces visites ont été organisées pour les enfants allant à l'école d'Aspremont. Sandra VISSIAN a pris en charge le projet et organisé les visites. Pauline THABOURIN s'est mise en lien avec la directrice de l'école maternelle de la Prairie à Aspremont afin de planifier les visites.

Deux professionnelles ont accompagné chacune deux enfants à l'école, en passant par le chemin du Campoun. Ils ont donc pu visiter les locaux de l'école ainsi que la cour de récréation. Ils se sont rendus dans les salles de classe pour passer un petit moment avec les enseignants et leurs ATSEM. Puis ils ont visité les sanitaires et le dortoir. Ils ont également passé un temps dans la cour de récréation, avant de revenir déjeuner à la crèche.

Chaque enfant a pu bénéficier de deux à cinq visites à l'école.

Cette année, nous nous sommes également mises en lien avec l'école de Tourrette Levens car trois enfants allaient faire leur rentrée à l'école à Tourrette-Levens. Les trois enfants ont donc pu bénéficier d'une visite. N'ayant pas la possibilité d'y aller à pied, les familles ont déposé leur enfant à l'école, les deux auxiliaires de la crèche les y attendaient puis elles sont revenues chercher leur enfant à l'école. Les enfants ont pu, comme à l'école de Tourrette, rencontrer une enseignante et visiter les locaux.

Echanges avec les enfants autour de planches avec photos représentant leur école maternelle et distribution de livrets pour leur permettre de revivre ce moment avec leur famille.



La fête du printemps :

Au mois de mai, nous avons organisé la fête du printemps. Il était temps de commencer à réhabiliter les jardinières et les pots dans lesquels nous avons planté fruits, légumes, aromates et fleurs.

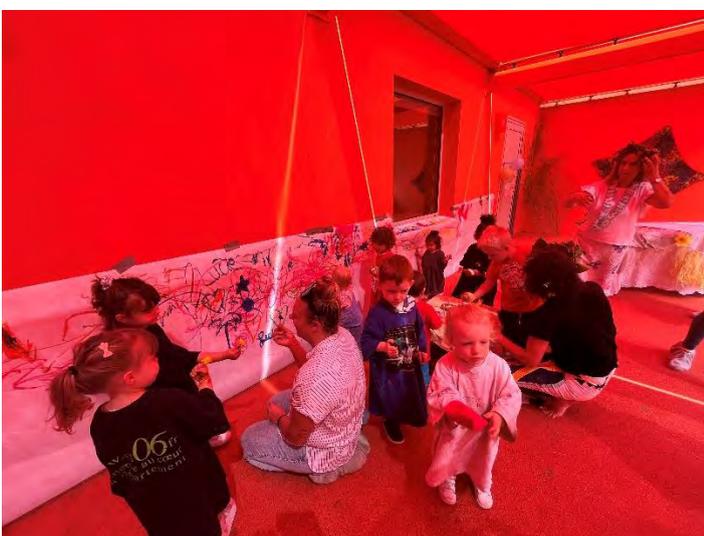
Alors, autour d'un temps partagé avec les familles, Maï est venue nous aider à semer et planter de nouveaux végétaux.

La fête de fin d'année :

Pour la fête de fin d'année le 30 juin, nous avons à nouveau fait appel à Maï BOULOM le matin. Celle-ci nous a assisté dans la création de couronne de fleurs.

L'après-midi, les familles sont venues partager un temps de goûter et d'échanges. La cuisinière avait servi un beau buffet pour régaler petits et grands.

Nous avons déroulé une grande fresque de papier le long du mur de la terrasse afin de réaliser une œuvre commune à l'aide de peinture aux glaçons. C'était un beau moment de partage entre professionnelles, enfants et familles.



Le goûter de Noël :

Cette année, tout comme la précédente, la Mairie d'Aspremont a offert à chaque enfant accueilli un petit livre.

Nous avons également organisé la venue d'une conteuse de la compagnie La Hulotte le 8 décembre. Isabelle POZZI est venue nous présenter le spectacle « Contes du bout des doigts ». Ce conte était présenté dans un décor aménagé par la compagnie, qui a permis de s'évader l'espace d'un instant.

Nous avons choisi de présenter le conte aux enfants le matin, sans la présence de leurs parents afin qu'ils soient un peu plus attentifs.

L'après-midi, les familles sont venues partager le goûter avec nous. Les enfants avaient œuvré le matin même pour réaliser des sablés de Noël, et Marie a pu proposer différentes douceurs qui ont ravi les petits et les grands.



Le projet portage :

Après plusieurs études sur le comportement des bébés, il a été prouvé que le portage permet non seulement de subvenir au besoin de sécurité physique, mais également de sécurité psychique. Il aide à créer du lien, à développer les sens, stimule le développement sensoriel et cognitif, ...

Le portage psychique, aussi appelé contenance, se transmet à travers la voix, la parole, le regard, le toucher, ... Il permet à l'enfant d'évoluer en toute sécurité.

Le portage en écharpe sling permet à certains enfants de pouvoir mieux supporter la collectivité dans une phase où ils en ont besoin.

Du côté du professionnel, cela lui permet d'avoir ses mains disponibles et de pouvoir garder plus longtemps un enfant aux bras (muscles soulagés).

L'ensemble de l'équipe (sauf Sandra VISSIAN) avait été sensibilisée au portage par Laëtitia GENS, éducatrice de jeunes enfants et conseillère en portage, en 2022 et est donc en capacité de porter en écharpe sling. Laëtitia est revenue en début d'année 2023 afin de pouvoir observer les professionnelles qui portaient et les accompagner en pratique.



Projet Langue des signes pour bébés :

La langue des signes bébé, ce sont des signes issus de la langue des signes française, adaptés à la pratique des tout-petits. Ce projet a pour but de limiter les frustrations chez des enfants qui n'ont pas encore acquis la parole ou sont en phase d'acquisition de celle-ci. L'apprentissage des signes se fait très progressivement (un à 2 signes par semaine maximum), en lien étroit avec les familles. Nous échangeons avec elles au cours des transmissions et/ou par mail autour de ce projet et à l'aide d'outils que nous avons créés (livrets avec signes, affiches, ...). Les premiers signes enseignés sont principalement des signes liés à des besoins primaires (manger, boire, changer la couche, ...) mais également des émotions afin de pouvoir limiter les frustrations et donc les pleurs, les cris, ...

Le projet commence doucement à être mis en place grâce au fait qu'une professionnelle supplémentaire a été formée en plus de la directrice. Mais toute l'équipe n'est pas encore bien à l'aise avec le projet. Quelques signes sont instaurés, notamment autour du repas : « encore » est plutôt bien connu. Des comptines sont également signées.

Projet autour de l'écologie et de la protection des personnes et de l'environnement :

L'équipe paramédicale du SIVOM Val de Banquière a eu l'occasion d'échanger et de travailler autour de la protection des personnes et de l'environnement. Cela a débuté par des formations de quelques agents sur les perturbateurs endocriniens, les nanoparticules, une sensibilisation « écolo-crèche » puis différents ateliers menés par le Centre de Découverte du Monde Marin. Ces ateliers portaient sur les thèmes suivants : l'alimentation, les contenants alimentaires, les ondes électromagnétiques, la qualité de l'air intérieur, les perturbateurs endocriniens et les produits en contact avec la peau.

L'idée étant de partir du projet « Les 1000 premiers jours de vie » afin de sensibiliser le plus grand nombre sur les effets néfastes de l'environnement sur notre santé et notamment celles des plus petits.

Dans chaque crèche, grâce à ces ateliers, et plus particulièrement à la crèche Les Poussins Câlines, nous nous efforçons d'aller chaque jour un peu plus loin dans le projet :

En faisant le tri sélectif et en faisant prochainement poser un composteur par la Métropole en lien avec la mairie d'Aspremont

En achetant davantage de jouets dans des matériaux plus durables et moins nocifs pour la santé (en bois par exemple et moins en plastique)

En utilisant des cosmétiques les plus naturels possible pour la peau des enfants (savon pour le change, liniment bio, crème solaire bio ...)

En achetant du linge certifié GOTS ou bio

En utilisant majoritairement de la vaisselle en verre, en inox

En cuisinant plus de bio, majoritairement local. Il est imposé un minimum de 50% du repas bio. Nous aspirons à aller bien au-delà. A défaut, nous commandons du labellisé.

Le projet approche « Snoezelen » :

Marion, auxiliaire à la crèche a souhaité initier un projet autour de la pédagogie Snoezelen. Ce projet a un objectif principal qui est l'éveil sensoriel par le développement des sens grâce à différentes textures, sons, lumières etc... Ce temps est réalisé dans un endroit fermé, sombre. Il permet à l'enfant d'explorer, de toucher, de développer son imaginaire, de se détendre.

Le projet approche Montessori :

Sandra, auxiliaire à la crèche a souhaité initier un projet autour de la pédagogie Montessori. Ce projet a pu tout juste être initié du fait de la nécessité d'achat de matériel.

Ainsi, le soir, lorsqu'il ne reste que peu d'enfants, Sandra a pu accompagner les enfants les plus grands à découvrir une activité où l'enfant est acteur de ses apprentissages. Ainsi, il va, à son rythme développer de nouvelles compétences, en toute autonomie, sous l'œil bienveillant des professionnelles.

La journée pédagogique :

La journée pédagogique du personnel du pôle petite enfance du SIVOM Val de Banquière a été réalisée le 14 novembre 2023 avec pour intervenant Laurence RUBIO, puéricultrice. Le thème de cette journée était la communication professionnelle : « Bien communiquer : des adultes épanouis et des enfants sereins ». Cette journée a été très enrichissante pour l'équipe. Le matin, une conférence a été menée par Laurence RUBIO, apportant ainsi des notions importantes sur la communication. Après un repas partagé, proposé par le SIVOM Val de Banquière, l'après-midi a été partagée en divers temps : un premier en groupes d'une dizaine de professionnels mélangés (toutes les crèches et tous les corps de métier), le second temps était destiné aux directrices de crèche pendant que les premiers groupes étaient toujours formés, puis un troisième temps en équipe par crèche. Nous nous sommes ensuite tous rassemblés pour clôturer la journée. Cette journée a été ponctuée par un musicien venu nous proposer quelques morceaux tout le long de la journée.

Cette journée a permis d'amorcer un travail sur les valeurs afin de créer une charte de la communication dans chaque structure.

CRÈCHE « LA BARBOTEUSE » DE CASTAGNIERS

Présentation :

Adresse : 4648 Route de la Loubières – 06670 Castagniers

Date d'ouverture : 1991 Agrément : 23 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 11

Activités de la crèche :

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 51 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Aspremont	6
Castagniers	16
Saint-Blaise	23
Saint-Martin-du-Var	1
Tourrette-Levens	2
Levens	3

LES FAITS MARQUANTS 2023:

Pour l'accueil des enfants et de leur famille :

Le projet pédagogique de la crèche est toujours basé sur l'accueil individuel de l'enfant dans le collectif.

Différentes activités et parcours psychomoteurs sont proposés tout au long de la journée, selon son besoin l'enfant est libre de choisir son activité afin de répondre à ses envies du moment.

Bien plus que d'accompagner à l'autonomie, il nous paraît important de favoriser la confiance en soi de l'enfant : permettre aux enfants de faire seul quand il se sent capable.

De plus, l'écoute des émotions et des besoins physiologiques permettent à l'enfant de se sentir soi-même.

Journée jouer sans jouet :

Ce projet part d'une idée commune entre les éducatrices de jeunes enfants de toutes les structures. L'idée étant de réduire les jeux industriels et la surconsommation au sein des crèches.

Plusieurs objectifs ont été définis : favoriser l'aventure, la découverte, l'expérience et l'émerveillement de l'enfant.

Ce projet a permis de fédérer les équipes sur un projet centré sur l'enfant. Cela a aussi permis de travailler sur les représentations de l'équipe et notre rapport à la récupération et aux éléments de la nature.

Journée petite enfance « le goûter avec les parents activité du quotidien » :

Chaque année, l'équipe de la barboteuse participe à la semaine de la petite enfance, l'occasion pour l'équipe d'offrir de nouvelles découvertes pour l'enfant. Cette année nous avons décidé de créer des ateliers sur le thème du quotidien. Pour cela un goûter à été mis en place afin de faire participer les familles. Plusieurs ateliers ont été proposés comme : Étendre le linge, faire la vaisselle, balayer, faire du pain et se régaler en le mangeant tous ensemble au goûter.

La médiation animale :

Durant l'année 2023, nous avons accueilli une intervenante diplômée en Formation en Thérapie Assistée par l'animal (AFTAA). Nous avons développée l'approche en zoothérapie « interaction homme animal où des animaux de compagnie permettent à tous les humains de se détendre, de se sentir bien dans son corps et dans son esprit »

Au cours de la rencontre plusieurs objectifs ont été définis :

- Créer une interaction entre l'animal et l'enfant
- Travailler le contact avec l'animal
- L'estime de soi
- La confiance en soi
- Les compétences sociales

La première séance était intéressante, elle a permis d'observer comment l'enfant se comportait face à l'animal. On a ainsi pu remarquer la différence de comportement entre l'enfant, qui avait un animal à domicile et celui qui ne côtoyait pas d'animaux.

Au fil des séances, certains enfants qui au départ étaient très soucieux, ce sont vu avoir confiance en l'animal, grâce à l'accompagnement bienveillant de la zoothérapeute.

Plusieurs objectifs ont été atteints : travailler sur la sécurité en adoptant les bons gestes face à l'animal, développer la confiance de l'enfant et ainsi prendre en compte l'autre dans son individualité, en l'occurrence : l'animal.

Lors des différentes séances les parents étaient conviés afin de partager un moment privilégié avec l'enfant et ainsi les intégrer au projet. La présence du parent, nous a permis d'observer les appréhensions face à l'animal et ainsi de comprendre le comportement de l'enfant.

Le projet de médiation animale a été un réel plaisir, cela a permis de partager des échanges riches entre professionnelles, parents et enfants, zoothérapeute, en étant à l'écoute des animaux.

Petites parenthèses :

Chaque année, pour le projet « petites parenthèses », un intervenant est choisi afin d'intervenir au sein de la structure.

Cette année 2023, nous avons choisi d'accueillir une intervenante dans l'éducation à l'environnement.

Les objectifs étaient de proposer des ateliers ludiques et conviviales dans une démarche écologique et ludique.

Durant les séances, parents et enfants ont pu, découvrir différentes thématiques autour de l'approche sensorielle, pouvant laisser place à la créativité de chacun (peinture végétale, matériaux naturels, bac d'explorations, fabrication couronnes de fleurs).

Les parents ont été ravis de partager ces moments privilégiés avec leur enfant, cela leur a permis de poursuivre les idées en les reproduisant à la maison.

Caisse sensorielle :

Durant cette année nous avons discuté en équipe d'un projet commun, qu'on aimerait mettre en place. Nous sommes partis sur la découverte des sens et le développement de la sensorialité chez le jeune enfant, en s'appuyant sur l'approche Snoezelen. Nous avons décidé de créer une caisse sensorielle avec différents objets sensoriels, afin de pouvoir sortir la caisse dans des temps calmes. Les objectifs étant de favoriser la découverte des sens, de permettre des temps individuels avec l'enfant, de proposer à l'enfant de s'apaiser dans les moments difficiles du quotidien.

Différents objets comme des lumières douces, de la musique relaxante, des différentes matières à toucher, ont permis à l'enfant de prendre le temps de se ressourcer et de se retrouver.

Journée pédagogique sur la communication :

Une journée de formation sur la communication a permis de comprendre la complexité de la compréhension en communication, d'évaluer l'influence de l'environnement sur la qualité de l'échange.

Une réflexion en équipe a permis la mise en place d'une Charte de la Barboteuse.

Baby signe:

Au sein de l'équipe, notre souhait était de se former à la langue des signes afin de pouvoir communiquer autrement avec le jeune enfant, et de comprendre leurs émotions et besoins.

Nous avons eu la chance d'être formée par une intervenante en LSF "langue des signes français". Durant un Samedi, nous avons appris les différentes façons de s'exprimer, nous avons pu signer en chantant... Nous avons pris beaucoup de plaisir à découvrir d'autre façon d'accueillir l'émotion de l'enfant.

Cette formation a permis une continuité dans nos pratiques afin d'accompagner de façon cohérente l'enfant dans les différents moments de la journée.

CRÈCHE « LES P'TITS BOUTS » DE COLOMARS

Présentation :

Adresse : 10 Chemin du Génie – 06670 Colomars

Date d'ouverture : 2003 Agrément : 25 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 13

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 53 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Aspremont	1
Colomars	48
Tourrette-Levens	0
Saint-Blaise	1
La Roquette-su-Var	0
Castagniers	1
Saint-André de la Roche	2

LES FAITS MARQUANTS 2023:

Bébés lecteurs :

Les 4 mamies lectrices de la bibliothèque de Colomars ont animé, une fois tous les 15 jours,

une matinée contes et histoires pour les tous petits de la crèche.



Cafés des parents :

Tous les 3 mois nous avons proposé un café des parents, le matin de 7h30 à 9h30.

Moment très apprécié !



Projet petites parenthèses :

Dans le cadre du projet petites parenthèses du SIVOM, nous avons choisi cette année Gladys Reid, intervenante yoga qui est venue dans chaque service, proposer des temps de relaxation et d'apaisement à raison de 6 séances.

Les parents sont invités à participer à ces moments privilégiés et nous avons eu une belle fréquentation.



A l'issue de ces interventions, la fête des parents et des enfants a eu lieu au mois de mai, c'est l'occasion de reconnaître et de valoriser tout le travail effectué autour de l'accompagnement à la fonction parentale.

Tous ensemble, parents, enfants, professionnels, partagent de manière conviviale de nouvelles expériences et de nouveaux échanges.



Journée pédagogique :

Cette année, la mission de l'organisation de la journée pédagogique a été confiée aux EJE.

Avec Audrey, éducatrice à St André, et Clémence éducatrice à Levens, nous avons pris en charge ce nouveau challenge.

Le thème : « bien communiquer, des adultes épanouis, des enfants sereins ». Animé par Laurence Rubio, infirmière puéricultrice de formation, elle a travaillé de nombreuses années en structure petite enfance en tant que directrice, à Paris. Elle a été missionnée plusieurs fois pour rétablir une communication efficiente entre les équipes. Elle s'est ensuite reconvertie pour créer sa propre entreprise de développement personnel "Cabinet Meraki" (formations, bilans de compétence...) Ce qui fait d'elle une experte en techniques de communication. Bien communiquer, c'est essentiel dans la vie de tous les jours mais particulièrement dans le secteur de la petite enfance. Comment faire passer un message clair, éviter les tensions ou encore gérer les conflits ? Comment s'adresser à l'enfant et à l'adulte ?

Des clés nous ont été proposées pour faciliter les interactions entre individus et permettre de communiquer efficacement et sereinement avec l'enfant et l'adulte.

Cette journée a eu lieu en novembre. J'ai beaucoup aimé participer à ce travail avec mes pairs, nouvelles rencontres, échanges riches et constructifs, et bien sûr se nourrir de nouvelles techniques, de différents apprentissages.

Nous avons un très bon retour positif de cette journée, de la part de l'intervenante, une journée ludique et bien organisée, et de la part des équipes, une thématique qui parlait à tout le monde, et qui a alimenté la réflexion chez les professionnels dans leur manière de faire et d'être auprès des familles et de leurs pairs.

Ce projet sera reconduit par les EJE pour l'année prochaine sur proposition de Nicolas Carrio.



Lieu d'accueil enfants parents :

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai pris cette nouvelle mission, depuis 2ans maintenant avec une autre EJE, sur la commune de la Trinité.

Cette commune étant sorti du SIVOM, le projet n'a pas été reconduit.

J'ai donc arrêté l'accueil de ce lieu au 30 juin 2023, avec beaucoup de regrets car nous avons mis aurora et moi, beaucoup d'énergie pour que ce lieu vive et se fidélise. Il a eu une belle fréquentation et j'ai aimé accompagner ces familles et ces enfants, d'une façon différente.

Ce projet autour de la parentalité est une continuité, un complément du travail que j'effectue déjà à la crèche, qui donne du sens à ma profession.



Sieste à l'extérieur :

Nous avons tous expérimenté les bienfaits de l' « aération » régulière des corps et des esprits !

La stimulation des sens, la sensibilité aux subtilités des variations journalières et saisonnières, la connaissance et respect de l'environnement, le sentiment de faire partie d'un tout, ...

Dans toutes les civilisations, les enfants qui passent des temps prolongés à l'extérieur sont en meilleure santé, davantage actifs et capables de rencontrer les autres.

En France, l'expérience des crèches et multi-accueils qui ont mis en place les siestes l'extérieur, montre que les enfants s'y endorment beaucoup plus vite, dorment plus longtemps, se réveillent en forme et passent une meilleure fin de journée. De plus les rhumes et autres atteintes ORL sont moins fréquents et durent moins longtemps. Les nez bouchés s'améliorent dehors.

Le protocole est mis en place par l'équipe : Température de l'air, direction du vent, risques météo, habillage selon ces données, heure de sortie des matelas afin qu'ils ne prennent pas le froid et l'humidité, pare-soleil ou pare-pluie supplémentaires, début et fin des horaires de sortie selon la saison et la durée du jour, etc....

L'équipe de Loczy nous a appris à mettre en place les conditions de la compétence des enfants qui nous sont confiés. Si nous reconnaissons comme importante cette vie prolongée au grand air, au niveau santé physique et apaisement psychique, nous ne manquerons pas de répondre à ce besoin fondamental des enfants avant que son manque ne se fasse sentir par une santé défaillante ou une excitation difficile à contenir.

A la crèche de Colomars, nous avons expérimenté cette sieste à l'extérieur, depuis aout 2023, avec beaucoup de succès, jusqu'au mois d'octobre. Nous avons fait le choix de ne pas dormir dehors lorsqu'il fait vraiment froid car nous ne sommes pas vraiment équipés.

Le projet sera reconduit au mois de mars, avril en fonction du temps.



Nous avons pu exposer les dessins des enfants à la maire de Colomars, pour un vernissage avec les parents, les écoles, et les professionnels.



Les enfants ont pu déguster une bonne galette des rois et repartir avec leur couronne.



La fête de carnaval, déguisements à la crèche sur 2 journées, et déambulation avec les chars dans les rues du village avec les écoles de Colomars, les parents, les professionnelles, grosse bataille de confettis !!!!



Dans le cadre du Printemps des poètes, la mairie de Colomars avait organisé, dans ses locaux, une exposition de Ratko Krasnin Le cocon poétique. Ce cocon, imaginé par Ratko, représente une jolie structure lumineuse et transparente. Les petits étaient libres d'y entrer pour lire des histoires accompagnées des référentes de la crèche.



Participation au printemps des poètes en partenariat avec les écoles de Colomars et la mairie sur le thème « des frontières » les enfants de la crèche ont exposé leurs œuvres et comme toutes les années, nous avons gagné un joli prix constitué de livres pour enfants.



Recherche des chocolats de paques dans le jardin et dégustation.



Journée sans jouet à la crèche !!

C'est jouer avec des objets qui ne sont pas considérés comme des jouets, boîtes, carton, ficelle, tissu... cela ouvre des perspectives de création.

Le jeu en tant qu'expérimentation est un mécanisme spontané qui les pousse à grandir et il est un vecteur indispensable de la relation à autrui. C'est au travers du jeu libre et de matériel informel mis à disposition, que les enfants vont pouvoir s'exprimer et développer créativité et imaginaire.

Laisser l'imaginaire traverser la crèche et oser sortir de certains codes établis, faire émerger la créativité des professionnels, c'est ce que nous avons tenté, une très belle expérience renouveler au quotidien.

A la suite de ce projet commun à toutes les structures du SIVOM, une formation a été proposée un agent par structure au mois d'octobre, pour enrichir son bagage d'animation et de créativité, pour développer une approche écologique des activités créatrices, pour mettre en pratique des ateliers manuels créatifs à partir d'un matériel de récupération et de « trois fois rien » comprendre comment le matériel informel contribue à favoriser l'épanouissement de l'enfant, la construction de sa pensée, l'articulation des ses expériences et ses connaissances.

Cette formation a eu un très grand succès.



Nous avons organisé une réunion avec les parents, la directrice de l'école, les élus petite enfance et la psychologue de la crèche pour faire un point sur la rentrée scolaire. Grâce au projet passerelle, nous avons pu emmener les enfants, deux fois chacun, par petit groupe, pour visiter l'école et passer un peu de temps dans la classe avec la maitresse et l'ATSEM.



La fête de la musique :

La musique prend une grande place dans notre quotidien à la crèche mais plus particulièrement le 21 juin où Patou nous fait le plaisir de nous jouer des airs connus à l'accordéon.



Résidence d'artiste et fête de fin d'année :

Cette envie de reconduire ce projet vient du fait d'avoir eu, au mois de décembre, Bruno Desbiolles, artiste, venu nous présenter le spectacle de « l'ilot aux sons. »

Nous avons pris beaucoup de plaisir à partager ce qu'il nous apportait, un voyage à travers la voix, les sons, le corps.

Nous avons pu remarquer au niveau des enfants, une ouverture à la culture, la découverte d'un univers artistique vocal et sonore, une belle réceptivité des tout petits, un instant magique qui nous a fait voyager dans une autre dimension espace-temps.

Ces moments particuliers permettent aussi de travailler sur les émotions, la relation avec un homme est également différente et très appréciée, la participation des enfants avec l'artiste est intéressante et mérite d'être reconnue et approfondie. En favorisant cette rencontre sur du plus long terme, en résidence, nous avons pu offrir une rencontre culturelle entre professionnels, enfants et parents.

Nous n'attendons pas de résultats, juste un partage, de la découverte, la rencontre d'un monde différent, magique, nouveau, expérimental.

La résidence amène aussi à une cohésion d'équipe, qui rattachée à ce projet, nous a permis de nous retrouver, de partager, d'échanger avec l'artiste et entre nous.

Le quotidien est parfois bousculé, nous demande de nous adapter, de réfléchir, de nous remettre en question, et je pense que c'est nécessaire, important et enrichissant d'avoir à faire ce travail, cela nous donne une autre dynamique, une autre motivation. Prendre le temps de cette rencontre, c'est aussi assister et participer à ce que l'artiste va proposer sans vraiment tout savoir, accepter la découverte et l'éphémère.

C'est également un échange de partages et de connaissances.



Notre travail a pris un autre sens et nous avons bénéficié d'une nouvelle et belle énergie. Ces rencontres nous ont aussi permis de prendre de la distance par rapport à notre travail du quotidien.

L'idée est que toute l'équipe puisse s'exprimer.

Se donner du temps pour le merveilleux, pour l'extra - ordinaire, prendre le temps de l'explorer, de l'expérimenter, de se l'approprier, de le partager avec les parents, de devenir complices de la proposition artistique.

Se dire que le spectacle vivant est accessible à tous !

Une expérience vraiment enrichissante et convaincante !

Après 4 jours passés sur la structure avec les enfants et l'équipe, nous avons proposé aux parents pour la fête de fin d'année, tout ce qui avait été élaboré avec cet artiste.

Une belle fête de fin d'année musicale, rythmée, chantée, par tous.



A nous les jeux d'eau, la baignade, le soleil, c'est presque les vacances



A l'occasion du festin de Colomars, les fifres et les tambours se sont invités à la crèche pour le plaisir des petits et des grands.



La semaine du gout :

Menu tout en couleurs, différents chaque jour, activité en lien avec le thème pour les enfants, peintures, senteurs,

Les dégustations de fruits et légumes sont proposées toute l'année.



Fête de la citrouille :

Gentils déguisements et menu tout orange



Les 20 ans de la crèche :

Cette année la crèche des p'tits bouts a 20 ans !!! Une belle manifestation a été organisée en partenariat avec le SIVOM val de banquière et la mairie de Colomars.

Les invitations ont été lancées et accueillies avec beaucoup de plaisir, au programme, structure gonflable, goodies à l'effigie de la crèche, ballons, et un magnifique buffet offert à tous les invités par la mairie de Colomars.

Cette fête a rassemblé les anciens comme les nouveaux, du bonheur partagé...



Fête de Noël :



Le calendrier de l'avent a été ouvert tous les jours du mois de décembre avec surprises à l'appui !! Et les enfants ont bénéficié d'un bon repas de Noël, avec un petit cadeau pour chacun.

Cette année c'est l'équipe qui s'est mise en scène pour nous proposer un joli spectacle « le clan des rennes » pour le plus grand bonheur des petits et des grands et nous avons également partagé un petit déjeuner de Noël avec les familles présentes.



Les ateliers cuisine :

Ils sont proposés à l'occasion des anniversaires.

En cuisine tous les sens sont en éveil, touché, malaxé, transvasé, cassé, versé, coupé, Sentir, goûter, explorer les textures et la diversité des saveurs...



Le potager :

Il a toujours beaucoup de succès, les enfants aiment beaucoup manipuler, arroser, sentir, petits légumes de saison du producteur au consommateur pour le plus grand plaisir des enfants...



Le petit journal :

Elaboration du journal de la crèche pour l'ensemble de l'équipe. Tous les 2 mois, le journal des p'tits bouts informe les parents de ce qui se passe à la crèche. C'est Elodie, l'adjointe de la structure qui prend la suite de ce joli travail d'information et de lien.

La tortue Mordicus :

Mordicus la tortue de Céline vient régulièrement à la crèche en vacances pour le plus grand plaisir des enfants.



Poursuite de la baby gym :

Nicolas a pris ses fonctions pour le plaisir des petits comme des grands et nous a offert des moments de qualité autour du corps, de l'expression, du mouvement.

Les enfants sont ravis de le retrouver tous les 15 jours, le mardi matin et l'attendent de pied ferme derrière la baie vitrée.

Présentation :

Adresse : Rue Robert Préaud – 06670 Levens

Date d'ouverture : 2006

Agrément : 30 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 16

Activités de la crèche :

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 65 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Levens	56
Saint-André de la Roche	1
Châteauneuf Villevielle	1
Tourrette-Levens	5
Saint-Blaise	2

LES FAITS MARQUANTS 2023:

. Dans le cadre du projet pédagogique, le lien avec les familles est plus que jamais au cœur de notre action.

Il est évident qu'avant d'accueillir les enfants, nous accueillons avant tout des familles, il nous paraît primordial de prendre soin de la relation, de créer une confiance commune et durable.

La Ritournelle reste disponible aux questionnements et / ou difficultés rencontrées par les familles afin d'y apporter des réponses individualisées (entretien individuel avec soit l'éducatrice, la directrice, la puéricultrice, la psychologue).

Dès lors que les parents sont rassurés, nous pouvons nous concentrer sur nos orientations éducatives et pédagogiques et mettre en place des projets qui viennent conforter ces pratiques.

Le projet de familiarisation :

Il permet aux parents et à leur enfant de vivre des moments à la crèche, afin de faciliter le processus de séparation a été mis en place comme chaque année, et a permis de créer un lien de confiance stable entre professionnels et enfants (entretien individuel avec la directrice et la puéricultrice ainsi que la semaine de familiarisation avec l'équipe éducative). Ces moments sont réfléchis en amont, l'enfant va ainsi vivre tous les moments importants d'une journée de crèche accompagné par son parent (temps de jeu du matin, repas du midi ou goûter, sieste...). Cela permettra à l'enfant de garder en lui le souvenir de son parent dans la crèche et facilitera son lien de confiance avec les adultes.

Plus le parent est en confiance, plus l'enfant le sera lui aussi.

Avec le recul, nous observons réellement un bénéfice à travailler sur la relation de confiance plutôt que sur la séparation en elle-même, et l'équipe semble de plus en plus à l'aise avec cette nouvelle manière de voir les choses. Nous travaillons depuis de nombreuses années en réunion d'équipe à professionnaliser les pratiques de l'équipe

éducative pour leur permettre de se faire confiance et ainsi d'être à l'aise de travailler devant les parents.

Orientations éducatives :

Notre orientation éducative à la Ritournelle est avant tout dirigée vers le bien-être des enfants et leur épanouissement au sein de la crèche. Nous aménageons l'espace d'accueil afin qu'il puisse répondre au mieux aux besoins des enfants, et qu'il évolue en fonction de leur développement, de leurs compétences.

Nous tenons à proposer aux enfants des ateliers variés (dirigés ou libres) dans lesquelles ils sont le plus possible en groupe restreint afin de réduire l'impact du collectif durant leur journée (tapis de jeu individuel, peinture, pâte à modeler, sable magique, transvasement, motricité, jeux libres, jeux de loto, lecture, chants etc.) et axons nos projets autour de recettes fait-maison afin de valoriser leur participation.

De plus, nous sommes dans une démarche favorisant le développement harmonieux de l'enfant, respectant les étapes essentielles de son développement à savoir le besoin de s'affirmer, de « faire tout seul ». Pour cela, nous leur proposons tout au long de la journée, et particulièrement au moment du repas d'être acteur (mise de la table, se servir, débarrasser, se laver le visage, se moucher, se déshabiller et se rhabiller, aller aux toilettes etc.). Ces choix pédagogiques inscrivent l'enfant dans une démarche de « pouvoir », d'apprentissage pour lui-même bénéfique à sa confiance en lui.

Plus l'enfant essaie, plus l'enfant tente, plus il sera à même de réussir et donc d'être fier de lui. Nous savons, à quel point il est important pour l'enfant de vivre des réussites, des succès. Pour cela, nous proposons beaucoup d'ateliers avec du matériel ouvert, qui permet à l'enfant de s'en saisir quel que soit son âge ou ses compétences et de vivre des moments positifs.

L'enfant, sous le regard bienveillant de l'adulte, accompagné par sa parole et ses gestes d'encouragement va développer petit à petit sa confiance en lui et se connaître comme une personne à part entière, une personne importante et aimable.

Afin de répondre à tout cela, cette année l'éducatrice a proposé de mettre en place un « projet univers ludique » qui a pour objectif le plaisir que l'enfant va trouver dans le jeu. La professionnelle qui est le phare éclairant de l'univers, créait des espaces physiquement reconnaissables par les enfants, afin d'accompagner les compétences sociales et émotionnelles de l'enfant et de soutenir le développement cognitif en général.

La gestion des émotions, un accompagnement central :

Par ailleurs, l'équipe est très consciente du besoin d'accompagner les enfants sur la reconnaissance et la gestion de leurs émotions. Elle s'y attache au quotidien, en les nommant quand l'enfant est en conflit, en utilisant des outils mis à sa disposition par l'EJE (livres, puzzle...) qui permettent à l'enfant de prendre conscience de ce qu'il vit et de savoir petit à petit reconnaître ce qu'il ressent.

Ce projet a été initié en lien avec nos connaissances du programme éducatif High Scope, un programme éducatif américain et canadien, auquel l'éducatrice de Jeunes enfants est formée. Ce programme favorise la création d'un environnement démocratique et permet à l'enfant de développer ses compétences sociales, émotionnelles, langagières, physiques... en étant accompagné au quotidien par un adulte attentif et professionnel.

Ce programme favorise une action de l'adulte qui vise à entrer en relation avec l'enfant, à créer un lien de confiance solide et stable afin de l'aider notamment dans la gestion de ses émotions (les 6 étapes de la résolution de conflits).

Comme dans toute relation, l'enfant sera plus à même d'entendre et d'écouter un adulte en qui il a confiance, avec lequel un lien unique a été créé, qui le connaît.

A la crèche, nous avons fait de nombreuses réunions pluridisciplinaires pour parler, échanger et mettre en place cet accompagnement aux émotions avec l'éducatrice de jeunes enfants notamment. Petit à petit, la présence et l'implication de certaines

professionnelles a permis aux autres, par exemplarité de se saisir de l'accompagnement émotionnel et de la résolution de conflit.

Les professionnelles de la Ritournelle se sont donc doucement formées aux 6 étapes de la résolution de conflit, et elles les appliquent au maximum tout au long de la journée.

Il faut être conscient que ces temps de médiation sont amenés à être nombreux (car les enfants de cet âge sont souvent en conflit, c'est inhérent à leur développement) et qu'un accompagnement médiatisé par l'adulte présent demande plus d'énergie, demande à l'adulte une implication réelle dans le conflit de l'enfant et prend du temps.

Ces médiations régulières sont aussi l'opportunité de petit à petit faire participer activement les enfants, et ainsi de les rendre acteurs dans la résolution de problèmes et de conflits. Plus ils y seront confrontés, plus ils deviendront capables, et compétents pour leur vie durant.

Dans notre pratique quotidienne, nous devons toujours garder à l'esprit que l'essentiel pour les enfants est de prendre du plaisir à la crèche, d'être heureux de partager des moments ensemble.

Aussi, nous sommes au fait des nouvelles pratiques éducatives, et des recherches sur les neurosciences (lecture d'articles, partages de connaissances...). Cela nous permet, lors de réunions d'équipes de discuter et de nous remettre en question.

Ainsi, dans la relation aux enfants, nous priorisons les tournures de phrases positives plutôt que négatives, car nous savons que cela facilite la compréhension effective des enfants.

Nous utilisons des techniques pédagogiques pour faciliter leur coopération, ainsi ils traversent la pièce en « marchant comme des fourmis », plutôt que de leur dire « on ne court pas ». Ces pratiques sont conscientisées et sont essentielles à une relation saine entre les adultes et les enfants.

Forts de nos connaissances et de nos compétences, nous tenons à expliquer aux parents nos pratiques, à leur montrer que les actions éducatives que nous posons sont pensées, réfléchies et qu'elles répondent aux besoins de leurs enfants. Nous accrochons régulièrement des affiches éducatives à l'attention des parents afin de les sensibiliser à des thèmes tels que : la consigne positive, la propreté, le portage, la motricité libre, le cadre et les limites...

Ainsi, après l'avoir travaillé en réunion d'équipe en amont, nous avons pensé accueillir les nouvelles familles afin de leur faire visiter la structure et de leur expliquer, accompagné de l'équipe, notre vision éducative et nos choix. Le format de cette rencontre a évolué au fil des années, jusqu'à mettre en avant les professionnelles face aux familles. D'une réunion plénière nous sommes passés à une formule plus conviviale où participe activement l'ensemble de l'équipe éducative.

Ce moment a été une grande réussite, cela fonde un début de relation entre les parents et l'équipe présente. Une première rencontre des enfants, la découverte des visages et des personnels qui prendront soin de leurs enfants à partir de septembre.

Nous prenons alors le temps d'une visite des locaux en expliquant une journée type, l'accompagnement au sommeil, les différents rituels et rappelons nos différents rôles pour l'année à venir. Tout cela se termine par un buffet préparé avec le cuisinier de la crèche. Un vrai travail d'équipe.

Nous envisageons de renouveler cette expérience, chaque année car nous avons eu beaucoup de retours positifs des familles.

Etant donné le nombre de Maman allaitante cette année, nous faisons le choix de nous informer, et d'accompagner parents et équipes à l'accueil de ces familles allaitantes. Depuis de nombreuses années, nous sommes sensibilisées à informer les familles qui souhaiteraient allaiter de continuer à le faire même si nous accueillons leur enfant à la crèche. Nous les conseillons et les orientons au besoin afin de préparer cette étape.

Ainsi, nous avons, à plusieurs reprises reçu des Mamans qui s'inquiétaient d'une baisse de lactation et les avons écoutées, informées, rassurées et orientées vers des professionnels extérieurs compétents.

Nous avons organisé une formation complète sur l'allaitement avec Floriane ZITOUNI afin de renforcer nos connaissances dans l'accueil de ces familles.

Projet Permaculture : l'écologie au cœur de notre démarche éducative :

Nous avons choisi de travailler en lien avec L'association O.S.E de Maï BOULOM comme chaque année. C'est un projet riche de sens pour la crèche La Ritournelle, car il s'inscrit dans notre dynamique écologique et dans la continuité de l'utilisation de notre bac de compostage (utilisé par le cuisinier et ensuite, le compost est ajouté à nos bacs de plantation.) Cela nous permet d'utiliser un engrais naturel et de réduire considérablement les déchets de la cuisine.

Maï connaît également très bien le fonctionnement de la crèche ainsi que nos pratiques et connaît les enfants grâce à la continuité de ce projet depuis plusieurs années. Rappelons que nous avons accueilli l'enfant de Mai à la crèche et avons accompagné à l'époque cette maman dans son projet de formation de permaculture. Cette continuité est pour nous très importante et nous sommes ravies que son travail puisse bénéficier aujourd'hui à l'ensemble du SIVOM.

Nous sommes continuellement au travail et en lien avec Maï afin d'améliorer nos pratiques et de permettre aux enfants de plus en plus d'autonomie quant au cycle de plantation (semis, repotage, plantations, achat de nouveaux bacs, arrosage et entretien, puis récolte) Ces moments autour de la nature sont d'une grande richesse et participent à l'éveil et à l'épanouissement des enfants.

Nous avons également demandé à avoir accès au jardin en bas pour les événements avec les parents et Maï. L'autorisation avait été donnée par la Mairie de Levens et a permis de faire évoluer le projet. Nous avons donc mis en place l'utilisation du jardin quotidiennement et avons demandé aux familles nous laisser à la crèche, botte et salopette de pluie pour profiter des extérieurs tout au long de l'année ce qui répond aux besoins énoncés dans la charte d'accueil du jeune enfant.

Projet Médiation animale :

Cette année une intervenante est venue à la crèche avec ces grands animaux (chats, chiens, lapins...) pour une médiation animale.

Ces rencontres et ses moments ont été d'une grande douceur et des liens enfants / animal très complices. Cela a apporté aux enfants des moments de calme, d'attention, de responsabilité et de complicité.

Projet Petite Parenthèse :

Ce projet regroupant toutes les crèches du SIVOM Val de Banquière a été affiné afin que les professionnels organisent les séances de l'intervenant autour de la parentalité avec des horaires et un aménagement de la crèche correspondant aux disponibilités des familles. La Ritournelle a proposé 3 dates de rencontre :

L'association « karismatic » qui a proposé des danses africaines a donc été présente en tant qu'intervenante extérieure pour la crèche et également inscrite au sein du projet Petite Parenthèse dans lequel nous avons fait intervenir les parents comme le projet initial le prévoit.

Cela nous a permis d'avoir des temps forts avec les parents, mais également sans eux concernant le jardinage à la crèche.

Séances de baby gym :

La Ritournelle bénéficie depuis plusieurs années de l'intervention d'un éducateur sportif tous les lundis. Il est proposé différentes activités sportives et un parcours pour découvrir son corps, les sauts, des parcours moteurs, monter / descendre les escaliers, l'équilibre sur des poutres.

Espace « parents » :

Nous avons aménagé un espace « informations pour les parents » à l'entrée de la crèche. Il a pour objectif de renseigner les familles sur les informations pédagogiques et médicales :

De diffuser les dates des séances parents-enfants (baby gym, musique, contes...)

De communiquer par des flyers et affichages les actions menées par le SIVOM Val de Banquière (rencontre/débats organisés par le réseau parentalité, programmes et horaires des LAEP, manifestations concernant la petite enfance...).

D'informer sur les missions et les moments de présence à la crèche de la psychologue du service petite enfance du SIVOM Val de Banquière.

De proposer aux parents des articles sur différents thèmes concernant l'enfance (le langage, l'acquisition de la propreté, la communication non-violente, la motricité libre...) qu'ils peuvent emmener chez eux.

Affichage préventif sur les maladies, l'alimentation, les maux d'hiver et les soins quotidiens...

Ces articles sont parfois des occasions d'échanges entre parents et professionnelles ou entre les différentes familles.

Nous avons également, à l'initiative de l'éducatrice créer une gazette des parents.

Elle a un but informatif avec des articles éducatifs, du soutien parental. Elle permet aussi, grâce aux photos de rendre compte de la vie de la crèche et a pour objectif de mettre en avant les compétences des professionnelles de la crèche et leur engagement éducatif auprès des enfants.

Les professionnelles ont d'ailleurs fait l'objet d'une mise en avant dans les gazettes afin de se présenter, et de nommer trois souvenirs avec les enfants. Cette mise en avant favorise la place primordiale qu'occupe chacun des professionnels qui prennent soin des enfants ici à la Ritournelle.

La gazette est pour le moment envoyée par mail pour des raisons écologiques notamment. Nous avons eu quelques retours positifs des familles.

Projet Photos :

Nous nous attachons à afficher des photos très régulièrement des enfants dans les services, sur les murs de la crèche. Cela permet à l'enfant et à la famille de sentir qu'ils sont les bienvenus, et que l'enfant, puisse se voir en photo, se sente comme chez lui. Cela favorise aussi le langage, l'enfant peut ainsi raconter sa journée à son parent et son parent le visualisera beaucoup mieux.

Cela participe au lien de confiance établi avec les familles mais qu'il faut entretenir au quotidien.

Cela permet enfin de rendre compte du travail effectué par les professionnelles prenant soin des enfants en valorisant leurs actions et leurs propositions en direction des enfants.

Les parents peuvent récupérer les photos où seul leur enfant apparaît.

Des dossiers sont créés dans l'ordinateur au nom des enfants, et les photos sont restituées chaque fin d'année aux familles pour garder un souvenir de leur passage à la crèche.

Levens 'art :

Nous participons chaque année au projet Levens 'art, porté par une maîtresse de l'école St Roch de Levens. Un thème nous est proposé et nous pouvons y participer en fonction des compétences des enfants. L'objectif étant de fédérer les familles du village autour de l'Art et de nous inscrire dans un projet de partenariat.

Projet Lecture :

Cette année nous avons mis en place un partenariat avec la médiathèque municipal. Ainsi nous recevons tous les deux mois des mallettes de livre à thème qui permet de diversifier nos lectures et apporté aux enfants des temps de lecture, de conte dont ils ont très friands.

Parallèlement nous avons développé un partenariat avec l'école élémentaire « Saint Roch » de Levens. Les élèves de CM, après s'être entraîné à lire des livres que nous leur avons partagé, viennent lire durant le temps de la récréation des histoires à nos petits bouts. Ces temps ont été un grand succès pour les deux tranches d'âge.

Ces initiatives permettent d'éveiller les enfants à la culture, prendre plaisir à prendre un livre, d'écouter des histoires.

Journée sans jouet :

Cette année l'éducatrice a été former pour proposer aux enfants des journées sans jouet. Elle a donc mis en place ce projet, en collaboration avec les auxiliaires et les familles pour proposer deux journées sans jouet. Cette expérience a été très instructives et insiste à renouveler cette expérience pour que ce projet s'inscrit dans notre projet pédagogique.

Les fêtes de l'année :

Le thème de l'année choisi était la Nature. Nous avons ainsi suivi un fil conducteur toute l'année et proposé des ateliers éducatifs en fonction de ce thème en essayant de faire participer les familles : création d'une maison des insectes, d'un nichoir, de plantation.

Cette année, nous avons également renouvelé notre participation à Petite Parenthèse, comme expliqué plus haut.

Nous fêtons les anniversaires à la demande des parents en proposant à l'enfant de préparer lui-même son gâteau le matin avec un petit groupe d'enfant. Ces temps de pâtisserie permettent d'éveiller le goût, de goûter, de mélanger, de transvaser et surtout de partager un moment convivial avec ses amis.

Les professionnelles ont organisé la semaine du goût en lien avec les pays. Ainsi, en collaboration avec le cuisinier, elles ont établi les menus et les activités éducatives en fonction du pays visité. En collaboration avec le cuisinier, nous avons créé un fichier avec les recettes proposées durant la semaine. Ce fichier a été partagé avec les familles et a permis de sensibiliser les familles sur l'éveil des sens, l'équilibre alimentaire d'un enfant de 0 à 3 ans.

Nous avons également organisé la fête de la crèche avec les familles avec l'intervenant de Petite parenthèse qui a proposé un temps musical. Les familles ont été accueillies autour d'un grand buffet créer par notre cuisinier.

Nous avons réalisé des affiches avec les photos des enfants et les professionnelles avaient pu écrire un petit mot afin de marquer leur rencontre et leurs souvenirs de cet enfant à la crèche. Les parents ont été très touchés de cette attention individuelle.

CRÈCHE « LA GRENOILLERE » DE SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE

Présentation :

Adresse : 33 Boulevard du 8 mai 1945 – 06730 Saint-André de la Roche

Date d'ouverture : 2000

Agrément : 45 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 23

Activités de la crèche :

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 97 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Saint-André de la Roche	78
Tourrette-Levens	2
Falicon	5
La Trinité	3
Saint-Blaise	1
Drap	1

LES FAITS MARQUANTS 2023:

En Septembre 2023, nous avons décidé d'organiser les groupes d'enfants différemment pour la rentrée. Après multiples observations et pour être au plus près des besoins des enfants, nous avons décidé en équipe d'organiser les groupes d'enfants par âges homogènes : Groupe des plus petits, groupe des moyens - grands et groupe des plus grands.

Les Projets d'ouverture vers l'extérieur :

Le projet Babi gym :

Cette année, d'autres crèches du SIVOM sont rentrées dans le projet Babi-gym. Ce qui a eu un impact sur notre nombre de séances. Les enfants ont pu profiter de la Babi gym un mardi sur 2 au lieu de tous les mardis, tout au long de l'année. Fabien, éducateur sportif, nous accueille avec trampoline, modules, poutres, et autres barres de motricité.



Le projet Médiathèque :

Tous les mercredis matin (10h -10h45), un groupe d'enfants se rendait à la médiathèque de Saint André pour profiter des livres de l'établissement et favoriser ainsi le travail de partenariat du territoire. Depuis le début de la pandémie en mars 2020, nous avons suspendus le projet. En effet, le lieu est ouvert au public au même moment donc pour éviter tout brassage avec le public extérieur, nous n'avons pas encore réouvert le projet.

Le projet « partenariat avec un intervenant extérieur » à la crèche :

Maï Boulom :

Depuis 3 ans, nous effectuons un partenariat avec Maï Boulom, Éducatrice en environnement et membre de l'association « On Sème Ensemble », qui travaille également avec la crèche de Levens, le foyer d'accueil médicalisé et quelques écoles du territoire. Plutôt habituée à des projets potagers, plantation, permaculture. Nous avons cherché ici des propositions différentes, adaptées aux plus petits. L'idée est de faire venir le jardin dans nos locaux. Nombre d'entre nous vivons en appartements et ne jouissons pas forcément de jardin ou d'accès direct à la nature. Or, ce lien avec elle est essentiel pour l'être humain. Il est de nos missions de proposer aux enfants que nous accueillons un accès aux éléments de la nature en cette période difficile et ainsi leur permettre de jouer dans un environnement un peu plus naturel, essentiel à leur équilibre. Nous effectuons des séances avec elle tout au long de l'année pour végétaliser au maximum notre crèche et créer des coins de nature, des forêts éphémères...

Sabrina D'attilo, Danse :

Cette année, les séances de baby gym étant diminuées, nous avons fait le choix de faire appel à Sabrina, danseuse professionnelle. Elle a pu proposer aux enfants des ateliers de danse/motricité et leur permettre de bouger, danser et s'amuser chaque semaine.



Les projets à l'intérieur de la crèche :



L'AUTONOMIE : Depuis quelques années, l'équipe travaille ses pratiques autour de l'autonomie de l'enfant : dans le jeu, le repas, la sieste, l'habillage et le déshabillage, le soin et même la gestion de leurs émotions. C'est aussi ça être « Autonome ». La capacité à être acteur de son jeu est tout aussi primordiale. Les jeux sont à disposition des enfants pour qu'ils aient le choix de répondre au plus près à leurs besoins. Des pôles d'explorations sont organisés et explorables librement. Autour des repas également, les enfants peuvent se servir les aliments et aussi, grâce à des petites carafes, se servir à boire ...

« LA LIBRE CIRCULATION » :

A la grenouillère, nous travaillons depuis plusieurs années sur le décroisement dans la crèche, la mobilité des enfants entre les différents services, qui permet à l'enfant d'être autonome sur le choix de son jeu. Le décroisement est important car il invite, également, les enfants à créer des interactions avec les enfants des autres sections. Ils découvrent du nouveau matériel pédagogique (nouveaux jeux) et retrouvent certains espaces connus (plaisir des années passées). De même, à l'occasion de ces échanges, les enfants apprennent à respecter les plus jeunes ou les plus grands. Les fratries peuvent jouer ensemble et les plus grands peuvent s'amuser à « jouer au bébé ».

Des réunions interservices sont organisées régulièrement pour s'ajuster au projet tout au long de l'année.

Depuis janvier 2020, nous avons commencé « l'itinérance ludique » que nous appelons libre circulation à la crèche. En effet, nous nous inspirons de « L'itinérance ludique », pédagogie mise en place par Laurence Rameau. Elle s'articule autour de trois grands principes :

- La libre circulation des enfants dans la crèche : En fonction de l'architecture et des contraintes de la crèche (escaliers ...), les enfants circulent comme ils le veulent à l'intérieur de la crèche.
- La création d'univers ludiques : L'idée n'est plus de parler d'ateliers ou même d'activités. Dans l'itinérance ludique on parle « d'univers ludiques » valables pour des enfants de tous les âges. « On met alors en place un univers ludique autour du carton et un autre autour du ménage par exemple »,
- L'enfant, auteur de son jeu : Grâce aux différents objets ludiques fournis, l'enfant n'est pas seulement acteur de son jeu, il en est l'auteur. Il décide de ce qu'il va faire.

Certains vont explorer la texture du carton, d'autres vont faire l'expérience du contenu et contenant en entrant dedans et en en sortant »¹

¹ Extrait de l'article « les pros de la petite enfance, L'itinérance ludique : une pédagogie au service des plus petits » rédigé par Laure MARCHAL



L'ÉCOLOGIE :

Nous avons également poursuivi nos efforts sur la sensibilisation à l'environnement, malgré notre régression due à la pandémie. Nous sommes engagées à travailler sur notre impact environnemental. Nous avons continué à travailler nos pratiques en cuisine, avec des menus composés à 50% de produits issus de l'agriculture biologique. Nous trions également les déchets dans la cuisine et dans le reste de la crèche. Même les enfants trient leur pot de yaourt !

Nous n'utilisons plus d'eau en bouteille, néfaste pour l'environnement et pour la santé, nous privilégions l'eau du robinet, contrôlée chaque jour par la régie eau d'azur.

Les produits d'entretien sont désormais en grande majorité éco-labellisés et nous avons diminué la quantité utilisée et l'achat des produits est plus réfléchi. En période épidémique, nous renforçons évidemment notre nettoyage quotidien avec des produits virucides.

Désormais, même nos achats de jouets sont réfléchis écologiquement-parlant (jeux en bois, éco-responsables). Les équipes utilisent des matériaux recyclés (bien désinfectés par les parents et par les équipes).

La vaisselle a également été changée. Désormais, plus de plastique dans les assiettes. Tout est en verre trempé. Nous avons quand même fait le choix d'agir de façon réfléchie suite à la pandémie, notamment en créant des essuies mains à usage unique lavable à l'aide de nos anciennes serviettes, le lavage de mains étant très important dans cette période. Il nous semble important d'encourager ce genre de démarches afin de ne pas oublier « l'affaire du siècle ».



La semaine sans jouets :

Nous proposons depuis 3 ans une « semaine sans jouets » à la crèche ... mais pas sans jeux ! La question du jeu est centrale dans notre crèche, ainsi que celle de l'écologie. Ce projet qui s'inscrit durant « la semaine européenne du développement durable » qui a lieu chaque année en Europe et où de nombreuses écoles participent. Pourquoi pas nous ?

Il est de notre responsabilité de proposer des jouets de qualité et de s'autoriser à sortir des sentiers battus de l'industrie du jouet. Ils peuvent nous enfermer financièrement et pédagogiquement. Heureusement les propositions évoluent : nous voyons de plus en plus de jouets en bois, en matières recyclées, de couleurs plus douces et de moins en moins stéréotypés. Mais ce changement doit également s'opérer dans les crèches par notre intermédiaire. A la Grenouillère, il nous semble important d'apporter aux familles d'autres supports qui favorisent l'imaginaire des plus petits, plus éco-responsable et fuir ceux qui ne le sont pas. Nous avons réaménagé les espaces durant 1 semaine avec des objets du quotidien, des objets recyclés et de récupération. L'équipe a été très créative dans la fabrication de nouveaux supports 100% récup ! L'imaginaire des tout petits a été débordant !!!

Nous n'avons pas pu faire participer les parents dans l'inventaire des matériaux (covid oblige) mais dès que cela sera possible ils pourront y participer activement ! Le but est de sensibiliser les familles à l'écologie et aux dérives de la surconsommation.

En 2023, l'équipe des EJE du SIVOM ont proposé ce projet à toutes les crèches du SIVOM et le RAM. La semaine sans jouets intercommunale a été un succès et sera reconduit tous les ans afin de renforcer la cohérence et la cohésion des équipes petite enfance du SIVOM.

Journées à thème



proposées par l'équipe à



destination des parents et des enfants :

Des journées à thème sont proposées spontanément par l'équipe pour faire participer les familles et ainsi rythmer l'année au grès des envies des enfants. Plusieurs journées pyjamas ont été proposées. Parents et enfants sont ravis de jouer le jeu et ainsi venir habiller d'une autre manière à la crèche. Des journées déguisées sont aussi organisées pour rendre la journée plus magique et merveilleuse !

Réécriture de notre projet pédagogique :

Nous avons pour projet de remanier entièrement notre projet éducatif et pédagogique afin de réécrire le projet à l'image de l'équipe actuelle. Pour cela, nous avons débuté notre travail autour des « douces violences ». Pour ce travail, nous sommes partis de la définition de Christine Schuhl, à l'initiative de ce terme : « ce n'est pas de la maltraitance, pas non plus de l'abus. Ce sont des négligences des professionnels, dans leurs pratiques où la volonté et le confort de l'adulte prennent le dessus sur celui de l'enfant.

Ce sont des instants où le professionnel n'est plus dans la relation à l'enfant, où il « se laisse emporter » par un geste brusque, un jugement, un a priori, une étiquette... Sans préméditation, inconscients, ces gestes, ces paroles, ces regards, de manière répétée, s'inscriront dans le patrimoine affectif de l'enfant. »

A la suite de ces réunions, nous avons pu réécrire, dans un premier temps, le projet éducatif en 2022/2023. Nous travaillons toujours la réécriture du projet d'établissement et du projet pédagogique.

Nous proposons aux familles un accueil et un mode de garde personnalisé grâce à une organisation du travail des professionnelles par référente. Ainsi, une professionnelle sera l'interlocutrice privilégiée tout au long de la familiarisation de l'enfant et des parents. La relation triangulaire aura plus de facilité à se mettre en place. Cela sécurise et donne des repères aux parents et aux enfants dès leur arrivée. Dès cette confiance mutuelle établie, la référente ouvre la relation à l'équipe entière et un réel travail de coopération s'engage.

Nous invitons les parents à participer à la vie de la crèche. L'équipe souhaite le plus possible les impliquer à travers différentes initiatives malgré les mesures restrictives. Ce lieu étant celui de leurs enfants, il faut qu'il soit le leur au même titre.

Ateliers parents-enfants :

Ateliers pâtisserie :

2 vendredi par mois, nous organisons des ateliers pâtisserie ouverts aux parents afin de passer un agréable moment culinaire.



Ateliers artistiques :

Les parents peuvent également être invités à participer à des ateliers avec leurs enfants, soit avec un intervenant, soit avec les professionnels.

LAEP « la bulle paren'thé » et les Ateliers Enfants- Parents :

Le LAEP, ouvert en septembre 2018 se déroule tous les jeudis de 9h à 11h30 dans les locaux de la grenouillère. Ce temps permet aux familles de sortir de l'isolement, faire des rencontres, partager, répondre aux questionnements des familles.

La ludothèque est maintenue dans les locaux de la crèche, le mercredi après-midi. Cette ludothèque est ouverte aux parents et aux enfants de moins de 6 ans pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges. Les objectifs de ce lieu sont de participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels.



Les temps forts de cette démarche d'ouverture aux parents :

La chandeleur :

Nous avons organisé des ateliers autour de la chandeleur proposés dans chaque lieu de vie et manger des crêpes au goûter !

Le carnaval :

Les parents ont déployé des trésors d'inventivité pour réaliser les costumes de leurs enfants. Les résultats étaient magnifiques et la fête réussie. Ils ont pu tous danser, lancer des confettis au son des musiques du monde. Au goûter, ils ont pu déguster tous ensemble, pour faire perdurer la fête, des bugnes et oreillettes !



Le projet passerelle :

Ce projet consiste à faire découvrir aux enfants leur prochaine école. Ainsi, les enfants sont conviés à aller découvrir les classes, les activités proposées en petite section ainsi que la cours de récréation avec leurs copains de la crèche. Pour préparer cette passerelle, deux rencontres ont eu lieu entre la directrice de la crèche et la directrice de l'école. Par la suite, les classes ont été organisées en tenant compte des amitiés entre enfants, des capacités, rythmes et besoins des enfants accueillis en crèche grâce à cette rencontre. Puis nous avons pu aller visiter les classes et les enfants rencontrer leurs futures maitresses. Pour les écoles plus lointaines, des livrets ont été distribués pour présenter la future école aux enfants.

Le petit journal de la grenouillère :

le petit journal trimestriel créé par les professionnels pour les parents a évolué dans sa mise en page cette année. Il informe les parents sur les manifestations et invitations prévues (fêtes, réunions...), les créations de leurs enfants mais aussi sur tous les changements d'organisation de la crèche ou de composition des équipes. Dans chaque nouvelle édition, un thème est développé par rapport aux demandes des familles (acquisition de la propreté, morsures, l'adaptation, les écrans, les accidents domestiques ...) Cet outil est attendu par les familles et est très apprécié.

Le projet « petite parenthèse » :



Baby Yoga proposé par Colin Fau, psychomotricienne

Ce projet intercommunal s'inscrit dans la politique globale d'accompagnement à la fonction parentale au sein de SIVOM Val de Banquière. C'est l'opportunité pour les enfants et les parents de rencontrer un artiste professionnel et de libérer, pour chacun, sa créativité, sa sensibilité.

Cette année, nous avons travaillé Coline Fau, psychomotricienne, qui a pu nous proposer des ateliers de baby-yoga. 4 familles ont pu s'inscrire sur 4 séances proposées sur l'année.

Lors de ces séances, nous avons pu observer des enfants très contents de partager ce moment suspendu avec son parent. Joie, bonne humeur et mouvements étaient de la partie. Les familles ont pu partager des postures de yoga avec leur enfant et renforcer leur lien à travers le mouvement. Les parents nous ont dit être ravis de pouvoir participer à des ateliers au sein de la crèche. De vrais moments suspendus, hors du temps.

Le projet a toujours une grande place dans la structure. Nous attendons avec impatience les prochaines séances. D'autant plus en ces périodes de restrictions culturelles. Notre équipe et nos familles ont besoin de ces petites parenthèses merveilleuses où il fait bon de rêver à un monde toujours plus beau.

Nous souhaitons que ce projet se maintienne chaque année. Le bénéfice pour nos familles est énorme : la nutrition culturelle qu'apporte ce projet est plus qu'essentiel. Le

bénéfice est également énorme pour nos équipes puisque travailler avec ces artistes nous forme en continu à la créativité, l'art, le lâcher prise, l'émerveillement, l'esthétisme et la sobriété dans nos pratiques. Le projet est reconduit en 2024 avec Laila, qui propose des ateliers sensoriels aux familles.

La fête de fin d'année en juillet :

Nous étions très heureux de pouvoir inviter toutes les familles en fin d'année. Nous avons pu proposer des pôles d'explorations en lien avec le thème de l'année. Presque toutes les familles sont venues et ont été ravies de revivre cette année avec nous à travers de nombreuses photos et œuvres d'art des enfants. Un buffet gourmand nous a accompagné toute la fin d'après-midi ! Maï était notre invité et a pu proposer un atelier nature, comme tous les ans.



Le goûter des anciens en octobre 2023 :

Ce projet nous tient à cœur et nous avons pu inviter les familles à venir autour d'un goûter pour nous raconter la rentrée scolaire. Les familles ont répondu à l'appel et ont été ravies de retrouver l'équipe après les « aurevoir » du mois d'août. L'équipe de cuisine prépare donc un somptueux goûter maison et des boissons rafraichissantes. Pour les enfants, l'équipe prépare toujours un petit mot ou une petite surprise. Nous pouvons observer beaucoup de nostalgie et d'émotions dans le regard des participants. Un vrai moment de complicité !

La semaine du goût :

Une semaine entière à la découverte des sens et des saveurs du monde, avec des journées à thèmes. En septembre 2023, le thème étant les îles, nous avons proposé aux enfants une journée, une île ! Chaque jour, un plateau de fruits et légumes du pays est présenté aux enfants. Ils peuvent les manipuler, les couper, les piler, les goûter et ainsi expérimenter librement le visuel, l'odeur, le goût ! Une activité artistique est également proposée en fonction de l'île proposée.



La journée de l'automne :

Toute la crèche s'est habillée aux couleurs de l'automne ! Les parents ont été invités à déguiser leur enfant aux couleurs de l'automne ! Notre intervenante nature Mai a pu réinventer la crèche et l'habiller d'une forêt d'automne à portée de mains. Cette année, elle est venue avec des petits lapins pour le plus grand bonheur des enfants.



La fête de Noël :

Cette fête a été réfléchiée en équipe. Nous avons décidé de proposer un spectacle maison tous les ans. C'est l'équipe qui le monte de A à Z. Cette année, nous nous sommes inspirés du livre « le tendre Noël de petit hérisson » ... Tout le monde a apprécié ce spectacle lumineux où tous les sens sont en éveil, à la veille d'un Noël si particulier !



CRÈCHE « L'OUSTALET » SAINT-MARTIN-DU-VAR

Présentation :

Adresse : 3 Avenue Pasteur – 06670 Saint-Martin du Var

Date d'ouverture : 2004

Agrément : 27 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 15

Activités de la crèche :

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 73 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Saint-Blaise	4
Castagniers	3
Levens	2
La Roquette-sur-Var	6
Saint-Martin-du-Var	58

LES FAITS MARQUANTS 2023:

Le projet petite parenthèse : L'équipe a choisi de travailler avec Maï comme intervenante dans le cadre du projet petite parenthèse. De nombreux parents des deux sections se sont rendus disponibles afin de participer à ces séances qui avaient lieu dans la section des moyens/grands. Les séances permettaient de venir à la rencontre de la nature grâce à des propositions sensorielles, de jardinage, de musique douce et encore pleins de jolies choses.



Séances de baby gym :

Les séances de baby gym ont pu continuer en partie au sein du gymnase, toujours avec Fabien, animateur sportif du SIVOM Val de Banquière. En revanche, nous avons dû réajuster en cours d'année aux vues de la mise en place du plan Vigipirate, les séances ont dû être revues à la baisse et celles-ci se sont déroulées au sein de la section. Les familles ont pu venir participer aux séances uniquement dans le gymnase.



LAEP de SMV :

L'accueil des parents au sein du LAEP a pu continuer un samedi sur deux. De nombreuses familles s'y rendent, certaines de façon habituelle, d'autres dans un but de découverte. Célia, responsable du LAEP, est présente sur tous les accueils, Véronique, Laëtitia et Corinne se relaient en binôme avec elle en tant qu'accueillante. Célia et Véronique ont pu perfectionner leurs rôles d'accueillante grâce à différentes formations passées cette année.

Semaine du goût : Les parents étaient invités à participer toute la semaine, grâce au joli programme concocté par les professionnelles. Seule l'activité plantations avait dû être annulé pour cause de pluie !

- Lundi : Peinture alimentaire
- Mardi : Création d'un Carotte cake
- Mercredi : Réalisation d'une Pizza
- Jeudi : Plantation dans le potager
- Vendredi : Atelier senteur



Journée sans jouets :

Le temps d'une journée, les jouets en plastique, bruyants et ayant souvent qu'une seule fonction bien définie, sont remplacés par des objets de récupérations pour le plus grand plaisir des petits et de grands !

Le but de cette journée est de montrer que les enfants sont davantage créatifs et acteur de leur jeu lorsque le matériel mis à leur disposition peut être détourné à volonté. Et en bonus, un peu d'écologie avec le recyclage de tas d'emballages et de cartons a qui les enfants offrent une seconde vie !



Initiation à la langue des signes :

Danaé, intervenante en langue des signes, est venue à plusieurs reprises dans les groupes d'enfants afin de commencer une initiation à la langue de signes. Quelques comptines et quelques signes ont vite été mises en place au sein des sections par les professionnelles. Les enfants ont vite compris comment s'en saisir et une information avait été faite en ce sens auprès des parents afin qu'ils puissent poursuivre la découverte à la maison.



Les parents dans la crèche :

Lors de nombreux moments, les parents sont amenés à partager un petit bout de leur journée avec nous, autour d'un café parent, d'évènement plus ponctuel comme le Carnaval par exemple. Ces moments sont toujours riches en partage et en plaisir.

Fête de Noël :

Les deux structures petite enfance de la commune de Saint Martin du Var (la Crèche l'Oustalet et le jardin de l'Oustalet), se sont réunies afin de fêter Noël comme l'année précédente. Cette fois ci, l'équipe a opté pour l'intervention d'un musicien, Bruno, qui a su animer à la perfection cet événement de partage entre parents, enfants et professionnelles.

Un délicieux buffet participatif a enchanté les papilles de tout le



monde. Et le père Noël a pu apporter des cadeaux à tous les enfants accueillis à la crèche. Mr Le Maire et Mme.Ribé-Teus, élue petite enfance, étaient également présents avec nous pour partager ce moment.

Fête de fin d'année :

Début juillet, les deux structures se sont réunies au complexe Zucca pour la fête de fin d'année. Celle-ci était animée par l'intervention du groupe Krismatik aux sonorités africaines afin de faire danser les petits comme les grands. L'équipe avait travaillé en amont afin de préparer des petits jeux et stands pour les enfants, pêche aux canards, chamboule tout, maquillage ... Un vrai moment de partage, de rire et de bonheur.



- **Collaboration avec la commune de St Martin du Var :**

- **La médiathèque :**

Des sorties à la médiathèque sont organisées quand les quotas d'encadrement et la météo le permettent afin de faire découvrir aux enfants de nouveaux livres. Ils peuvent également en choisir afin de les ramener à la crèche et les partager avec les autres copains qui n'ont pas pu profiter de la sortie.

- **La boulangerie :**

Régulièrement les enfants sortent chercher le pain pour le repas du midi ou pour le goûter. Un plaisir pour tout le monde, encore plus quand on peut grignoter un petit bout sur le chemin du retour 😊 !

- **La mise à disposition des salles municipales :**

Nous utilisons pour les événements la salle de la mairie, le complexe zucca. Nous avons également accès au stade, au pré et au gymnase.



- **Projet passerelle avec l'école maternelle :**

Cette année, il n'y a pas eu de projet passerelle crèche / école maternelle car tous les enfants scolarisés en septembre sur l'école de Saint Martin du Var étaient accueillis au jardin d'enfants.

- **Communication avec les parents :** Comme l'année précédente nous avons continué à mettre en ligne sur une plateforme sécurisée (Toutemonannée.com) les photos des enfants au quotidien, les équipes jouent le jeu en prenant très régulièrement des photos pour le plus grand plaisir des parents. La communication se fait également énormément par mail et par affichage.

- **Animaux :**

Pompon, notre lapin mascotte, fait toujours parti de la vie de la crèche. Il a élu domicile dans la section des bébés et y vit sa meilleure vie grâce à une totale liberté dans l'ensemble des pièces du 1er étage ! Pour le plus grand bonheur des enfants mais aussi des parents !!



Un papa nous a également offert plusieurs petits poissons. L'aquarium est positionné au RDC, de sorte à ce que les enfants des deux étages puissent en profiter. C'est devenu un rituel pour beaucoup d'enfants de leurs dire bonjour en arrivant le matin et de les nourrir avec l'aide des professionnelles 😊

L'écologie au sein de la crèche :

Au quotidien la crèche s'est inscrite dans une démarche écologique, à ce jour de nombreuses actions sont mises en place dont le tri du papier, du verre, du plastique, du carton, l'utilisation d'essuies mains réutilisables et non plus jetables, la sensibilisation des équipes au fait d'éteindre les lumières, l'utilisation de produits éco-labellisés, installation d'un composteur dans le jardin, couches écologiques, achat de surchaussures réutilisables, gigoteuses en coton organique, activités avec du matériel de recyclage, pâte à sel, pâte à modeler maison, aquarelle végétale et encore pleins de petites choses. La vaisselle en plastique a été retirée pour faire place à des plateaux en inox, des assiettes et des verres en verre. Les parents ont été sollicités afin de fournir biberons en verre et gourdes en inox. Une majorité des parents a joué le jeu. Cette année, les enfants et les professionnelles se sont également donné à cœur joie dans la création d'un petit potager !



Présentation :

Adresse : 303 Boulevard de la Digue – 06670 Saint-Martin du Var

Date d'ouverture : 22 août 2022

Agrément : 15 places

Périodes de fermeture : 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 5,5

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 24 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Levens	1
La Roquette-sur-Var	2
Saint-Martin-du-Var	21

LES FAITS MARQUANTS 2023:

2023 a été une année éprouvante pour les équipes des deux structures et a particulièrement chamboulé le jardin d'enfants. En effet, en avril, une professionnelle de la structure a perdu la vie dans un accident de la route. Le retour au jardin d'enfants après les vacances de Pâques a été fort émotionnellement mais les équipes n'en sont ressortis que plus fortes et soudées. L'équipe a été soutenue par le SIVOM, la mairie ainsi que par la présence d'un psychologue du CDG.

Les actions du Jardin d'enfants :

La fête de fin d'année :

Début juillet, les deux structures se sont réunies au complexe Zucca pour la fête de fin d'année. Celle-ci était animée par l'intervention du groupe Krismatik aux sonorités africaines afin de faire danser les petits comme les grands. L'équipe avait travaillé en amont afin de préparer des petits jeux et stands pour les enfants, pêche aux canards, chamboule tout, maquillage ... Un vrai moment de partage, de rire et de bonheur.



La fête de Noël :

Les deux structures petite enfance de la commune de Saint Martin du Var se sont réunies afin de fêter Noël comme l'année précédente. Cette fois ci, l'équipe a opté pour l'intervention d'un musicien, Bruno, qui a su animer à la perfection cet événement de partage entre parents, enfants et professionnelles. Un délicieux buffet participatif a enchanté les papilles de tout le monde. Et le père Noël a pu apporter des cadeaux à tous les enfants accueillis à la crèche.



Séances Petite Parenthèse :

L'équipe a choisi de travailler avec Maï comme intervenante dans le cadre du projet petite parenthèse. De nombreux parents se sont rendus disponibles afin de participer à ses séances qui avaient lieu en huit clos dans le dortoir afin de permettre une atmosphère zen, détendue, calme où les enfants venaient à la rencontre de la nature grâce à des propositions sensorielles, de jardinage, de musique douce et encore pleins de jolies choses.

Journée sans jouets :

Le temps d'une journée, les jouets en plastique, bruyants et ayant souvent qu'une seule fonction bien définie, sont remplacés par des objets de récupérations pour le plus grand plaisir des petits et de grands !

Le but de cette journée est de montrer que les enfants sont davantage créatifs et acteur de leur jeu lorsque le matériel mis à leur disposition peut être détourné à volonté. Et en bonus, un peu d'écologie avec le recyclage de tas d'emballages et de cartons à qui les enfants offrent une seconde vie !

Journée pyjamas :

L'espace d'une journée, le jardin d'enfants s'est transformé en dortoir géant, où enfants et professionnelles avaient revêtis leurs plus beaux pyjamas pour passer une journée cocooning, lumières tamisées, plaid, doudous à gogo ! Une journée zen que tout le monde a apprécié !



Séances de baby gym :

Les séances de baby gym ont pu continuer en partie au sein du gymnase, toujours avec Fabien, animateur sportif du SIVOM Val de Banquière. En revanche, nous avons dû réajuster en cours d'année au vue de la mise en place du plan vigipirate, les séances ont dû être revues à la baisse et celles-ci se sont déroulées au sein de la section. Les familles ont pu venir participer aux séances uniquement dans le gymnase.



Semaine du goût :

En octobre, a eu lieu la semaine du goût. Des ateliers sont proposés aux enfants mais également aux parents. De nombreux parents ont joué le jeu cette année et se sont organisés afin de pouvoir y participer et partager un moment avec leur enfant, l'équipe et les autres enfants. Réalisation de jus d'orange, pizzas maison, cake au pesto, fondue au chocolat avec fruits pour régaler petits et grands !



Collaboration avec la commune de St Martin du Var :

La médiathèque :

Des sorties à la médiathèque sont organisées quand les quotas d'encadrement et la météo le permettent. Cela permet de faire découvrir aux enfants de nouveaux livres. Ils peuvent également en choisir afin de les ramener à la crèche et les partager avec les autres copains qui n'ont pas pu profiter de la sortie. En revanche, sur la fin d'année, au vue du plan Vigipirate, les sorties à la médiathèque n'ont plus été possible.

La mise à disposition des salles municipales :

La fête de fin d'année et la fête de Noël ont lieu dans des salles de la mairie. Si besoin, les salles municipales sont facilement accessibles aux structures petite enfance et c'est un vrai plus.

Mise à disposition du personnel communal :

Les brigades vertes interviennent toutes les semaines pour l'entretien de l'espace extérieur. Les agents d'entretien de la structure font également partie du personnel communal et partagent notre quotidien. Tout comme les agents responsables de la cantine scolaire car les repas sont remontés en température au sein de celle-ci.

Projet passerelle avec l'école maternelle :

C'est le grand projet de ce jardin d'enfants, le projet qui donne sens. De novembre à juin, les enfants participent à des temps en classe toutes les semaines. Chaque enfant va toutes les semaines 15 à 30 minutes en classe avec quelques-uns de ses camarades et les professionnelles de la structure. C'est un réel temps de découverte des lieux, de partage avec les élèves et les maîtresses. Ces temps sont particulièrement appréciés et faciliteront la rentrée à l'école car il n'y aura plus l'appréhension de l'inconnu. En plus de ces temps partagés, les enfants de la structure et les élèves se retrouvent pour les moments forts. Pour le carnaval de l'école, pour la galette, pour fêter la fin de l'année scolaire, pour un goûter partagé avec les élèves de l'école qui ont chanté la chorale de Noël aux enfants de la crèche. Un vrai moment d'échange et de partage. La crèche participe également à La Grande Lessive en collaboration avec les écoles de Saint Martin du Var.

Projet passerelle avec le périscolaire :

Le projet passerelle ne concerne pas que l'école, en effet nous avons également monté un projet d'échange avec le périscolaire. Ces temps d'échanges se déroulent le mercredi, essentiellement le matin. Les enfants de la structure se rendent avec les professionnelles auprès des groupes de petits au centre de loisirs et partagent des temps de jeux extérieurs, des temps de motricité sur parcours, lecture de livres et chants, etc .. C'est un vrai plaisir pour les enfants et les équipes .



Communication avec les parents :

L'équipe du jardin d'enfants utilise la plateforme « Toutemonannée.com » pour publier très régulièrement des photos des enfants lors des ateliers, des temps de jeux libres, lors des échanges avec l'école ou le centre, ou même lors des sorties. Cette plateforme propose également un calendrier où les événements sont notés (baby gym, ateliers ouverts aux parents, etc. ..). La communication se fait également beaucoup par mails et affichages au sein de la structure.

L'écologie au sein de la crèche : Au quotidien le jardin de l'Oustalet s'est inscrit dans une démarche écologique, à ce jour de nombreuses choses sont mises en place dont le tri du plastique, du carton, l'utilisation d'essuies mains réutilisables et non jetables, la sensibilisation des équipes au fait d'éteindre les lumières, l'utilisation de produits éco-labellisés, couches écologiques, achat de surchaussures réutilisables, linge en coton organique, activités avec du matériel de recyclage. La vaisselle ne contient pas de plastique, les plateaux sont en inox, des assiettes et des verres en verre. Les parents ont été sollicités afin de fournir des gourdes en inox.

Une majorité des parents a joué le jeu. La lessive est faite maison. Les goûters sont essentiellement composés de produits de boulangerie ou de gâteaux, tartes, pizzas cuisinées en atelier cuisine par les enfants. Les repas sont fournis par la SNRH mais contiennent au minimum 50% de bio.

La médiation animale : Nous avons décidé de prendre Nathalie, médiatrice animale, pour un travail sur 5 séances. Nathalie vient avec ses chiens, des bergers américains, afin de proposer un moment découverte aux enfants. Elle explique aux enfants comment rentrer en contact avec les chiens, à quel endroit les caresser, leurs apprend à promener le chien en laisse, etc .. 2 séances ont déjà eu lieu et le projet continuera sur 2024.



Présentation:

Adresse : 71, Chemin Saint Sébastian – 06690 Tourrette-Levens

Date d'ouverture : 2012

Agrément : 32 places

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 16

Activités de la crèche:

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 69 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Tourrette-Levens	57
Châteauneuf-Villevieille	5
Falicon	1
La Roquette-sur-Var	1
La Trinité	1
Levens	1
Saint-André de la Roche	3

LES FAITS MARQUANTS 2023:

La Baby Gym :

Sur l'année 2023, 8 séances ont eu lieu de janvier à juin et 3 d'octobre à décembre (1 séance ayant été annulée pour grève).

Nicolas, éducateur sportif, anime toujours les séances, avec la présence de professionnelles qui se positionnent en véritable repère pour les enfants. Elles font également lien entre les enfants et Nicolas afin que ces temps-là soient propices au plaisir, à l'exploration, la découverte de nouvelles sensations au travers du corps, au partage...

Le contenu de séance est revu à chaque rentrée, en équipe et réadapté en fonction des besoins des enfants tout au long de l'année.

Deux séances parents/enfants ont pu être proposées en mai et juin. Nous avons accueilli 4 parents sur le premier créneau et 6 sur la deuxième.

Sur l'année, 30 enfants différents ont pu profiter de cet atelier jusqu'en juin puis 26 nouveaux enfants à partir de septembre 2023.



Le projet passerelle avec l'école Tordo :

Ce projet de partenariat avec l'école maternelle du village est mis en place depuis quelques années maintenant. Il est construit avec Mme Garitti, référente institutrice de l'école.

Il permet aux enfants en âge d'entrer à l'école, de découvrir leur futur lieu de vie, en partageant un temps de récréation plus un temps de classe avec les écoliers, les instituteurs /institutrices, accompagnés des professionnelles référentes de la crèche.

Ces rencontres participent à une transition crèche / école plus sereine pour les enfants ainsi que pour les parents qui sont ravis de l'initiative.

Cette année il y a eu 6 rencontres, pour un total de 14 enfants participants ; 3 institutrices ont pu accueillir les enfants dans leur classe.

Chaque enfant de la crèche a ainsi pu aller à l'école 2 fois. Une première visite basée sur la découverte et la rencontre, l'autre y incluant un temps de partage artistique autour d'un artiste choisi différentes parties. Tony Crag a donc été notre source d'inspiration : collecte de bouchons de différentes couleurs pour un atelier collage en monochrome dans des silhouettes représentant des objets du quotidien. Exposition des œuvres par la suite à la crèche.

Dans la volonté d'établir une continuité entre les différents lieux de vie des enfants par rapport à ce projet, nous avons distribué des supports comme « les livrets passerelles » pour les familles et les grands formats pour un atelier imagier avec les enfants à la crèche. Les « livrets passerelles » relatifs à d'autres écoles alentours ont également été donnés aux familles concernées.

Ainsi, 14 livrets pour l'école Tordo ont été distribués, et 3 pour l'école de Châteauneuf, 2 pour Plan d'Ariou, 1 pour l'école des Moulins et 1 pour celle de la Trinité.

Toujours dans cette démarche de partenariat, nous avons à notre tour accueillis les enfants de l'école maternelle (1 classe) en juillet. Nous avons partagé un temps tous ensemble autour d'une organisation spécifique aux EAJE : l'itinérance ludique, associé à notre projet « Jouer sans jouer ».

Cette rencontre retour a permis aux enfants (anciens et ceux étant restés) de se retrouver encore une fois dans un lieu familier. Elle a permis également aux professionnelles d'amorcer un échange autour des pratiques, là, en l'occurrence autour d'une approche spécifique du jeu pour le jeune enfant.

Petites Parenthèses :

Cette année, notre projet intercommunal d'accompagnement à la fonction parental s'est vécu au travers de 3 séances sur la crèche et une sur le LAEP « A l'Unisson » avec Mai Boulom, éducatrice environnement, choisie en équipe. Ces temps de rencontres et de partages avec les familles se sont déroulés dans un espace végétalisé proposant une découverte sensorielle avec, à disposition, un atelier fabrication de tableaux végétaux, des bacs sensoriels, des instruments de musique traditionnelle, un temps de chant... le tout animé par Mai qui accueille les familles en incarnant dame nature.

Nous avons également participé à la fête intercommunale sur Tourrette Levens organisée autour de plusieurs réunions, l'occasion de se rencontrer entre professionnelles et d'échanger autour des pratiques/inspirations.

Une nouvelle fois nous avons constaté avec enthousiasme le grand intérêt des familles pour ces temps-là, ces moments suspendus qui viennent nourrir le lien entre chaque individu.

Référente du projet : Jessica, auxiliaire de puériculture qui porte le projet auprès de toute l'équipe.



Les différentes fêtes avec les familles :

Nous avons également pu festoyer avec les familles lors de différents évènements comme le Carnaval, la fête de fin d'année et la fête de Noël. Ces moments sont toujours très riches et conviviaux, des occasions pour s'apprêter, s'émerveiller, déguster de bonnes choses et échanger dans un autre cadre avec les familles.



Nous les convions également au sein de la crèche à l'occasion de « cafés familles », environ une fois par mois. Cette année nous avons lancé 6 invitations à venir « prendre le temps » dans notre hall chaleureusement aménagé pour ce temps qui leur est dédié.

Notre blog « Toute mon année.com » :

Cet outil/ espace est mis à disposition des familles depuis octobre, il nous permet de leur partager les moments de vie de leur enfant (photos, vidéos) ainsi que d'autres informations comme des idées recettes, fiches techniques d'activités, les dates de fermeture de l'établissement, lieux ressources ou événements culturels. Le projet est porté par Jessica, AP et Manon EJE, avec la participation de toute l'équipe pour les photos !

Fréquence de publication : dès qu'il y a matière, en limitant le nombre de photos par publications

Le projet « Jouer sans jouets » :

Porté par une AP, Elsa, a été lancé en 2023. Il a demandé de nombreux échanges entre l'AP et l'EJE Manon, plusieurs réunions d'équipe, et la collaboration des parents pour récolter des objets du quotidien et de récupération, remplaçant les jeux et jouets classiques. L'installation et la mise en place de plusieurs journées sans jouets ont demandé réorganisation des espaces et des fonctionnements sur une base d'itinérance ludique. Les enfants se sont appropriés ces instances avec intérêt, curiosité et plaisir ; les résultats ont été très concluants. Plusieurs crèches du SVdB ont également participé à ce projet et une journée a été dédiée dans toutes les crèches.

Ce projet valorise avant tout la créativité des enfants, et apporte un nouveau regard sur le jeu de l'enfant aux professionnelles.

Il a également une dimension écologique dans le rapport à l'utilisation de matières, matériaux récupérés.

L'AP porteuse du projet a bénéficié d'une formation sur l'objet, l'intérêt et la mise en place d'un tel projet.

A l'unanimité, l'équipe souhaite le poursuivre en 2024.

Au total : nous avons vécu 3 journées « sans jouets » dont une intercommunale et une partagée avec les écoliers de Tordo.

CRÈCHE « LA FORMIGUA » DE DRAP

Présentation :

Adresse : 19 boulevard du général De Gaulle 06340 Drap.

Date d'ouverture : 2007

Agrément : 40 places (Avec une autorisation de dépassement de 15%) ; La structure est composée d'un service de bébés, et de deux services d'âges mélangés moyens et grands.

Périodes de fermeture : 1 semaine pendant les vacances scolaires de février, 1 semaine pendant les vacances de printemps (avril), 1 journée en juin, 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agents : 18

Activités de la crèche :

Nombre d'enfants accueillis sur l'année : 84 enfants

Nom de la commune	Nombre d'enfants
Châteauneuf Villevieille	1
Drap	80
La Trinité	3

LES FAITS MARQUANTS 2023:

- Le carnaval : 9 et 14 mars 2023

Nous avons choisi deux dates afin que le maximum d'enfants puisse y participer. Atelier : musique et danse avec l'intervention de Rémi (musicien), maquillage, déguisement, décoration de masque ont été proposés aux enfants.

Les enfants ont préparé la pâte à crêpes le matin pour les déguster au moment du goûter.

- Le goûter des anciens : 3 octobre 2023

Nous organisons en septembre un moment d'échange avec les familles et les enfants qui viennent de faire leur rentrée scolaire.

- La fête de Noël : 19 décembre 2023

Les parents sont invités à cet évènement. C'est l'occasion de se rencontrer dans un autre contexte et de renforcer le lien famille-professionnel.

Rémi, le musicien et Sabrina ont créé un spectacle, des ateliers sur le thème de Noël sont mis en place par l'équipe.

La cuisinière confectionne un buffet gourmand et le père Noël vient distribuer les cadeaux (CD de comptines de notre musicien).

- La fête « Les petites parenthèses : 10 juin 2023

Evènement intercommunal.

Les parents de toutes les structures petites enfance et du relais sont invités à cette fête.

Des ateliers sont mis en place par les équipes.

Les cuisiniers confectionnent un buffet pour le plaisir de tous.

- La fête de l'été : 13 juillet 2023

Les parents sont invités à cette fête. Moment convivial pour échanger autour de l'année qui vient de passer.

Des ateliers sont mis en place par l'équipe (Atelier senteur : plantes aromatiques à reconnaître et découvrir ; Snoezelen : différents objets tactiles, coussins, foulards, lumières ; le toucher : avec des glaçons avec surprises à l'intérieur.).

La cuisinière confectionne un joli buffet, tout est regroupé pour passer un temps agréable avec les familles et leur enfant.

- Rencontre avec les nouvelles familles : 21 août 2023

Ce temps permet aux nouvelles familles de visiter les locaux et des rencontrer et d'échanger avec l'équipe qui va accueillir leur enfant.

Ceci permet de mettre en place une relation de confiance et facilite le premier jour de familiarisation.

- Projet Passerelle avec les écoles maternelles :

Le dispositif Passerelle permet de créer un lien, une continuité éducative sur la base du partenariat, entre la crèche « La Formigua » et l'école maternelle « Romain Knecht » de Drap.

Il tend à répondre au besoin d'adaptation du jeune enfant.

L'entrée de ce dernier à l'école maternelle représente un changement de rythme et de cadre important, qui doit être accompagné au mieux dans l'intérêt de l'enfant et de sa famille.

Cette démarche vise à familiariser les enfants accueillis en crèche avec leur future école, grâce à des visites, des temps d'accueil, des outils.

Les liens assurés par l'équipe de la crèche et celle de l'école, permettront à l'enfant d'être acteur dans ces changements. Il aura plus de repères le jour de la rentrée et pourra donc mieux s'adapter à son nouvel environnement.

PETITE ENFANCE

4] RELAIS PETITE ENFANCE

Présentation :

Adresse : 2 rue du Ghet – 06730 Saint-André de la Roche

Date d'ouverture : 2001 Nombre d'agents : 6

Activités du Relais Petite Enfance :

COMMUNES	NOMBRE D'ASSISTANTS MATERNELS	NOMBRE DE PLACES D'ACCUEIL
Aspremont	3	9 TC
Bonson	6	19 TC
Castagniers	8	21 TC – 4 TNC
Châteauneuf-Villevieille	4	12 TC
Colomars	6	17 TC – 3 TNC – 1 PERI
Drap	14	44 TC – 3 PERI
Falicon	4	12 TC
La Roquette-sur-Var	3	8 TC - 2 TNC
La Trinité	27	77 TC – 4 TNC – 2 PERI
Levens	24	71 TC – 5 TNC – 3 PERI
Saint-André de la Roche	16	43 TC – 3 TNC – 1 PERI
Saint-Blaise	6	15 TC – 2 TNC
Saint-Martin-du-Var	13	36 TC – 2 TNC – 1 PERI
Tourrette-Levens	11	30 TC – 1 TNC
TOTAL	145	414 TC – 26 TNC – 11 PERI

(TC = Temps Complet / TNC = Temps Non Complet / PERI = Péricolaire)

Le nombre des professionnelles de l'accueil individuel est resté stable sur l'année (+5 nouvelles agréées). Néanmoins le nombre de places disponibles a augmenté significativement (+ 20) ceci dû notamment à l'augmentation des agréments en cours.

Pour rappel, le SIVOM Val de Banquière a développé depuis juillet 2022, une aide à l'installation pour toute nouvelle agréée s'installant sur le territoire. Cette dotation de matériel de puériculture permet à la future professionnelle, de concentrer ses moyens financiers sur l'aménagement sécuritaire du domicile.

Un point mensuel sur les disponibilités permet de donner une information fiable et ciblée aux familles à la recherche d'une assistante maternelle.

- **Tableau de participation aux Matinées du Relais :**

Communes	Nombre d'activités proposées	Nombre d'assistantes maternelles (cumul d'AsMat accueillies sur l'année)	Nombre d'enfants (cumul d'enfant accueillis sur l'année)
Drap	32	131	337
La Trinité (janvier à juillet)	41	307	691
Levens	53	335	882
Saint-André de la Roche	46	280	565
Saint-Martin-du-Var	67	307	743
Tourrette-Levens	65	328	904
Aspremont	34	205	622
TOTAL	338	1893	4744

Malgré une baisse du nombre de séances, nous notons une augmentation de 20% de participation des assistantes maternelles aux temps collectifs proposés par le Relais. Avec une moyenne de 6 professionnelles et 14 enfants à chaque séance, les animatrices travaillent en binôme afin d'être disponibles et assurer une qualité des actions menées et un accompagnement des pratiques plus approfondi.

• Les actions particulières 2023 du Relais

- - Le système de référence sur les groupes : assurer le suivi individuel des assistantes maternelles, des enfants et des familles pour renforcer la professionnalisation et les observations et offrir des solutions adaptées.
- - Application de la charte nationale d'accueil du jeune enfant dans chacune des animations pour répondre aux attentes qualitatives de l'accueil
- - La gazette des RAMettes avec une publication bimestrielle
- - « 1,2,3, je conte ! » : animation itinérante pour les enfants et les familles autour du livre (tous les mercredis matin) ; **297** participants
- - Dotation à l'installation pour toute nouvelle assistante maternelle ; **10** kits attribués
- - Les livrets passerelles Relais-écoles ; **103** livrets distribués
- - Les spectacles de Noël : **4** représentations et **294** spectateurs
- - Les baby-olympiades : **180** enfants, **65** AssMat et **35** parents
- - Petites parenthèses (animations de soutien à la fonction parentale) : **3** séances, **30** enfants et **36** accompagnants.

Les réunions d'information collectives « devenir parents »

Trente-huit réunions ont été suivies par **320** familles, qui ont reçu les informations sur les modes d'accueil et services 0-6 ans proposés par le SIVOM Val de Banquière et ses partenaires, leur permettant ainsi de faire le choix le plus adapté à leur situation.

LES FAITS MARQUANTS 2023:

- « **Mieux porter pour mieux se porter** » : 3 matinées de sensibilisation et d'apports théoriques sur le besoin de portage de l'enfant (physiologique) et le portage à bras pour préserver le corps de l'adulte.

Pour la 1^{ère} fois, ces temps ont regroupé des professionnelles de l'accueil individuel (AssMat) et de l'accueil collectif (agents de crèche), qui ont pu échanger sur les conditions d'exercice des unes et des autres.

Ces matinées ont été complétées par l'intervention d'un kinésithérapeute en soirée, sur les troubles musculosquelettiques consolidant les apports autour du portage.

PETITE ENFANCE

5] LUDOTHEQUES

LUDOTHÈQUE DE SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE

Présentation :

Adresse : 33 boulevard du 8 mai 1945 – 06730 Saint-André de la Roche

Jours et horaires : Les mercredis de 9h à 12h

Périodes de fermeture : 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agent : 1

Activités de la structure :

→ Répartition mensuelle de la fréquentation jusqu'au 31 décembre 2022 :

	Nombre d'heures	Nombre d'enfants	Nombre d'adultes
Janvier	12	16	12
Février	12	16	15
Mars	15	30	21
Avril	12	27	20
Mai	12	14	8
Juin	12	36	22
Juillet	12	18	10
Août	0	0	0
Septembre	12	17	13
Octobre	12	25	21
Novembre	15	23	21
Décembre	9	14	13
TOTAL	135 h (135 h en 2022)	236 (216 en 2022)	176 (130 en 2022)

- 45 semaines d'ouvertures au total (45 semaines en 2022)

→ Cela représente :

48 enfants différents ont fréquenté la ludothèque en 2022 (47 enfants en 2022)

Répartition des familles par communes (sur 35 familles dont 25 nouvelles):

Aspremont	Drap	La Trinité	Saint- André de la Roche	Tourrette- Levens	Levens	Hors SIVOM (*)
2	5	6	13	1	0	4

(*) Nice, Saint-Laurent du Var, Beaulieu sur mer

Répartition des enfants par âge :

0-1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	5-6 ans
9	6	9	14	5	5

Répartition des adultes par qualité (sur 35 adultes « accompagnants ») :

Mères	Pères	Assistante maternelle	Grand-pères	Grand-mères	Autres (enfant de + de 6 ans)
26	3	2	1	5	2

— LUDOTHÈQUE DE TOURRETTE-LEVENS

Présentation:

Adresse : 71 Chemin Saint Sébastian – 06690 Tourrette-Levens

Jours et horaires : Les mercredis de 14h à 17h

Périodes de fermeture : 3 semaines en août, 1 semaine à Noël

Nombre d'agent : 1

Activités de la structure :

→ Répartition mensuelle de la fréquentation jusqu'au 31 décembre 2022 :

	Nombre d'heures	Nombre d'enfants	Nombre d'adultes
Janvier	12	37	33
Février	12	22	20
Mars	15	55	42
Avril	12	16	11
Mai	15	29	27
Juin	12	21	20
Juillet	12	41	21
Août	0	0	0
Septembre	12	20	20
Octobre	12	36	22
Novembre	15	20	23
Décembre	9	14	20
TOTAL	138 heures	311 enfants	259 accompagnants

- 46 semaines d'ouvertures au total (44 semaines en 2022)

→ **Cela représente :**

58 enfants différents ont fréquenté la ludothèque en 2023

24 adhésions au total (35 en 2022).

Répartition des familles par commune :

Tourrette-Levens	Saint-Blaise	Aspremont	Saint-André de la Roche	Colomars	Levens	Chateaufort
40	1	4	8	1	2	2

(*) Nice

Répartition des enfants par âge :

A naître	0-1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	5-6 ans
1	10	10	11	6	4	15

Répartition des adultes par qualité (sur 35 adultes « accompagnants ») :

Mères	Pères	Assistante maternelle	Grand-mères	Grand-pères	Accueil Mineur	Autres (enfant de + de 6 ans)
35	7	1	4	3	10	3

1. Introduction

Le poste de psychologue a été créé en septembre 2005. Cette création est issue de la volonté constante du SIVOM Val de Banquière de soutenir et d'améliorer la qualité d'accueil proposée au public au sein de ses établissements.

Les missions générales sont de contribuer au bien-être des enfants accueillis par l'adaptation des structures et des pratiques professionnelles à leur besoin, de soutenir les professionnels dans une réflexion sur leurs pratiques professionnelles et d'accompagner les familles par l'observation des enfants et la rencontre des parents.

2. Temps d'observation sur le lieu d'accueil

➤ Objectifs :

Ces observations peuvent être ciblées, par exemple, sur la dynamique du groupe d'enfants, sur une pratique professionnelle ou sur le développement d'un enfant en particulier.

Il s'agit de prévenir et repérer les troubles psychiques du jeune enfant ; de mettre en évidence les pratiques professionnelles inadaptées au développement harmonieux de l'enfant et à son épanouissement psychologique et de pérenniser les pratiques adaptées.

➤ Activités :

- Journées ou demi-journées de présences mensuelles en structure collective
- Participation trimestrielle aux animations du Relais Assistants Maternels dans chaque commune.

3. Lien avec les partenaires extérieurs

➤ Objectifs :

Proposer une orientation adaptée aux difficultés rencontrées par le public accueilli.
Assurer une continuité et une cohérence entre les différents acteurs institutionnels.
Coordonner des actions de formation avec nos partenaires.

➤ **Activités :**

Echanges présentiels et distanciels, avec les écoles, les professions libérales ou les professionnels de services médico, socio, psycho, éducatifs.

Accueils de stagiaire psychologue en 4-5ème année et présence au jury de validation du titre.

4. Entretiens familiaux

➤ **Objectifs :**

Soutenir la fonction parentale : informer, accueillir les doutes et inquiétudes, orienter si nécessaire.

➤ **Activités :**

Entretiens à la demande pour des préoccupations variées des familles, comme le sommeil, la gemellité, la relation aux autres, par exemple.

Orientations vers les institutions et les professions libérales.

5. Réflexion sur les pratiques professionnelles

➤ **Objectifs :**

Echanger autour des questionnements des professionnelles et des observations réalisées afin de soutenir la nécessaire réadaptation constante aux besoins des enfants.

Permettre aux accueillantes de mettre en mots les émotions ressenties au contact des enfants et de leurs familles, afin d'optimiser leur positionnement professionnel.

Favoriser l'accès à des savoirs spécifiques.

Apporter un éclairage spécifique dans l'élaboration des projets du service.

Création d'un dispositif d'analyse de la pratique professionnelle pour tous les agents accompagnant les enfants, les adjointes de direction et les directrices de structure.

➤ **Activités :**

Temps d'échange en structure collective lors des présences en structure.

Réunions en soirée pour réunir une équipe en totalité pour un projet spécifique.

Réunions avec l'équipe du RAM

Supervisions du Lieu d'Accueil Enfants - Parents Trinité, clôture en juin 2023.

Supervisions du Lieu d'Accueil Enfants - Parents Tourrette-Levens

Réunions d'échanges avec les directrices et le responsable du pôle

Réunions d'analyse de la pratique professionnelle

6. Accompagnement des équipes de la Trinité pendant le transfert vers une autre collectivité

➤ **Objectifs :**

Evaluer les besoins des professionnels, des enfants et des familles pendant la période de transition

Permettre aux professionnels d'exprimer leur vécu singulier

Elaborer des actions de soutien individuel ou collectif

➤ Activités :

Réunion avec l'équipe de direction

Entretiens individuels

Observation des groupes d'enfants

Partage des analyses avec le responsable du pôle

7. Accompagnement dans le cadre de l'accueil d'enfants nécessitant un accueil spécifique ou porteurs de handicap ou de maladie chronique.

Lors du repérage d'une inadéquation, temporaire ou définitive, entre les possibilités physiques, sensorielles, cognitives, relationnelles, psychiques, d'un enfant et les conditions d'accueil proposées habituellement, nous engageons un accompagnement spécifique.

Cet accompagnement spécifique a pour but de favoriser l'inclusion, la compensation, l'équité et la représentation positive de la différence.

➤ Objectifs :

Evaluer les besoins de l'enfant au fil de son évolution dans la structure.

Accompagner les parents dans la reconnaissance des compétences et des différences de leur enfant.

Proposer des espaces de parole pour les professionnels autour du handicap, de l'accompagnement de l'enfant et de sa famille.

Pérenniser le partenariat avec les directeurs de Masters en psychologie pour accueillir des stagiaires « compagnon individuel ».

➤ Activités :

Observations spécifiques

Temps d'information et de régulation avec les professionnels pour ajuster régulièrement l'accueil de l'enfant et sa famille

Orientations vers une prise en charge extérieure

Accompagnement spécifique vers l'institution scolaire

Supervision des compagnons individuels : annotations de compte rendu journalier et entretien mensuel

Participation active aux actions du service et de la collectivité pour l'accueil spécifique, en lien étroit avec la cellule de coordination des accueils spécifiques.

Transfert de la mission Référent Handicap Petite Enfance aux Référents Santé Accueil Inclusif identifié dans chaque structure.

ANIMATION DU TERITOIRE



ANIMATION DU TERRITOIRE

Bilan Synthétique

Acteur et/ou partenaire des Politiques Éducatives et de Loisirs des communes, le Pôle Animation cherche à améliorer chaque année :

- Le service aux usagers ;
- Les conditions de travail des agents ;

tout en prenant en compte un contexte budgétaire limité et un cadre réglementaire contraignant.

Sur tous les secteurs, Enfance, Jeunesse, Séjours et Sports, de nombreux projets ont été mis en œuvre en 2023 au bénéfice de nos différents publics.

À retenir pour 2023 :

Au niveau des services à la population

- Reprise de compétence Jeunesse et Sports par la commune de La Trinité – septembre 2023
- Ouverture des ACM péri et extrascolaires de Châteauneuf-Villevieille sur une année pleine
- Transfert de la gestion du périscolaire de Castagniers en janvier 2023
- Ouverture des Maisons des Jeunes de Castagniers et d'Aspremont sur une année pleine
- Ouverture de la Maison des Jeunes de Bonson en avril 2023
- Ouverture de la Maison des Jeunes de Saint Martin du Var en juin 2023
- Ouverture des Accueils de jeunes de Saint André de la Roche, Colomars et Levens en 2023
- Mise en œuvre de la Prestation de Service jeunes sur l'ensemble du territoire
- Travail préparatoire et/ou signature de nouveaux PEDT sur Châteauneuf-Villevieille, La Roquette sur var et Saint Blaise
- Travail préparatoire à la reprise de compétence Enfance, Jeunesse de Drap pour mars 2024

Au niveau des Ressources Humaines

- Augmentation du taux horaire de la vacation indexé sur le SMIC Horaire.
- Augmentation du forfait des animateurs vacataires pour les vacances (+10 € / jour à partir de juillet 2023)
- Augmentation progressive du régime indemnitaire des agents permanents

- Stagiairisation de 2 directeurs ACM et recrutement par mutation de 2 agents
- 8 nouveaux contrats d'animateurs non titulaires

Au niveau administratif et budgétaire

- Modification des tarifications du Pôle Animation pour septembre 2023 permettant une augmentation sensible des recettes
- Recherche et obtention de subventions conséquentes sur les secteurs concernés : Sport Santé, Politique de la Ville, investissement
- Obtention d'une subvention d'investissement de la CAF de 96 000 € pour l'achat de 4 minibus
- Généralisation du « Portail Famille » avec poursuite de la formation et de l'accompagnement des agents concernés sur les communes

→ Ressources Humaines

Encadrement : Responsable de Pôle 1
 Responsables de Services et/ou de secteurs 5
 Coordonnateurs 6
 Encadrement de proximité [Direction ACM et MDJ] 30

92 ETP – 66 permanents dont 39 titulaires – 27 non titulaires
 26 ETP vacataires

→ Listes des Services par communes

	Enfance			Jeunesse			Séjours		Sport	
	Péri	Mercredi	Extra	MDJ	Accueil jeunes	PS Jeunes	Séjours	Mini camps	Sport	Sport santé
Aspremont		X	X	X		X		X		X
Bonson	X	X	X	X		X	X	X		X
Castagniers	X	X	X	X		X	X	X		X
Châteauneuf-Villevieille	X	X	X					X		X
Colomars				X	X	X	X	X		X
Drap										X
Duranus										X
Falicon	X	X	X	X		X	X	X		X
La Roquette sur Var	X	X	X				X	X		
La Trinité				X			X	X	X	X
Levens				X	X	X	X	X		X
Saint André de la Roche	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Saint Blaise	X	X	X	X		X		X		X
Saint Martin du Var				X		X	X	X		X
Tourrette-Levens										X

→ **Nombres de bénéficiaires**

	Inscrits	Actes
Enfance	1 684	278401
Jeunesse	566	12 023
Séjours	608	2 572
Activités sportives (hors scolaire)	779	-
Sport Santé	1129	-

→ **Nos indicateurs de gestion et tableaux de bord**

- Suivi des inscriptions et du nombre d'Actes CAF
- Évolution des recettes familles et du QF médian
- Composition des équipes et taux de qualification
- Suivi du budget vacations
- Suivi des budgets de fonctionnement

Animation du Territoire

1] FORMATION

Sur plusieurs de nos ACM, la composition de nos équipes d'animation est complexifiées par les exigences réglementaires. Il y a pénurie d'animateurs diplômés !

La formation est un enjeu pour les prochaines années pour :

- Répondre aux exigences règlementaires (taux d'encadrement).
- Augmenter les compétences des équipes d'Animation.
- Favoriser la stabilisation des équipes.

➤ Les Formations qualifiantes 2023

INTITULÉ	Aspremont	Bonson	Castagniers	Châteauneuf	Colomars	FALICON	LA TRINITE	LEVENS	R / V	SADLR	SMV	ST BLAISE	TOURRETTE LEVENS	COÛT PAR STAGE
BAFD						1		1	1					360 à 700 €
BAFA	1	1	2			2	4		1	3	3	1		360 à 660 €
SB		1	1		2			3		3				220 €
PSE1							4							55 €

➤ Les formations internes animées par les Responsables du Pôle Animation.

Ces formations de qualité, s'adaptent au mieux aux exigences du terrain et représentent un coût budgétaire minime. Elles sont organisées sur les temps de réunions mais aussi lors de journées ou demi-journées spécifiques.

Observations :

- La journée de formation du Pôle Animation du mercredi de septembre a été organisée par secteur et décentralisée sur deux sites.

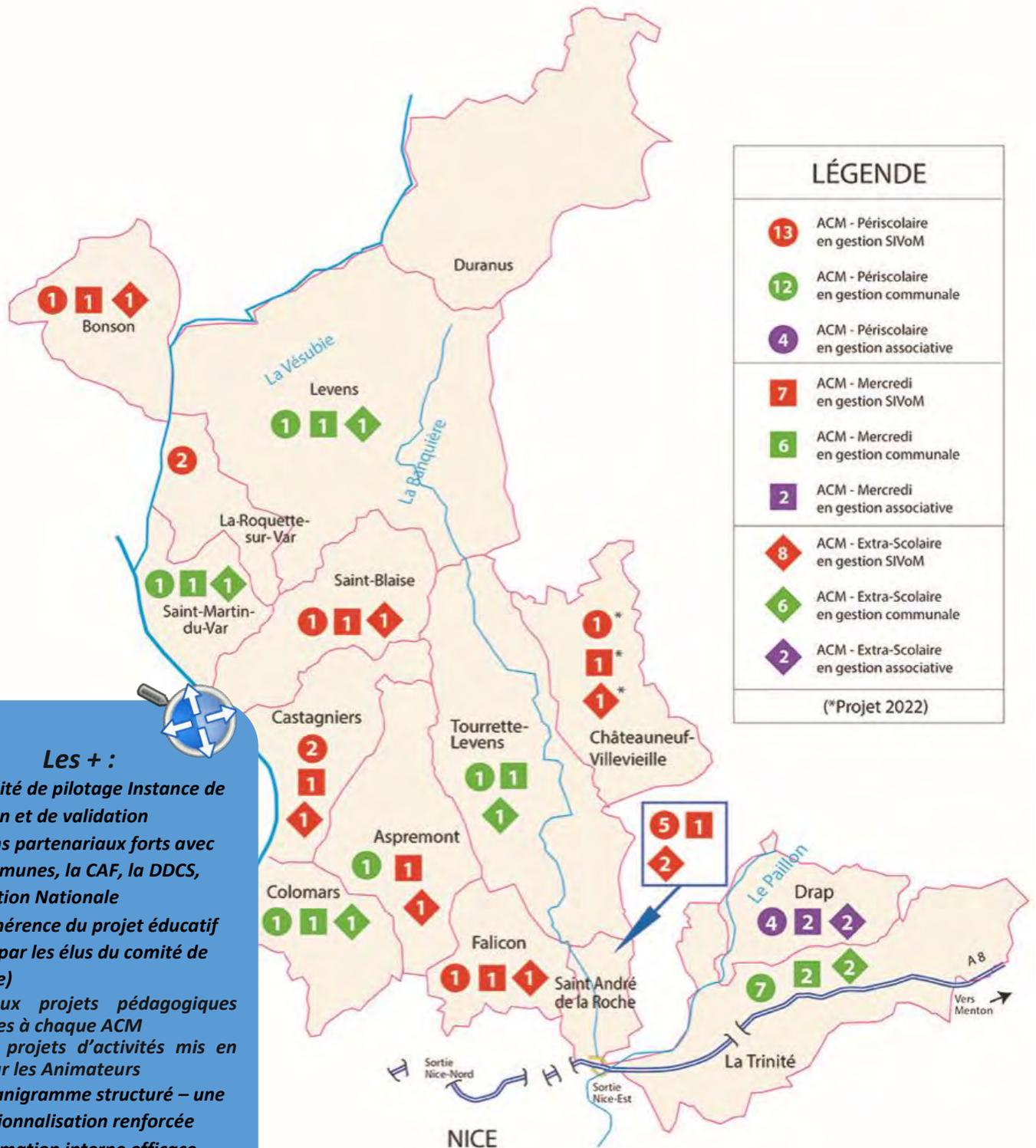
Cette formule, permet de mieux adapter le contenu aux spécificités et contraintes locales.

- La maîtrise du logiciel d'inscription CIVIL Net Enfance nécessite la mise en place d'un plan de formation important impactant les agents du SIVOM et des communes concernées.

- Mise en œuvre d'un projet « Tremplin Jeunes » permettant à des jeunes de 16 à 18 ans, issus de nos MDJ, d'être sensibilisés au métier d'Animateur (12 jeunes concernés pour la 1^{ère} session), puis de bénéficier de la prise en charge du Bafa.
- Incitation pour les animateurs permanents de s'inscrire aux formations CNFPT ciblées

Perspectives 2024 :

- ⇒ Organisation en intra, en partenariat avec l'association « Les Francas », de 2 sessions de formation Bafa 1 et Bafa 3, en immersion sur l'ACM de Castagniers, aux vacances de printemps 2024



Les + :

- Un comité de pilotage Instance de réflexion et de validation
- Des liens partenariaux forts avec les communes, la CAF, la DDCS, l'Éducation Nationale
- Une cohérence du projet éducatif (validé par les élus du comité de pilotage)
 - ↳ aux projets pédagogiques spécifiques à chaque ACM
 - ↳ aux projets d'activités mis en œuvre par les Animateurs
- Un organigramme structuré – une professionnalisation renforcée
- Une formation interne efficace permettant d'améliorer les compétences des équipes

Animation du Territoire

2] ENFANCE

St André de la Roche

Responsable du Secteur

Di Benedetto Virginie – 06 88 88 46 17 – vdibenedetto@svdb.fr

Coordinateur périscolaire : Cassini Vincent – 06 23 09 06 40

Nb d'ACM déclarés : périscolaires 4 Mercredi 1 Extra-scolaires 1 ou 2 selon la période.

Nb de directeurs diplômés : 4

Nb de directeurs qualifiés : 4

Nb d'Animateurs diplômés : 14 + 6 ATSEM

Nb d'Animateurs stagiaires : 0

Nb d'animateurs non diplômés : 6

► ETAT DES LIEUX 2023/2024 :

- Ouverture d'une classe ULIS sur l'école Jules MUSSO en septembre 2023,
- Poursuite de la formation du coordinateur, délégation de tâches...
- Reconduction du « Plan Ski » qui a pour but de faire découvrir cette activité aux enfants sur la saison d'hiver.
- Continuité des projets communs dans le cadre du PEDT et de Plan mercredi.
- Pris en charge de la gestion de l'ACM du quartier du Manoir
- Organisation du Carnaval.
- Gestion de la patinoire.
- Recrutement d'un adjoint de direction par mutation de la commune de Nice.

EFFECTIFS 2023/2024

ACM PÉRISCOLAIRES				
	PLAN	MUSSO	COLOMAS	GERMAINE CHEMIN
MOYENNE FRÉQUENTATION MATIN	25	25	22	20
MOYENNE FRÉQUENTATION MIDI	140	113	107	88
MOYENNE FRÉQUENTATION SOIR	48	33	38	39

ACM PÉRISCOLAIRE MERCREDIS	
ST ANDRÉ	
NOMBRE JOURS D'OUVERTURE	35
MOYENNE FRÉQUENTATION MATERNELLES	40
MOYENNE FRÉQUENTATION ÉLÉMENTAIRES	35
TOTAL	75

ACM EXTRA-SCOLAIRES 2023		
SITES	BABI MATERNELLES	COLOMAS ÉLÉMENTAIRES
HIVER		
Nombre jours d'ouverture	10	10
Nombres d'actes	500	350
Moyenne fréquentation par jour	50	35
PRINTEMPS		
Nombre jours d'ouverture	10	10
Nombres d'actes	500	390
Moyenne fréquentation par jour	50	39
ÉTÉ		
Nombre jours d'ouverture	32	
Nombres d'actes	1440	1600
Moyenne fréquentation par jour	45	50
AUTOMNE		
Nombre jours d'ouverture	9	9
Nombres d'actes	306	378
Moyenne fréquentation par jour	34	42
NOËL		
Nombre jours d'ouverture	4	4
Nombres d'actes	152	128
Moyenne fréquentation par jour	38	32

VACANCES D'AUTOMNE 2023

À L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS DE SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE
DU 23 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE

DE 7H30-9H15
à DE 16H30-18H30

POUR LES 3-11 ANS

LES MONSTRES DE LA TÉLÉ

INTERVIEW DES MONSTRES
LE JOURNAL BABI HEBDO
GRANDS JEUX DES DIABLOTTINS
ATELIERS CULINAIRES SANGUINOLANTS
SORTIES TERRIFIANTES

TOUT POUR PASSER
DES VACANCES D'ENFER !
AVEC
UN STAGE SPORTIF EN PARTENARIAT
AVEC LE SERVICE DES SPORTS

Lieu d'Accueil - Maternelles 3/5 ans : École du Plan / Babi Club
Lieu d'Accueil - Élémentaires 6/11 ans : École Félix Colomas

INSCRIPTIONS : www.portailenfance-svdb.ciril.net
OU AU BUREAU ENFANCE JEUNESSE DU SIVOM VAL DE BANQUIÈRE
11 QUAI DE LA BANQUIÈRE
06730 SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE
Pour plus d'informations : 04 93 27 72 80

VACANCES DE NOËL

À L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS DE SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE
Horaires d'accueil : 7h30-9h15 / 16h30-18h30

POUR LES 3-11 ANS

La Magie des FÊTES

DU 2 AU 5 JANVIER 2024

Lieu d'Accueil Maternelles : École du Plan
Lieu d'Accueil Élémentaires : Babi Club

AU PROGRAMME

- COCOONING PARTY TOUS EN PYJAMA !
- JOURNÉE DE GALA
- ESCAPE GAME
- VISITE DU PÈRE NOËL AVANT SON RETOUR AU PÔLE NORD
- ET PLEIN D'ACTIVITÉS FÉRIQUES

Inscriptions
sur le portail famille du SIVOM : www.portailenfance-svdb.ciril.net
+ D'INFOS : 04 93 27 72 80

VACANCES DE PRINTEMPS

À L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS DE SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE

LE FESTIVAL DU FILM

DU BABI CLUB
DU 22 AVRIL AU 3 MAI 2024

AU PROGRAMME

- SPECTACLE
- CRÉATION DE FILM
- REMISE DE PALME D'OR

JOURNÉE INTER CENTRE OLYMPIQUE
"LES JEUX ME BOUGENT"
EN PARTENARIAT
AVEC LA MAISON SPORT-SANTÉ

Lieu d'Accueil Maternelles : École du Plan
Lieu d'Accueil Élémentaires : École Félix Colomas
HORAIRES D'ACCUEIL : 7H30-9H15 / 16H30-18H30

INSCRIPTIONS
sur le portail famille du SIVOM : www.portailenfance-svdb.ciril.net
+D'INFOS : 04 93 27 72 80

VACANCES D'HIVER

À L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS DE SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE

LE BABI EN SCÈNE

DU 26 FÉVRIER AU 8 MARS 2024

AU PROGRAMME

- THÉÂTRE,
- COMÉDIE MUSICALE, CIRQUE,
- MAGIE, STAND-UP,
- SPECTACLE DES ANIMATEURS,
- « INCROYABLE TALENT »,
- GRANDS JEUX ET SORTIES ...

Lieu d'Accueil Maternelles : École du Plan
Lieu d'Accueil Élémentaires : École Félix COLOMAS
Horaires d'accueil : 7h30-9h15 / 16h30-18h30

Inscriptions
sur le portail famille du SIVOM : www.portailenfance-svdb.ciril.net
+D'INFOS : 04 93 27 72 80

Saint-André de la Roche **GRATUIT**
 L'ÉQUIPE D'ANIMATION VOUS INVITE AU
CARNAVAL
LES TRÉSORS
19 MARS 2023 **DU MONDE**
 À PARTIR DE 14H

CORSO PLACE JULES MUSSO
ET ALLÉE DES COMMERCANTS
STAND MAQUILLAGE
BATAILLE DE CONFETTIS - JEUX - DANSES
ANIMATIONS CARNAVALESQUES ...

BOMBES INTERDITES!

RENDEZ-VOUS
PLACE JULES MUSSO
 (en cas de pluie repli
 Salle des Fêtes de la Mairie)

RENSEIGNEMENTS : 04 93 27 72 80

Commune de Saint-André de la Roche

En partenariat avec le Comité des fêtes de Saint-André, l'action culturelle municipale, l'association Lou Pitchoun Babi, Capoeira Da sorte et le Comité d'action pour la sauvegarde de Saint-André.

La Patinoire de Noël
 DE SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE
 DU **27** AU **30** DÉCEMBRE 2023

Horaires

MERCREDI 27 ET JEUDI 28 :
 10H-12H
 14H-18H30

VENREDI 29 :
 10H-12H et 14H-21H30

SAMEDI 30 :
 10H-12H et 14H-18H30

ANIMATIONS DU SERVICE DES SPORTS :

MERCREDI 27 & JEUDI 28 :
 10H-11H : Le Parcours des Pingouins pour les 3/8 ans
 11H-12H : Séances de Randonnée et Jeux traditionnels pour les 6/11 ans

TARIF 2€ / 30 MIN DE GLISSE
 PATINS ET CASQUES FOURNIS
 GANTS OBLIGATOIRES (NON FOURNIS)

STAND DE GOURMANDISES
LES APRÈS-MIDIS
FOODTRUCK LE VENDREDI SOIR

PLACE JULES MUSSO

À PARTIR DE 3 ANS
 DE 3 À 6 ANS LES ENFANTS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS SUR LA GLACE)
 DE 6 ANS ET AU-DESSUS LES ENFANTS SONT RESPONSABLES DE LEUR PROPRE ÉQUIPEMENT

Commune de Saint-André de la Roche

LES PROJETS MARQUANTS :

• Projet « la kermesse d'Halloween » :

L'équipe d'animation a organisé une kermesse d'halloween. Ce projet a été mis en place en transversalité avec les enseignantes de l'école.

Les animateurs ont réalisé des stands en lien avec le thème de l'année : « le Cinéma ».

Chaque animateur et enseignant animait un stand en lien avec la thématique.

Grâce à la participation des parents, un goûter a été proposé aux enfants.

Cette kermesse a pour vocation de créer un moment convivial et de partage entre enseignants, animateurs et enfants, approfondir, consolider les liens et offrir aux enfants une après-midi festive.

Nous atteignons pleinement les objectifs du PEDT.



Projet « Chanson pour chorale »

Objectif : Apprendre des chants pour célébrer les fêtes traditionnelles (sans connotation religieuses) afin d'apporter de la joie, de pouvoir se retrouver tous ensemble le temps d'une soirée.

Déroulement :

Tout au long de la période, les enfants ont dû apprendre des chansons choisies par l'équipe enseignante (6 au total) et 1 chanson par l'équipe d'animation. Le but de ce projet était de créer une chorale afin de célébrer les fêtes de fin d'année lors d'une soirée.

Bilan : c'est un projet commun qui permet d'unir tout le monde (parents, enfants, enseignants et animation).



• Projet « Marché de Noël » :

Objectif : Création d'objets grandeurs nature décoratifs sur le thème de Noël, lors du grand marché de Noël de Saint-André de la Roche.

Déroulement : Dans le cadre du marché de Noël qui a eu le vendredi 15 décembre, les élus de la commune ont sollicité les équipes d'animation du périscolaire pour créer des décors afin d'exposer leurs œuvres le soir du marché de Noël. Nous avons choisi de fabriquer un bonhomme de neige à base de matériaux recyclés.

Ce projet a été réalisé pendant le temps méridien et l'accueil du soir avec les enfants.

Bilan : C'est un projet qui valorise le travail en équipe. Il y a eu une très bonne implication des enfants et le rendu a été très positif.



Projet parentalité :

Objectif : développer les échanges intergénérationnels (parents / enfants).

Déroulement : depuis septembre 2023 et cela jusqu'à la fin de l'année, nous avons décidé d'ouvrir les accueils aux parents lors d'un temps périscolaire, 1 à 2 fois par trimestre en mettant en place des petits déjeuners et des goûters à thème dans une ambiance conviviale et détendue afin de réinstaurer une communication avec les parents.

Un 1^{er} petit déjeuner sur le thème d'halloween a été mis en place, les salles ont été décorées sur le thème d'halloween avec les enfants et nous leur avons demandé de venir avec leur plus beaux déguisement (en accord avec l'équipe enseignante pour faire une journée un peu spéciale sur halloween).

Des goûters parents/ enfants ont été mis en place pour finir l'année 2023.

Sur cette journée un peu spéciale pour les enfants, il y a eu le repas de Noël: ils ont mangé tous ensemble avec la mise en place d'animations.

Cette journée s'est terminée par un goûter partagé avec les parents. Lors de ce goûter festif « retour en enfance », les parents et enfants ont dû s'affronter sur des jeux tels que : « animation musicale, chanson de la chorale de Noël, activités culinaires muffins, barbes à papa, chocolat chaud »

Bilan : Nous allons continuer à faire ces rencontres parents / enfants, pour les périodes à venir en mettant en place des journées spéciales (avant chaque début de période de vacances scolaires).



Projet intergénérationnel :

Objectif : Développer les échanges intergénérationnels et favoriser la solidarité.

Déroulement : A l'occasion de certaines fêtes dans l'année, notamment « Pâques, Noël », l'équipe a pour projet de partager des moments conviviaux avec les résidents de la maison de retraite, dans le cadre du périscolaire et sur les mercredis. Nous travaillons avec les enseignants sur des supports pour les personnes âgées : petits cadeaux, goûters en commun, spectacle musical ; théâtral et dansant, tout y est pour un cocktail de légèreté et de convivialité.

Bilan : Ce projet a été mené à terme et apprécié de tous les participants (équipe d'enseignante, équipe d'animation, les enfants, les résidents et équipe de la maison de retraite).



Projet « Carnaval »

La thématique de cette année était : « Les trésors du monde ».

Chaque ACM a proposé des stands en lien avec le thème sur la place Musso.

Les familles ont pu participer aux ateliers, à une bataille de confettis, à un défilé dans la rue des commerçants suivant un « camion char » décoré par l'équipe, nous avons eu deux troupes de danse ; la première (mise à disposition par la Métropole) : « Lou Paillassou » qui a proposé des danses niçoises et la seconde : chorégraphie de « French cancan » par l'école de danse « Classi jazz ».

L'association de Capoeira a fait une intervention et les animateurs et les enfants ont proposé plusieurs chorégraphies pour une ambiance festive.

Stands :

Le Plan : Voyage en Chine

Activités manuelles (Réalisation Chapeaux Chinois, Cerisiers, baguettes chinoises ...)
+ Réalisation d'une fresque « Muraille de Chine »

Musso : Les Pyramides Egyptiennes

Pyramide des défis/duel, atelier origami
+ Réalisation de Pyramide en 2 dimensions

Colomas : Aux couleurs du Brésil

Atelier jeu d'adresse brésilien, memory géant, maracas...

Abadie : l'Art à la Française : Atelier « caricature », jeu de précision, jeu d'adresse.

Le goûter a été proposé par les parents d'élève, le Comité des fêtes et le service culture.





✓ **Projet « MERCREDIS SKI » (7/11ans).**

Le conseil départemental des Alpes Maritimes, à travers le plan ski, souhaite favoriser l'accessibilité à la pratique des sports d'hiver des jeunes en contribuant financièrement à l'organisation de sorties ski dans les stations du Mercantour. Nous avons donc reconduit cette action pour la saison d'hiver 2023.

Rappel des objectifs

- La découverte du milieu montagnard
- L'apprentissage d'une activité sportive : le ski
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant
- Permettre aux enfants de développer des valeurs liées à l'autonomie, la socialisation et la citoyenneté.

Le public & Effectifs

Les enfants de Saint André de La Roche et de Bonson ont participé à 8 mercredis Ski et une fête du ski (22/03/23)

	Effectifs
Saint André	33 enfants
Bonson	5
Total	38

Le taux de participation est satisfaisant. Le retour des enfants, mais aussi celui des parents, sur place et tout au long des semaines, est très positif. Tous les moments de la vie quotidienne ont été réfléchis pour que les enfants soient dans les meilleures conditions pour apprendre à skier.

L'équipe d'encadrement

Une équipe solide, mixte et expérimentée
Une directrice, responsable de terrain,
Un éducateur sportif,
Une animatrice (Secteur des Collines)

Bénévoles

5 bénévoles se sont relayés.
Certains sont investis, d'autres un peu moins.
Il est certain que leur nombre est trop important. Il serait préférable, d'avoir moins de bénévoles pour miser sur la continuité pédagogique.

Restauration

Le restaurant « Le Bataclan » n'est pas une réussite.
La variété des repas laisse à désirer

Partenariat CD 06

Le service des sports du Conseil Départemental est réactif
L'interface Plan ski 06 a bien été remplie pour le suivi et surtout l'obtention des subventions.

Projection 2024

- Etoffer l'équipe d'encadrement en ajoutant un agent
- Améliorer l'organisation du prêt de matériel aux familles
- Trouver un espace de stockage adéquate
- Vérifier le matériel avec le CD 06
- Echanger avec les moniteurs pour un apprentissage plus ludique du ski.
- Changer de restaurant



✓ Projet « ACM SOLIDAIRES » (3/11ans).

C'est la grande récolte alimentaire des accueils collectifs de mineurs des Alpes-Maritimes ! Chaque année depuis 5 ans, les enfants de tout le département se mobilisent pour récolter des denrées alimentaires et des produits d'hygiène en faveur des plus démunis. Ces denrées sont reversées aux deux associations partenaires qui se chargent de les redistribuer.

Objectifs :

- Sensibiliser les enfants aux difficultés rencontrées par certaines personnes en France
- Eduquer les enfants à la citoyenneté par la mise en place d'une action solidaire

Déroulement : Pour ce projet d'ACM Solidaire, nous avons sensibilisé les enfants, tout au long du périscolaire et lors des vacances scolaires d'automne, sur la faim dans le monde et sur la nécessité d'aider son prochain.

Etant sur le thème de « Ratatouille » durant les vacances, nous avons fabriqué avec les enfants une affiche grandeur nature avec au menu la recette magique, ainsi qu'un sac récolte de denrées.

A l'aide d'un affichage, nous avons sensibilisé les parents à ce projet afin qu'ils jouent le jeu avec leurs enfants et qu'ils ramènent des denrées alimentaires non périssables pour les personnes démunies.

Bilan : C'est un projet qui marche bien où les parents et enfants s'investissent. Ainsi, une très belle récolte a été faite grâce aux enfants et aux parents.

Cette année nous avons commencé le projet sur le périscolaire. La fabrication du four récepteur de denrée alimentaire à beaucoup plu aux enfants. La participation a été bonne également et la sensibilisation à la solidarité aux plus démunis a permis une bonne récolte.



Perspectives 2024 :

► SERVICE ENFANCE :

- Poursuivre la formation des jeunes des MDJ ayant l'envie et le potentiel pour devenir animateur (projet tremplin jeune), il faudra penser à limiter le nombre de participants afin de pouvoir les accueillir et les former dans les meilleures conditions).
- Former au PSC1 tous les agents et former au BAFA les agents qui s'impliquent.
- Maintenir le lien avec les associations de parents d'élèves afin de partager des moments conviviaux avec les familles et l'équipe enseignante.
- Proposer des projets sur l'équilibre alimentaire et faire du temps de repas un moment agréable...grâce à une formation de tous les agents en septembre avec l'intervention d'une diététicienne afin de proposer un équilibre sur les goûters donnés aux enfants avec une thématique commune aux 5 périscolaires de la commune qui sera « Manger, bouger »
- Continuer d'inviter les familles à des ateliers spécifiques pour valoriser le travail des agents et maintenir le lien avec celles-ci ;
- Réflexion sur les temps de terrain et de préparation des directeurs en essayant d'équilibrer les deux afin d'avoir un rendu de qualité et un bien-être au travail
- Renouvellement du PEDT (rédaction et projets communs écoles/périscolaires)
- Recrutement d'une nouvelle directrice adjointe pour l'Abadie qui sera également directrice de l'ACM du Manoir.
- Restructurer l'accueil et le temps d'animation au Manoir.

Animation du Territoire

3] ENFANCE

Secteur des Collines

Responsable du Secteur Michaël GUIEU – 06 29 36 39 24 – mguieu@svdb.fr
Coordinatrice : Coralie BEACCI – cbeacci@svdb.fr
Lucie CARPENTIER – lcarpentier@svdb.fr
Nb d'ACM déclarés : périscolaires 8 Mercredis 6 Extra-scolaires 6
Nb de directeurs diplômés BPJEPS 5
Nb de directeurs qualifiés BAFD 4
Nb d'Animateurs périscolaires 18 diplômés – 3 stagiaires – 13 Non diplômés
Nb d'Animateurs mercredis 10 diplômés – 3 stagiaires – 4 Non diplômés
Nb moyen enfants accueillis par jour Péri 662 – Mercredis 158 – Extra 160

Le secteur Enfance des Collines est composé de 7 communes du SIVOM Val de Banquière : Aspremont, Bonson, Castagniers, Châteauneuf-Villevieille, Falicon, La Roquette-sur-Var et Saint-Blaise.

ACM EXTRA SCOLAIRE HIVER (5)						
	Aspremont	Castagniers	Falicon	St Blaise	Châteauneuf Villevieille	Bonson
Nb jours d'ouverture	10	10	10	10	10	10
Nb actes	375	353	380	395	241	118
Moyenne/jour	37.5	35.3	38	39.5	24.1	11.8

ACM EXTRA SCOLAIRE PRINTEMPS (6)						
	Aspremont	Castagniers	Falicon	St Blaise	Châteauneuf Villevieille	Bonson
Nb jours d'ouverture	10	10	10	10	10	10
Nb actes	365	383	347	358	175	121
Moyenne/jour	36.5	38.3	34,7	35.8	17,5	12

ACM EXTRA SCOLAIRE ÉTÉ (6)						
	Aspremont	Castagniers	Falicon	St Blaise	Châteauneuf Villevieille	Bonson
Nb jours d'ouverture	19	24	24	19	19	24
Nb actes	1093	1 111	1190	915	506	492
Moyenne/jour	57,5	46.2	49.5	48	26.6	14.4

ACM EXTRA SCOLAIRE AUTOMNE (6)						
	Aspremont	Castagniers	Falicon	St Blaise	Châteauneuf Villevieille	Bonson
Nb jours d'ouverture	9	9	9	9	9	9
Nb actes	431	309	342	340	176	179
Moyenne/jour	47	34.3	38	37.7	19.5	19.8

ACM EXTRA SCOLAIRE NOËL						
<ul style="list-style-type: none"> • 1 sur 2023 du 26 au 29/12 : Aspremont • 2 sur 2024 : Castagniers et Falicon) 						
	Aspremont	Castagniers	Falicon	St Blaise	Châteauneuf Villevieille	Bonson
Nb jours d'ouverture	4					
Nb actes	60					
Moyenne/jour	15					

ACM EXTRA SCOLAIRE MERCREDI (6)						
	Aspremont	Castagniers	Falicon	St Blaise	Châteauneuf Villevieille	Bonson
Nb jours d'ouverture	35	35	35	35	35	35
Nb actes	902	1 174	1 014	1245	361	312
Moyenne/jour	25.7	35	28.9	35.6	10.1	8,9

ACM PÉRISCOLAIRE (8)								
	Roquette/Var (Baux roux)	Roquette/Var (village)	Falicon	St Blaise	Châteauneuf Villevieille	Castagniers (village)	Castagniers (Moulin)	Bonson
Nb inscrits école	87		163	157	78	169		61
Effectifs maternelles	23		52	65	27	65		24
Effectifs élémentaires	64		111	92	51	104		37
Moyenne fréquentation matin	15		35	17	16	55.6		10.5
Moyenne fréquentation midi	78.5		154	150	80	153.4		51
Moyenne fréquentation soir	44.22		69.88	45.5	24	119.8		15,9

↳ **Retour sur l'année 2023 :**

Les vacances scolaires :

HIVER :

Aspremont : Les bronzés au chalet suisse
 Castagniers : Au chalet douillet
 Falicon : Au chalet du p'tit suisse
 Saint Blaise : Destination Himalaya
 Bonson : Bonson 2000

Projet phares :

- Journée Neige « luge et jeux »
- Veillée film d'animatio



PRINTEMPS :

ACM DE BONSON
VACANCES DE PRINTEMPS
Pour les 3/11 ans
ON AIR Du 17 au 28 avril 2023

Venez partager des moments riches en émotion en participant aux émissions de TV les plus incroyables !

HORAIRES D'ACCUEIL
MATIN : 7H30/9H
SOIR : 16H30/18H

LE ZAPPING

ACTIVITÉS SUR LES THÈMES DE : PÉKIN EXPRESS - TOP CHEF
RENDEZ-VOUS EN TERRE INCONNUE - C'EST PAS SORCIER
LA CARTE AU TRÉSOR - VENDREDI TOUT EST PERMIS
INTERVILLES ET BIEN D'AUTRES !!!

INSCRIPTIONS
du 20 mars au 7 avril
sur le portail famille
www.portailenfance-svdb.ciril.net

+ D'INFOS AU
06 34 56 74 41



Thème commun : LE ZAPPING !

Toutes les structures des collines ont travaillé un thème commun sur ces vacances. Le thème du zapping proposait aux enfants de découvrir des émissions tv emblématiques à travers des activités variées. Au programme : fort boyard, top chef, pékin express, la carte aux trésors, intervilles, n'oubliez pas les paroles, vendredi tout est permis, c'est pas sorciers, et bien d'autres.

Les enfants ont pu vivre cette expérience dans leur centre mais aussi lors de plusieurs inter centres.

Projet phares :

- Inter centres à Aspremont
- Sorties au zoo de Fréjus, a Vaugrenier en inter centres



ÉTÉ :

- Aspremont : Super Mario
- Castagniers : Summer Camp
- Châteauneuf-Villevieille : Les 5 continents
- Falicon : Le monde de Ralph
- Saint Blaise : Arts Attack
- Bonson : Pirates à l'abordage



Projets phares :

- Nuits au centre
- Petits déjeuner en famille
- Après-midi portes ouvertes
- Repas à thème avec un Chef de la SNRH à Falicon & Castagniers
- Spectacle de fin de centre à Castagniers
- Atelier à la médiathèque de Falicon
- Caravane du sport
- Bivouac « Passerelle » avec la maison des jeunes à St Blaise
- Rallye des droits de l'enfant animé par les Francas des Alpes-Maritimes
- Résidence d'artiste sur Castagniers (initiation pochoir) & Falicon (film d'animation)
- Rencontre & initiation avec les pompiers à Châteauneuf Ville Vieille
- Intervention du service des sports « permis trottinette » sur chaque structure



AUTOMNE :

Cette fois-ci le thème commun travaillé par l'équipe de directeurs extrascolaires était « LES VILAINS DE DISNEY ». Ce thème a permis aux équipes d'animation de mettre en avant certaines thématiques permettant aux enfants de développer des connaissances et de vivre des expériences pour répondre au projet pédagogique. Tout d'abord, les enfants ont pu explorer la complexité des personnages. Les méchants de Disney ne sont pas simplement des figures maléfiques sans raison. Ils ont des motivations, des histoires passées et des émotions qui les ont poussés à devenir ce qu'ils sont. Leurs histoires de vies sont la cause de leurs traits négatifs. En explorant leurs histoires, les enfants peuvent comprendre les conséquences de tels comportements et les leçons morales que ces personnages peuvent leur enseigner. Ensuite, les enfants ont pu déconstruire les stéréotypes. Grâce aux différentes activités, les animateurs ont pu démontrer aux enfants que même les méchants peuvent être intéressants et avoir des facettes inattendues. Cela peut les encourager à regarder au-delà des apparences et à chercher à comprendre les autres, ce qui a permis aussi de développer leur empathie.

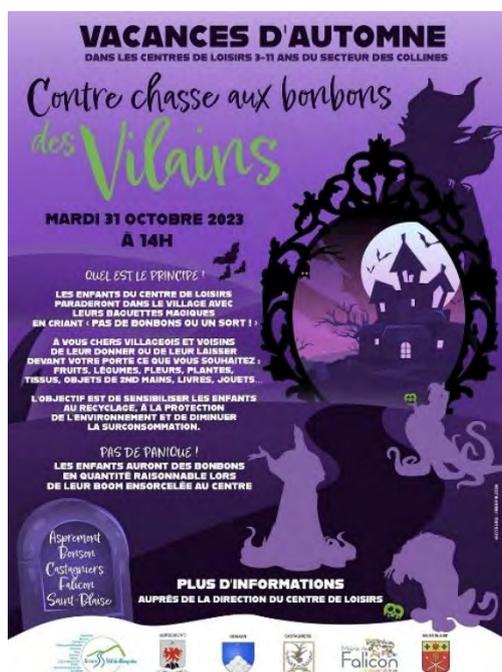
Projet phare :

La contre chasse aux bonbons : Le principe : Les enfants du centre de loisirs ont paradé dans les villages avec leurs baguettes magiques en criant « PAS DE BONBONS ou un sort !»

Un flyers a été distribué dans les boites aux lettres des habitants des communes où il était noté : "A vous chers villageois et voisins de leur donner ou de leur laisser devant la porte ce que vous souhaitez :

Fruits, légumes, fleurs, plantes, tissus, objets de 2nd main, livres, jouets d'occasion... »

L'objectif était de sensibiliser les enfants au recyclage, à la protection de l'environnement et de diminuer la surconsommation. Une fois sur le centre, ils ont quand même pu bénéficier de bonbons en quantité raisonnable.





NOEL :

Castagniers & Falicon :

Des dates d'ouverture et une thématique commune « Les vacances d'après fêtes, Bonne année ! » permettant aux enfants de participer à des journées à thème (cocooning, au grand air, bonheur et résolution) permettant aux enfants de se détendre et de profiter à leur rythme lors de ses vacances riches en émotions.

Aspremont :

Les vacances d'après Noël, Prêts pour le réveillon du nouvel an. Un programme tout aussi chargé en journée à thème (cocooning, grand air, bonheur, fête du solstice d'hiver).

Projet phare :

- Une boîte à tri était mise en place lors des temps d'accueils pour récolter des jeux, livres... pour donner une seconde vie dans nos centres de loisirs.

↳ Les mercredis :

Chaque mois les équipes d'animation élabore un programme d'activité en lien avec une thématique. Plusieurs fois dans l'année, tous les accueils de loisirs proposent le



même thème de manière à faire un lien entre tous les centres et organiser des inter centres ensemble.

- Mise en place d'un animateur tournant sur le secteur proposant des projets spécifique pendant deux trimestres :
 - Stage photo
 - Stage Film d'animation
 - Projet sensoriel pour les maternelles

Thématique en commun au secteur sur l'année

- Juin : Douce France
- Septembre : Rugby world cup !
- Novembre : Le multiverse



↳ Le périscolaire :

Chaque trimestre les équipes d'animation mettent en place des projets en supplément de leurs activités habituelles, comme par exemple :

- Journée de la gentillesse
- Journée de la langue espagnole
- Jeux olympiques
- Journée des 1^{er} secours
- Coupe du monde
- Pique niques au jardin
- Spectacle de fin d'année
- Veillées à thème

Des projets en commun :

- Les collines au jardin (juin)
- Soirée (Re) trouvailles au Périscolaire
- Accueil des PS en septembre
- ACM solidaire
- Projet de Noël
- Atelier autour de la malle pédagogique « place à nos droits » en collaboration avec les francas

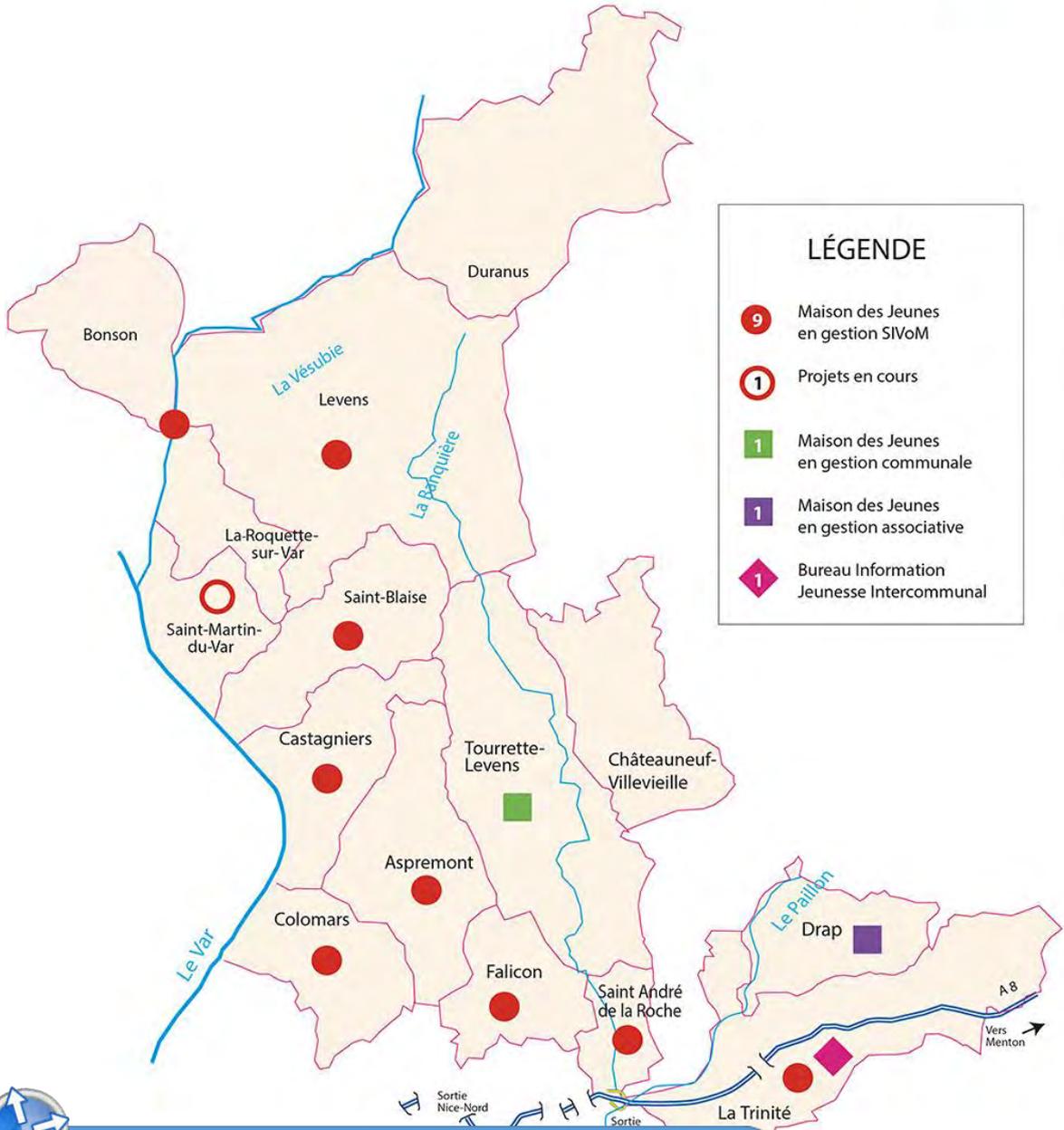


Formations des équipes :

- Lors de chaque réunion périscolaire les directeurs prennent la moitié du temps pour former les animateurs sur une thématique d'actualité
- Mise en place de formation en interne tous les 2 mois : jeux extérieurs, connaissance du public, chants, bienveillance
- Formation de rentrée
- Formation/échange de pratique avec les directeurs tous les mois.
- Projet formation compétence liées à la petite enfance.

LA JEUNESSE

11/17 ans



Les + :

- une équipe professionnelle
- une approche globale de la jeunesse, du loisir vers l'accompagnement social
- une démarche éducative et préventive
- une dynamique inter centre dans la construction et dans la mise en place de projets
- L'information Jeunesse, le BIJ et le RIJ SIVoM

Animation du Territoire

4]

JEUNESSE

<p style="text-align: center;"><u>Responsable de Service</u> Roch BARUT - 06 23 09 05 33</p> <p style="text-align: center;"><u>Coordinateur de Service</u> Romain FABRE – 06 26 46 37 94</p>
<p style="text-align: center;">1- Les Maisons des Jeunes</p> <ul style="list-style-type: none">• 10 MDJ gérées par le SIVOM Val de Banquière (9 MDJ à partir du 1^{er} Septembre 2023 avec la sortie du SIVOM de La Trinité)• 7 directeurs titulaires d'un BPJEPS• 1 directeur titulaire d'un DEUST Animation et Gestion• 2 directeurs titulaire d'un BAFD• entre 10 à 12 animateurs diplômés• entre 16 et 32 jeunes accueillis sur chaque structure en fonction de la période
<p style="text-align: center;">L'Accompagnement Social des Jeunes Roch BARUT - 06 23 09 05 33</p>
<p style="text-align: center;">2- L'Animation Sociale</p> <ul style="list-style-type: none">• 1 Quartier Politique de la Ville :<ul style="list-style-type: none">○ Saint André de la Roche : le Manoir• 6 agents :<ul style="list-style-type: none">○ 1 coordinateur de l'Animation Sociale titulaire d'un DEJEPS○ 1 coordinatrice de l'EVS titulaire d'un DEJEPS○ 1 directrice périscolaire titulaire d'un BPJEPS○ 3 animateurs et animateurs sociaux diplômés
<p style="text-align: center;">3- L'Information Jeunesse</p> <ul style="list-style-type: none">• 1 agent d'Animation référente Information Jeunesse (Jusqu'au 31 août 2023 – agent transféré à La Trinité) Sabrina BRAIEK - 04 92 00 10 37 – information.jeunesse@svdb.fr

1) LES MAISONS DES JEUNES

Maison des Jeunes	Fonctionnement	Nb d'inscrits	Nb d'actes
Aspremont	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les petites vacances scolaires (1 seule semaine à Noël) <ul style="list-style-type: none"> • 1 mois en été • 1 séjour court de 4 jours <ul style="list-style-type: none"> • 7 soirées sur l'année • 3 samedis ski <p>2 weekends sur l'année</p>	46	519
Bonson	<ul style="list-style-type: none"> • 1 semaine par petites vacances scolaires (hors Noël) <ul style="list-style-type: none"> • 1 mois en été • 7 soirées sur l'année • 3 samedis ski 	13	277 (Ouverture en avril 2023)
Castagniers	<ul style="list-style-type: none"> • 1 semaine par petites vacances scolaires (hors Noël) <ul style="list-style-type: none"> • 1 mois en été • 1 séjour court de 4 jours <ul style="list-style-type: none"> • 7 soirées sur l'année • 3 samedis ski • 1 week-end sur l'année 	39	534
Colomars	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) <ul style="list-style-type: none"> • 1 mois ½ en été • 1 séjour court de 4 jours • Le mercredi après-midi et le vendredi en soirée en période scolaire <ul style="list-style-type: none"> • 10 soirées sur l'année • 2 samedis sur l'année • 3 samedis ski • 6 week-ends sur l'année 	106	2717

<p>Falicon</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Petites vacances scolaires (hors Noël) <ul style="list-style-type: none"> • 1 mois ½ en été • 1 séjour court de 4 jours <ul style="list-style-type: none"> • Mercredi après-midi • 2 samedi sur l'année <ul style="list-style-type: none"> • 3 samedis ski • 7 soirées sur l'année 2 week-ends sur l'année 	<p>69</p>	<p>1157</p>
<p>La Trinité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) <ul style="list-style-type: none"> • 1 mois et 3 semaines en été • 1 séjour court de 4 jours <ul style="list-style-type: none"> • Mercredis après-midi • 7 samedis sur l'année <ul style="list-style-type: none"> • 3 samedis ski • 8 soirées sur l'année • 4 week-ends sur l'année • 	<p>64</p>	<p>1168</p>
<p>Levens</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Petites vacances scolaires (hors Noël) <ul style="list-style-type: none"> • 1 mois et 3 semaines en été • 1 séjour court de 4 jours <ul style="list-style-type: none"> • Mercredi après-midi • 9 samedis sur l'année <ul style="list-style-type: none"> • 3 samedis ski • 16 soirées sur l'année 2 week-ends sur l'année 	<p>94</p>	<p>2095</p>
<p>St André de la Roche</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les petites vacances scolaires (1 seule semaine à Noël) <ul style="list-style-type: none"> • 1 mois ½ en été • 1 séjour court de 4 jours • 3 soirs par semaine en périscolaire <ul style="list-style-type: none"> • Les mercredis après-midi • 3 samedis sur l'année <ul style="list-style-type: none"> • 3 samedis ski • 18 soirées par an 3 week-ends sur l'année	<p>59</p>	<p>2233</p>

St Blaise	<ul style="list-style-type: none"> • 1 semaine par petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois en été • 3 samedis ski • 7 soirées sur l'année 1 week-end sur l'année 	34	525
St Martin du Var	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • 6 semaines en été • 7 soirées sur l'année 	42	798 (ouverture en Juin 2023)
Tourrette-Levens	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les petites vacances scolaires (hors Noël) • 1 mois en été 	Gestion municipale	
Drap	<ul style="list-style-type: none"> • Mercredis après-midi • Toutes les petites vacances 1 mois en été 	Gestion associative	

- **566** jeunes inscrits sur les Maisons des Jeunes gérées par le SIVOM Val de Banquière (467 en 2022) et **12023** actes ont été réalisés (9041 en 2022).
- Création et ouverture de 2 MDJ en 2023 : Bonson au printemps et St Martin du Var en juin
- Le travail entre les différents directeurs et les équipes d'animation des MDJ permet de mettre en place des activités avec une plus-value pédagogique importante et avec de véritables valeurs éducatives. Toutes les équipes travaillent sous forme de blocs d'inscription de 2, 3 ou 5 jours pendant les vacances.
- Implication des jeunes dans la co-construction des plannings, dans l'organisation des week-ends et des séjours courts

- Des rencontres inter centres sont prévues et organisées, tout au long de l'année, entre les différentes MDJ.
 - 3 samedis ski ont été organisés.
 - 1 journée en début d'été regroupant plus de 170 jeunes issus de toutes les MDJ a été mise en place sur Levens.
 - Plusieurs journées, sur les différents temps de vacances ont été réalisées entre 2 structures.
 - Des Mini Camps organisés par le Service Jeunesse sur la période de l'été.
- 7 Maisons des Jeunes ont organisé des séjours courts de 4 jours complémentaires des séjours intercommunaux. Ils répondent à une volonté forte d'impliquer les jeunes dans la mise en place et la gestion de leurs vacances.

Communes	Lieu	Durée	Nb d'enfants	Nb d'actes
Castagniers	St Laurent du Verdon	4 jours	11	44
Colomars	Le Castellet (83)	4 jours	16	64
Falicon	Lubéron (84)	4 jours	16	64
La Trinité	Le Castellet (83)	4 jours	15	60
Levens	Ramatuelle (83)	4 jours	15	60
St André de la Roche	Paris (75)	5 jours	16	80
Aspremont	Camargue (13)	4 jours	16	64

Ces actions ont permis de faire partir en vacances 105 adolescents représentant 436 actes.

- Toutes les MDJ (hormis Bonson et St Martin) ont organisé entre 1 à 4 week-ends sur l'année permettant d'investir les jeunes dans l'organisation et la préparation de ces temps forts. Ces week-ends sont très appréciés et attendus par les adolescents.
- Depuis quelques années, la jeunesse est un axe prioritaire de la CNAF. Les actions de prévention (addictions, santé, sécurité routière, formation,), le départ en vacances, le lien à la parentalité sont des portes d'entrée pour de nombreux projets portés par les Maisons des Jeunes. Rendre les jeunes, acteurs de leurs

loisirs, les impliquer dans la vie « citoyenne » et dans le bien vivre ensemble sont des objectifs sur lesquels les équipes jeunesse ont travaillé en 2023.

- De cet axe prioritaire, découle un travail avec la CAF autour de la Prestation de Service Jeunes. Elle a pour finalité d'aborder les problématiques jeunesse sous un nouvel angle d'approche : aller au contact des jeunes (12 – 25 ans), créer du lien, intervenir auprès d'eux dans la résolution des problèmes grâce à un accompagnement individuel ou collectif en partenariat avec les partenaires institutionnels. Le déploiement de la PS Jeunes sur l'ensemble du territoire du SIVOM est effective depuis le début de l'année 2023.
- Depuis le début de l'année 2023, 3 Accueils de Jeunes ont vu le jour. Les structures ont pour vocation de travailler avec les grands adolescents et jeunes adultes autour de projets de loisirs, projets de vie individuels et/ou collectifs. La participation active des jeunes est recherchée. Des soirées, des weekends et des projets sont mis en place.
 - Colomars : ½ poste
 - St André de la Roche : 1 poste
 - Levens : ½ poste

Perspectives :

Les besoins des jeunes et les actions menées auprès d'eux nous obligent à ne plus regarder l'Animation Jeunesse que sous l'angle du loisir mais de plus en plus avec une dimension d'accompagnement social.

La mutualisation, la formation permettra aux équipes de ne pas rater ce virage.

Avec la sortie de la Mairie de la Trinité du SIVOM Val de Banquière, le Service Jeunesse a perdu une MDJ à compter de septembre 2023. Le directeur de la MDJ de La Trinité a fait le choix de rester au sein du SIVOM Val de Banquière et a pris la direction de la MDJ de Saint Martin du Var

Au 1^{er} mars 2024, le SIVOM Val de Banquière gèrera une nouvelle MDJ à Drap.

2) L'ANIMATION SOCIALE : « de l'Animation à la Prévention »

L'Animation Sociale est intervenue en 2023 principalement sur 2 quartiers de Saint André de la Roche:

- Le Manoir – Quartier Politique de la Ville
- Le Château – Quartier en Veille Active

De l'animation et l'aide aux devoirs auprès des jeunes du quartier (6 – 15 ans) à la médiation et la mise en place d'activités pour les jeunes (15 – 25 ans) et les familles, cette action a pour vocation d'accompagner les différents publics et d'apporter une réponse efficiente aux problèmes ou freins rencontrés.

Porteur de projets spécifiques de prévention dédiés à l'Enfance, la jeunesse et les familles, l'Animation Sociale met en place des journées thématiques de prévention à destination des Quartiers de la Politique de la Ville (Prioritaire ou en veille active) mais également pour tous les jeunes et les familles du SIVOM Val de Banquière.

En 2023, des projets autour de la Sécurité Routière a été mené auprès de :

- Toutes les MDJ du SIVOM :
 - Journée interco à Bonson pour plus de 100 jeunes le samedi 13 mai 2023
 - 2 à 3 demi-journées par MDJ durant les vacances d'été (soit plus de 200 jeunes participants) pour la réalisation de vidéos sur le thème de la sécurité routière
 - Restitution des films réalisés par les jeunes avec toutes les MDJ, le lundi 23 octobre sur Saint André de la Roche

Le dossier « Prestation Service Jeunes » portée par le Service Jeunesse du SIVOM permet de mener des actions auprès des jeunes 15 – 25 ans « hors mur » dans les domaines du loisir, de la prévention, de la médiation, de l'accompagnement. Cette PS Jeunes a vocation a été étendue à tout le territoire du SIVOM en fonction des spécificités et contraintes des différentes communes.

Le travail entrepris avec la CAF sur la Prestation Service Jeunes est portée par l'Animation Sociale en partenariat avec toutes les équipes jeunesse et l'Information Jeunesse. Un réseau partenarial est tissé et inclut l'EVS de Saint André, la Mission Locale, la MSD, les collèges du territoire, Pôle Emploi, ...

Dans ce cadre, mise en place du dispositif « Tremplin Jeunes » qui permet aux 16 – 18 ans du SIVOM de découvrir et de se former aux métiers de l'animation. Prise en charge par le SIVOM Val de Banquière des formation BAFA 1 et 3.

Perspectives :

Le recrutement d'un coordinateur de l'Animation Sociale est une priorité pour le service avec l'augmentation de ce secteur :

- Au 1^{er} janvier 2024 : entrée du Quartier du Château de Saint André de la Roche dans les Quartiers Politique de la Ville
- Au 1^{er} mars 2024 : gestion des actions « d'Animation Sociale » sur le QPV de Drap la Condamine
- Travail sur le nouveau Contrat de Ville « Engagement Quartiers 2023 » pour les quartiers du Château, du Manoir et de la Condamine.

D'autres initiatives à destination des jeunes seront proposées et mises en place tout au long de l'année :

- Jobs d'été (25 mai 2024)
- Formation aux 1ers secours
- ...

3) L'INFORMATION JEUNESSE

Le Bureau Information Jeunesse et sa déclinaison le Réseau Information Jeunesse a de nouveau été labélisé « Information Jeunesse » en 2022 et pour une durée de 6 ans. Il mène des interventions à destination des jeunes sur l'ensemble du territoire.

L'Information Jeunesse intervient dans la mise en place d'actions et d'informations pour les jeunes dans les domaines de la formation, l'emploi, le logement, la santé et le loisir.

L'animatrice Information Jeunesse intervient chaque semaine sur le collège de la Bourgade de La Trinité dans le cadre du projet SAS (Structure d'Accompagnement Spécifique) luttant contre le décrochage scolaire avec les élèves de 3^{ème}.

L'Information Jeunesse

- Assure toutes les semaines, des permanences sur les quartiers de Saint André de la Roche (Manoir et Château)
- Participe à des journées exceptionnelles (Tous en route, forum de l'emploi, Projets VVV...).
- Est un partenaire du projet « SAS » mis en place par le collège de la Bourgade à La Trinité.

Un agent intervient une fois par semaine sur le collège de Tourrette – Levens sur le temps méridien depuis le mois de novembre. Lors de ce créneau, les thématiques portées par l'I.J. sont abordées à travers des jeux et discussions. Un travail est mené auprès des collégiens exclus temporairement du collège pour l'accompagner sur un travail solidaire.

Un agent du Pôle Animation du Territoire a suivi la formation I.J. lors du 4^{ème} trimestre 2023 au CRIJ Paca à Marseille.

Perspectives :

Avec la sortie du SIVOM de la commune de La Trinité, nous avons dû relocaliser le B.I.J sur Saint André de la Roche. Nous n'avons pas réussi à embaucher un nouvel Informateur Jeunesse au 31 décembre 2023.

Un agent devrait être recruté sur un mi-temps sur le poste d'animateur I.J. à compter du 1^{er} septembre 2024 et sera formé par le CRIJ Paca lors du 4^{ème} trimestre 2024.

Dans le cadre du redéploiement de l'Information Jeunesse sur l'ensemble du Territoire, 3 référents jeunes (PS Jeunes) et le directeur de la MDJ de Saint Martin du Var, ont été positionnés sur l'axe Information Jeunesse.

4) L'ESPACE DE VIE SOCIALE SUR ST ANDRÉ DE LA ROCHE

L'agrément de l'EVS de Saint André de la Roche a été renouvelé en 2023 et pour une durée de 4 ans.

L'EVS de Saint André de la Roche est constitué de 2 structures (Château et Manoir). Il ouvre du mardi au vendredi de 10 h 30 à 17 h plus 1 samedi par mois pour la mise en place de projets inter quartiers.

Sur chaque quartier, des bénévoles complètent les heures d'ouverture afin de permettre d'accueillir plus de monde et de répondre aux attentes des habitants.

Des réunions thématiques à destination des habitants sont mises en place en fonction des demandes et des retours du public (information bons VACAF par la CAF,...)

Perspectives :

Proposer des temps d'animation permettant de toucher de nouveaux publics :

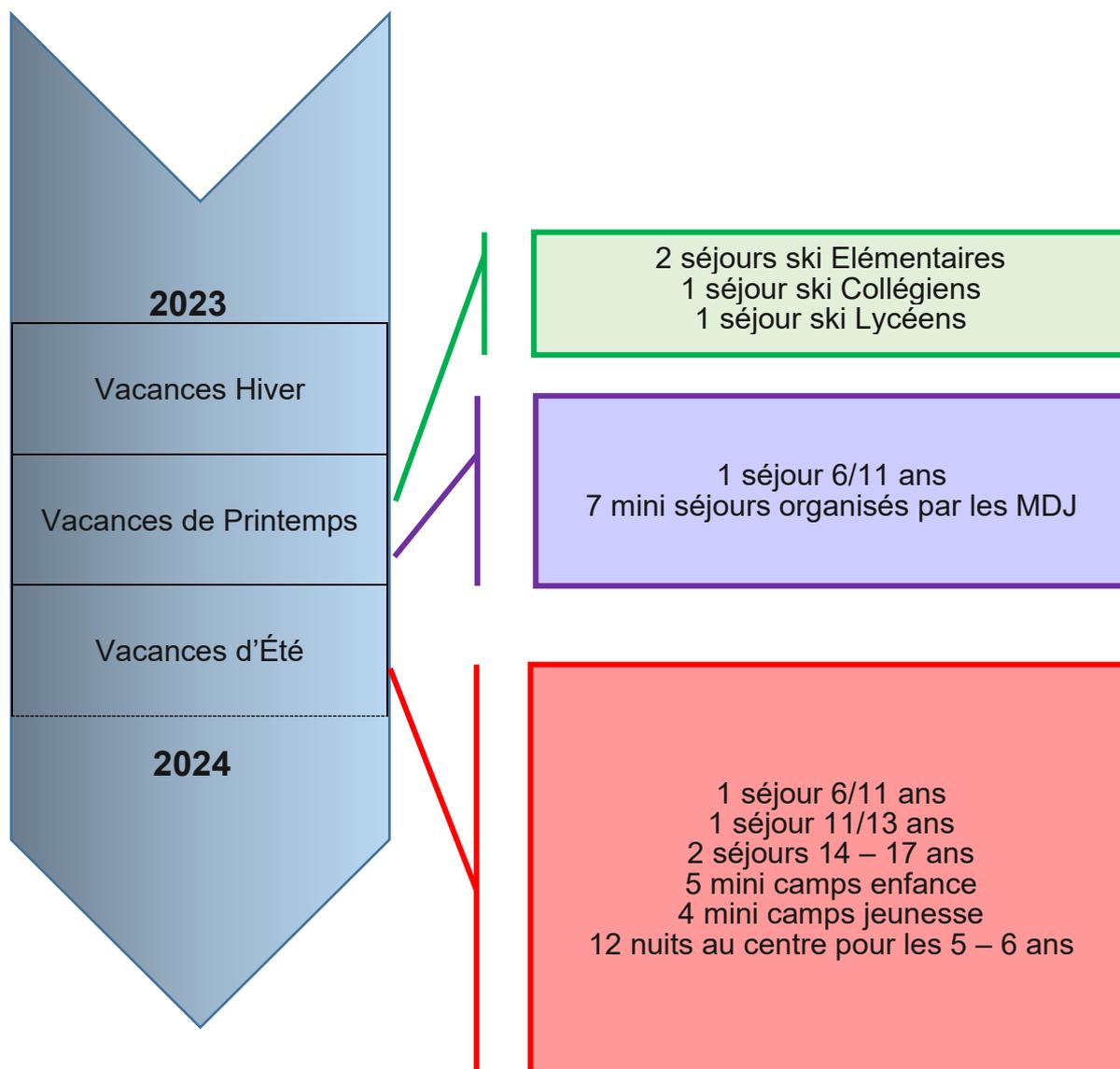
- Créneaux parents – enfants (2 – 5 ans), une fois par semaine avec différentes thématiques : lecture de contes, jeux, ateliers cuisine, parcours moteur

- Cours d'apprentissage de la langue française
- Cours d'informatique et d'aide au numérique
- Soirées thématiques avec repas partagés au sein du quartier
- Sorties mensuelles inter quartiers (journée à la neige, découverte des calanques de Marseille...)
- Améliorer la communication relative aux EVS afin de capter un public plus large

Avec le transfert de l'Animation Sociale de Drap au SIVOM Val de Banquière, travail à partir de juillet 2024 sur la création et la mise en place d'un EVS sur le quartier de la Condamine pour janvier 2024, en relation avec la CAF, l'Etat, la Métropole Nice Côte d'Azur et la Ville de Drap.



LES SÉJOURS



Les + :

- Des séjours pour tous les âges
- 1 catalogue des séjours présentant l'offre annuel
- 2 camps fixes, sous tentes, pour les mini-séjours
- Des séjours courts Ados, construit avec les jeunes

**Coordinatrice du secteur
Chaïma NADIM – 06 34 56 79 13**

Les Séjours

- 9 séjours mis en place par le SIVOM Val de Banquière
- 1 directeur par séjour titulaire d'un BPJEPS ou d'un BAFD
- 8 directeurs et 23 animateurs diplômés
- Entre 12 et 40 enfants/jeunes accueillis sur les différents séjours.
- Communes participantes : St André de la Roche, La Trinité, Falicon, Levens, Bonson, St Martin du Var, Castagniers, La Roquette sur Var,

Les Mini séjours

- 8 mini séjours mis en place par le SIVOM Val de Banquière (4 sur l'enfance et 4 sur la jeunesse).
- Directeurs titulaires d'un BPJEPS ou d'un BAFD ou BAFA (par dérogation)
- 34 animateurs
- 97 enfants inscrits par mini séjour sur l'enfance
- 137 adolescents inscrits par mini camps sur la jeunesse
- Communes participantes :
Sur l'enfance : Aspremont, Bonson, Castagniers, Châteauneuf-Villevieille, Falicon, La Trinité, Levens, Saint André de la Roche, Saint Blaise, Saint Martin du Var
Sur la Jeunesse : Aspremont, Bonson, Castagniers, Colomars, Falicon, La Trinité, Levens, Saint André de la Roche, Saint Blaise, Saint Martin du Var

1) LES SÉJOURS

Séjours	Âges	Fonctionnement	Nb d'inscrits	Nb d'actes
HIVER	• 7 – 11 ans	6 jours / 5 nuits à Auron	40	240
	• 7 – 11 ans	6 jours / 5 nuits à Auron	39	234
	• 11 – 14 ans	6 jours / 5 nuits à Orcières (05)	30	177
	• 15 – 17 ans	6 jours / 5 nuits à Vars	22	129
PRINTEMPS	• 6 – 11 ans	6 jours / 5 nuits à Saint Raphaël (83)	30	179
ÉTÉ	• 6 -11 ans	6 jours / 5 nuits à La Martre (83)	36	216
	• 11- 13 ans	6 jours / 5 nuits à Ubaye Serre-Ponçon (05)	31	186
	• 14 -17 ans	6 jours / 5 nuits à La Couronne (13)	12	72
	• 14 - 17 ans	6 jours / 5 nuits à Rome	18	108
TOTAL		54 jours / 45 nuits	258	1541



	Aspremont	Bonson	Castagniers	Châteauneuf	Falicon	La Roquette	La Trinité	Levens	St André	St Martin	Tourrette	Total
Séjour ski Elémentaires du 13 au 18/02 Auron	4			1	4	2	9	1	12	4	3	40
Séjour ski Elémentaires du 20 au 25/02 Auron	13			1	1	1	17		4	2		39
Séjour ski Collégiens du 13 au 18/02 Orcières			2			3	9	2	8	3	3	30
Séjour ski Lycéens du 20 au 25/02 Vars				3			10		8	1		22
Séjour printemps Elémentaires du 24 au 29/04 Saint Raphaël				2			13		10	5		30
Séjour été Elémentaires du 17 au 22/07 La Martre			2		4	1	10		14	5		36
Séjour été Collégiens du 10 au 15/07 Ubaye		1		2		2	10	2	11	3		31
Séjour été Lycéens du 24 au 29/07 La Couronne							8		4			12
Séjour été Lycéens du 07 au 12/08 Rome		1		2	1			1	10	3		18
Total	17	2	4	11	10	9	86	6	81	26	6	258



2) LES MINI SÉJOURS

Mini-Séjours	Âges	Fonctionnement	Lieu	Nb d'inscrits	Nb d'actes
Du 10 au 13 / 07	• 6 – 11 ans	• 4 jours / 3 nuits	Annot	24	96
Du 18 au 21 / 07	• 6 – 11 ans	• 4 jours / 3 nuits	Annot	26	104
Du 25 au 28 / 07	• 6 – 11 ans	• 4 jours / 3 nuits	Annot	19	76
Du 01 au 04 / 08	• 6 – 11 ans	• 4 jour / 3 nuits	Annot	28	112
Du 31/07 au 02/08	• Ados	• 3 jours / 2 nuits	St Auban	34	102
Du 02 au 04 / 08	• Ados	• 3 jours / 2 nuits	St Auban	27	81
Du 07 au 09 / 08	• Ados	• 3 jours / 2 nuits	St Auban	37	105
Du 09 au 11 / 08	• Ados	• 3 jours / 2 nuits	St Auban	39	117
Total		28 jours et 20 nuits		234	799

Communes	Nombre d'enfants	Nombre D'adolescents	Nombre total	Nombre d'actes
Aspremont	8	11	18	65
Bonson		3	3	9
Castagniers	6	16	22	72
Colomars		23	23	69
Falicon		16	16	48
La Trinité	26	11	37	137
Levens	12	16	28	96
St André de la Roche	20	10	30	110
St Blaise	7	12	19	64
St Martin du Var	18	19	37	129
Total	97	137	234	799



3) NUIT AU CENTRE

Le Service Enfance du SIVOM Val de Banquière a organisé des nuitées sur tous les ACM Enfance pour les 5 - 6 ans.

Ces nuitées ont été déclarées en activité accessoire sur les Accueils de Loisirs et se déroulent sur 2 jours et 1 nuit.

Elles ont pour vocation de familiariser les 5 – 6 ans à la vie en collectivité et leurs permettre de dormir hors de chez eux.

Ces nuitées ont pour but de donner envie aux enfants de partir progressivement aux séjours courts puis aux séjours.

Commune	Nombre de nuits au centre	Nb d'inscrits	Nb d'actes
• Aspremont	2	21	42
• Castagniers	1	20	40
• Châteauneuf - Villevieille	1	16	32
• Falicon	3	24	48
• Saint André de la Roche	2	32	64
• Saint Blaise	1	3	6

Ces 10 « Nuit au centre » ont concerné 116 enfants soit 232 actes.

4) BILAN

- 258 enfants et jeunes inscrits sur les séjours gérés par le SIVOM Val de Banquière et 1541 actes ont été réalisés (116 enfants et jeunes inscrits et 696 actes en 2022 – année impactée par le COVID)
- 234 enfants et jeunes inscrits sur les mini séjours gérés par le SIVOM Val de Banquière et 799 actes ont été réalisés (237 enfants et jeunes et 759 actes en 2022)
- 116 enfants de 5 - 6 ans ont pu se familiariser à la vie en collectivité et dormir hors de chez eux dans le cadre de « Les Nuits au centre » (82 enfants en 2022).
- Il est difficile de planifier les séjours pour les adolescents (séjour Collégiens et séjours Lycéens). D'une année sur l'autre, les demandes de ces 2 tranches d'âge varient énormément. En 2023, nous avons prévu 2 séjours d'été pour les lycéens au regard de la forte demande de 2022. Nous avons eu beaucoup de mal à les remplir alors que nous avons dû faire du refus sur le séjour Collégiens, la demande étant très forte.
- Mise en place d'un catalogue de présentation de l'ensemble des séjours organisés par le Pôle Animation du Territoire, diffusé en novembre 2022
- Avec la création de nouveaux ACM enfance et adolescents en 2022 et afin de pouvoir accueillir tous les enfants et les adolescents sur les mini séjours, les mini-camps des MDJ se sont déroulés sur un autre site que celui pour les enfants.
 - Les mini séjours des enfants se sont déroulés à Annot
 - Les mini séjours ados se sont déroulés à Saint Auban

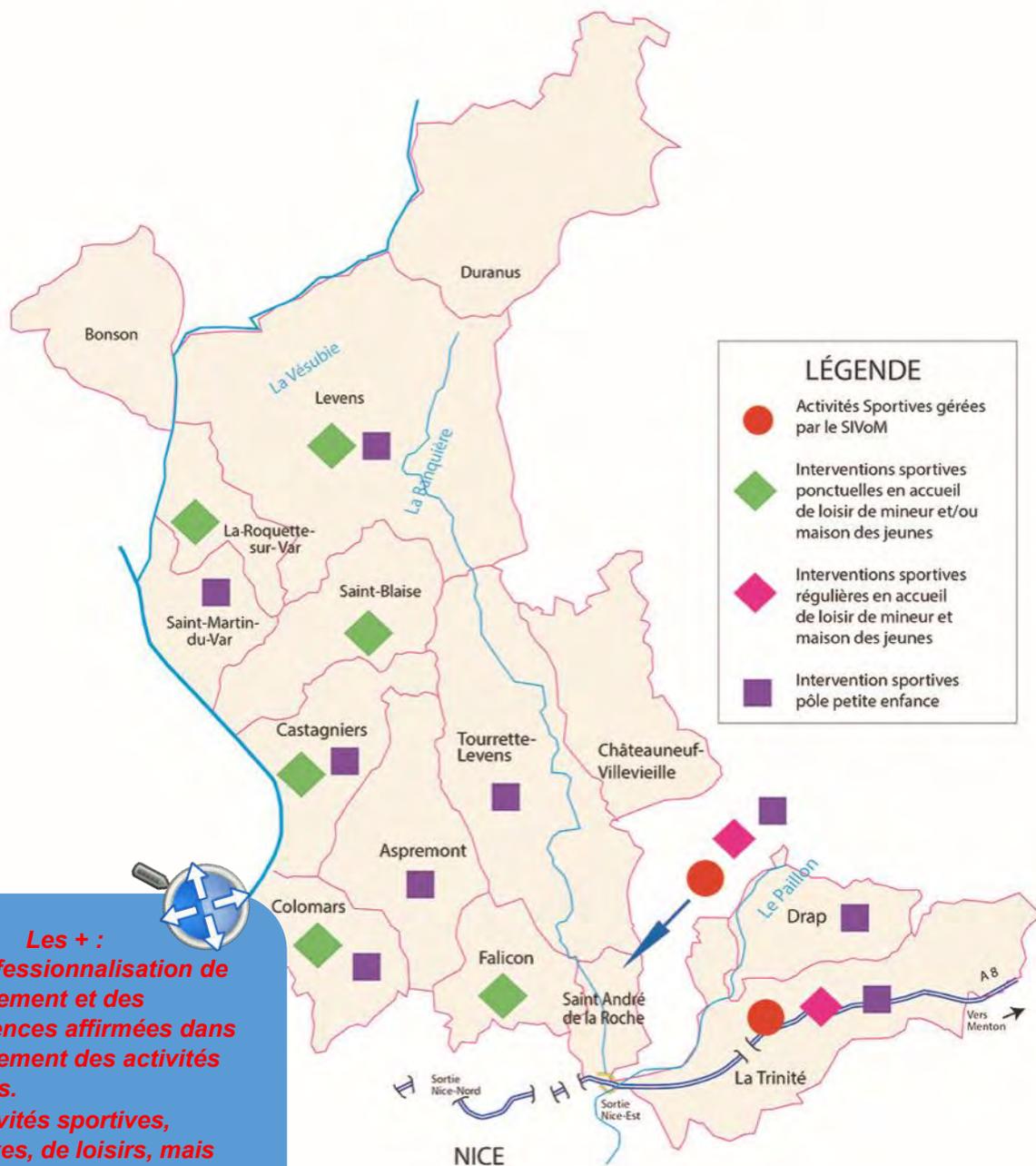
- La coordinatrice des séjours qui a pris ses fonctions en septembre 2022 a très bien appréhendé ses missions. Elle gagne en autonomie et en compétence. Son travail avec les agents d'accueil du Pôle Animation du Territoire est efficace afin de répondre aux attentes des familles.



Perspectives :

- Avec le départ de La Trinité du SIVOM Val de Banquière, il a fallu redimensionner l'action « Séjours » pour se calquer aux besoins en séjour sur les autres communes du SIVOM. La Trinité utilisait beaucoup de places de séjours sur une année.
- La responsable de l'accueil du Complexe Sportif de La Trinité (agent SIVOM) gérait une grande partie du travail administratif et d'inscription des séjours. Suite à son transfert sur La Trinité, tout ce travail lié aux inscriptions, à la tarification et à la régie de recette a dû être pris en charge par l'équipe administrative du Pôle sur Saint André de la Roche.
- Avec l'augmentation des prix des prestataires (notamment ceux sur les séjours de ski), recherche de nouveaux lieux pour les séjours, dans des stations un peu moins huppées (Allos au lieu de Sestrières en Italie)

LES ACTIVITÉS SPORTIVES



Les + :

- Une professionnalisation de l'encadrement et des compétences affirmées dans l'encadrement des activités sportives.
- Des activités sportives, éducatives, de loisirs, mais aussi de santé et de bien-être.
- Une cohérence dans le projet sportif et éducatif complémentaire du milieu associatif.

Animation du Territoire

6]

Les activités sportives

Responsable du Service des Sports Jean-Yves MURRIS (janvier à août 2023)

Responsable Maison Sport Santé

Responsable du Service des Sports (depuis septembre 2023)

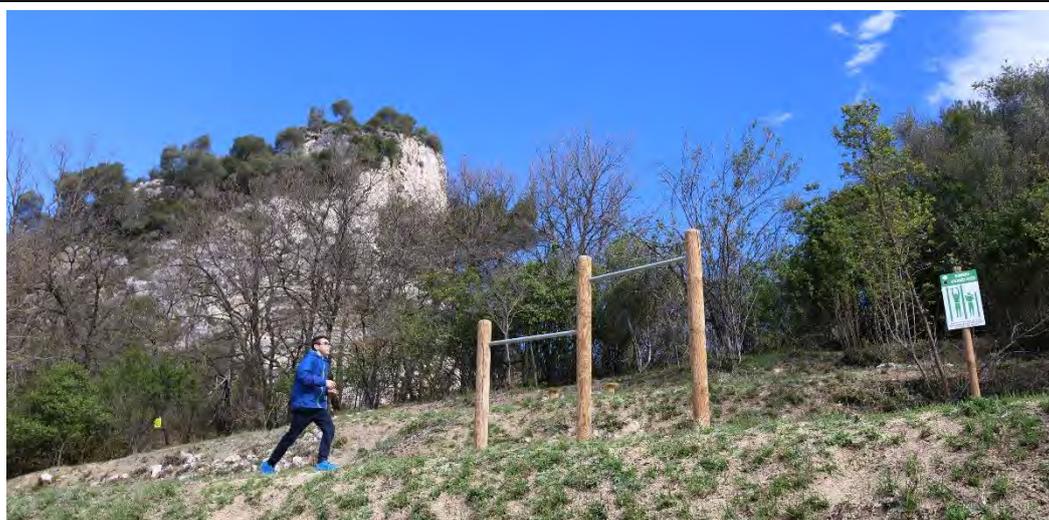
Véronique NIHOTTE 06 19 71 37 75 sportsante@svdb.fr

Les activités sportives concernent les communes de :

- **SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE**

- **LA TRINITE** (reprise des compétences au 1^{er} septembre 2023 par la commune, bilan ci-dessous de janvier à août 2023)

- Le Service des Sports assure la gestion des secteurs suivants:
Animation sportive enfants, adultes, seniors, familles – EPS scolaire - événementiels sportifs – sport santé – gestion des associations sportives et des équipements sportifs.
- Interventions au bénéfice des autres compétences du SIVOM sur l'ensemble du territoire : Petite Enfance–Enfance–Jeunesse–Social.



En préambule, la reprise de la compétence « sport » par la commune de La Trinité au 1^{er} septembre 2023 a nécessité une réorganisation du service puisque les éducateurs sportifs des deux communes étaient mutualisés. Grâce au recrutement d'éducateurs sportifs à temps partiel et à la formation des ETAPS titulaires, toutes les activités ont pu être maintenues à Saint-André de la Roche.

ACTIVITÉS SPORTIVES MISES EN PLACE POUR LES COMMUNES AYANT TRANSFÉRÉES LA COMPÉTENCE : LA TRINITE – SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE.

SECTEUR EPS SCOLAIRE :

Objectifs : L'intervention des ETAPS enrichie l'EPS, en ayant la certitude de toucher tous les enfants de la commune, pour de véritables acquisitions motrices.

Communes	Classes	Enfants	Cycles	Activités différentes	Éducateurs agréés
La Trinité	27	801	53	3	8
St-André de la Roche	22	495	46	10	5

Pour les écoles élémentaires : 2 ou 3 cycles de 8 à 9 séances réalisées par classe sur une période de deux mois et demi.

À souligner, un partenariat avec les associations ou les fédérations sportives : pour les deux communes, futsal (District Côte d'Azur de Football), balle ovale (Comité Départemental de rugby), tennis club du GSEM et Club de Taekwondo pour La Trinité et « Tennis Club de Saint-André l'Abadie » pour 11 classes de Saint-André de la Roche.

Le Service des Sports vient également en soutien des écoles :

- Par le prêt de matériel pédagogique et d'équipements
- Par la mise à disposition des installations sportives.
- Par la mise à disposition de bus (temps forts et piscine).
- Par l'organisation « d'événements sportifs » à l'attention de toutes les classes (maternelles à CM2) intitulés « Sport Passion » :

À La Trinité :

Jeux gymniques : 5 classes de GS et CP (125 élèves) en Février
 Endurance : 6 classes de CM1 (150 élèves) en Mai
 Orientation : 6 classes de CM2 (150 élèves) en Mai
 Les « défis dans la Ville » mi- avril rassemblant 30 classes (600 élèves)

À Saint-André de la Roche :

Futsal : 4 classes de CE2 (100 élèves) en octobre
 Endurance : 3 classes de CM1 -CM2 (74 élèves) en avril

Multi sports : 6 classes de CP-CE1 (119 élèves) en mars

Orientation : 3 classes de CM2 (63 élèves) en Mai

Journée olympique le 22 juin 2023 (8 classes – 195 élèves) sur le stade Jules Goti, organisée en partenariat avec le CDOS.

Nouveauté :

À La Trinité :

- Mise en place d'un bassin de natation pour les cycles de natation de juin à septembre 2023.

À Saint-André de la Roche :

- Création d'un cycle « Savoir Rouler à Vélo » visant les 3 classes de CM2 dans les 3 écoles de Saint-André de la Roche.



SECTEUR ANIMATION SPORTIVE (Enfants)

Objectifs : Permettre une pratique sportive, éducative et de loisirs pour les enfants de tous les âges afin de découvrir et de s'initier à de nombreuses APS.

Proposer des activités en complémentarité avec le mouvement associatif permettant d'augmenter le nombre de disciplines proposées sur les communes.

Activités sportives	La Trinité	Saint-André de la Roche
Éveil sport 3 - 5 ans	41	36
Ini sport 6 – 8 ans	48	18
Multi sports 9 – 11 ans	24	
Gymnastique/cirque enfants 6 – 11 ans		33
TOTAL	113	87



SECTEUR ADULTES :

Objectifs: Proposer des activités « Fitness » accessibles et variées, dans une ambiance conviviale.

Activités sportives	La Trinité	Saint-André de la Roche
Musculation/fitness	255 personnes	31 personnes

A La Trinité :

- ➔ Des cours collectifs
- ➔ Une salle de musculation

A St André:

- ➔ Des cours collectifs

SECTEUR SENIORS

Objectifs :

Permettre aux Séniors de pratiquer des activités adaptées à leurs capacités physiques, dans un environnement convivial et sécurisé.

Activités sportives	La Trinité	Saint-André de la Roche
Gymnastique d'entretien, Pilates Renforcement musculaire	101	33
Promenades, randonnées	140	19
TOTAL	241	52

Observations :

La variété des activités et des niveaux proposés ainsi que le faible coût de l'adhésion permettent d'accueillir de nombreux seniors.

La Maison Sport-Santé complète l'offre en proposant des journées à thème, des ateliers pendant les vacances ou encore une prise en charge plus individualisée pour les personnes souffrant de pathologies.



ACTIVITÉS SPORTIVES MISES EN PLACE AU BÉNÉFICE D'AUTRES COMPÉTENCES, EN PARTENARIAT

SECTEUR PETITE ENFANCE (- 3 ans)

Objectif :

Favoriser l'épanouissement moteur du jeune enfant en mettant à disposition une équipe d'éducateurs sportifs, des installations sportives et du matériel adapté.

Les éducateurs sportifs interviennent sur les 15 structures « Petite Enfance » du SIVOM Val de Banquière (Crèches – Relais petite enfance – LAEP).



SECTEUR ENFANCE/JEUNESSE

Objectifs :

En partenariat avec les Services Enfance et Jeunesse, contribuer au bien-être et au développement de l'enfant et de l'adolescent en apportant des compétences complémentaires dans la découverte ou l'initiation d'activités sportives.

> Interventions dans les ACM ou MDJ

- Par le prêt de matériel pédagogique et d'équipements
- Par l'encadrement d'ateliers sportifs

> L'activité ski :

Objectifs :

- Proposer une activité ski accessible à tous.
- Découverte et initiation à la pratique de l'activité ski alpin, en privilégiant la formation plutôt que la performance.

En partenariat avec les accueils de loisir, sur les communes de St André de la Roche, Bonson, La Trinité, le Service des Sports a contribué à l'organisation des **sorties du mercredi** durant l'hiver 2023.

Bilan : En s'inscrivant dans le « plan ski » départemental, les communes ont rendu accessible au plus grand nombre une activité habituellement coûteuse pour les familles (avec un coût résiduel considérablement réduit pour les familles et les collectivités).

> Stages sportifs :

Par la mise en place de stages sportifs, le Service des Sports aide les ACM à accueillir un maximum d'enfants dans les meilleures conditions, avec une programmation à dominante sportive (Stage natation, sport de nature, savoir rouler à vélo...).



> Projet aquatique durant l'été 2023 :

- Mise à disposition de Surveillants de Baignade à la piscine du CLAJ (MDJ)
- Mise à disposition de Surveillants de Baignade à la piscine de Saint-André (ACM)
- Mise en place et exploitation d'un bassin d'apprentissage saisonnier à La Trinité
- Gestion administrative et suivi de la piscine municipale de Saint-André de la Roche en partenariat avec l'Association Olympique Nice Natation



SUIVI DES EQUIPEMENTS ET DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Le service des sports réalise pour la commune de Saint-André de la Roche :

- ⇒ Le suivi des associations sportives (plannings, conventions de partenariat, conseils, ...). Il coordonne également la matinée « Découverte sports – Loisirs – Culture » organisée chaque année en septembre.
- ⇒ Le suivi des équipements sportifs :
 - Convention d'occupation
 - Lien avec les services techniques
 - Participation aux projets de création et de réfection
- ⇒ La promotion des sentiers avec la création de 3 parcours.

Perspectives générales :

Les communes de Saint-André de la Roche et de La Trinité sont labellisées « Terre de jeux 2024 ». Avec l'organisations des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024 en France, les services des sports des deux communes seront fortement sollicités pour faire vivre les Jeux aux habitants, notamment en animant des CLUB 2024 et en accompagnant les écoles lors de la célébration de la flamme olympique (projet éducation nationale).

L'enjeu sera aussi de profiter de cette dynamique pour faire la promotion du sport mais aussi de l'activité physique en général auprès des populations qui en sont le plus éloignées.

SPORT – SANTE INTERCOMMUNAL

Responsable Maison Sport-Santé

Véronique NIHOTTE - 06 19 71 37 75 sportsante@svdb.fr

Agent titulaire : ETAPS principal 1^{ère} classe

Equipe : Deux agents titulaires à temps partiel / deux enseignant APA non-titulaire à temps partiel

Renfort des éducateurs du service des sports du SIVOM.

La Maison Sport-Santé, labellisée en 2021 par le Ministère des solidarités et de la santé, et le Ministère chargé des Sports, a pour objectif de développer la prévention de la santé par l'activité physique pour tous les publics.

Depuis décembre 2022 elle possède ses propres locaux au centre-ville de Saint-André de la Roche. Cet espace permet d'améliorer la visibilité de nos services et l'accueil du public.

Les activités proposées sont ouvertes à tous les habitants des communes du SIVOM.



En 2023 nous avons touché au total 519 personnes + environ 200 familles (Bougez + en famille).

	Aspremont	Bonson	Castagniers	Châteauneuf Villevieille	Colomars	Drap	Duranus	Falicon	La Trinité	La Roquette sur Var	Levens	Saint-André	Saint Blaise	Tourette - Levens	Saint Martin du Var	autres	TOTAL
sport-santé seniors (sans APA)	20	26	3	2	9	29	0	0	84	0	46	54	5	50	11	9	348
APA	1	0	0	1	3	4	1	0	8	0	3	36	0	4	0	1	62
Seniors activité ponctuelle (podomètres ou vacances)	4	1	2	4	12	12		7	21		4	4	11	5		22	109
TOTAL	25	27	5	7	24	45	1	7	113	0	53	94	16	59	11	32	519

« PARCOURS SPORT-SANTÉ INDIVIDUALISÉ » : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE (APA) SUR PRESCRIPTION

Objectifs : Proposer un « parcours sport-santé individualisé » afin d'accompagner la reprise d'une APA à des fins de santé. Ouvert à tous et notamment aux personnes souffrant de maladies chroniques.

- ⇒ Rendez-vous individualisé avec un enseignant APA (dans les locaux de la MSS ou dans la commune du participant).
 - ⇒ Réalisation d'un bilan de forme (questionnaires et tests), orientation vers une activité adaptée (cours SIVOM, communes, CCAS, associatif ou en autonomie).
 - ⇒ Suivi tout au long du parcours de soin du bénéficiaire, lien avec le médecin.
- Dispositif gratuit, financé par la DRAJES.

Evolution des personnes suivies

	2022	2023
Nb	55	62
Nb communes SIVOM	5	9



Les bénéficiaires sont âgées de 25 à 94 ans, souffrant essentiellement d'arthrose, hypertension, maladie cardiaques, suites de cancers, diabète... Cette année nous avons aussi accueillis quelques enfants en situation de handicap, pour une orientation vers une activité adaptée.



Nouveau ! Création d'un cours hebdomadaire d'Activité Physique Adaptée Personnalisée (APAP) afin de pallier aux manques de structures associatives adaptées sur le territoire (3€ le cours).

Perspectives 2024 : Développer le partenariat :

- avec les médecins du territoire et les CPTS pour encourager la prescription de l'activité physique pour les malades chroniques.
- avec les associations sportives locales pour créer des passerelles.



PROGRAMME SPORT-SANTE SENIORS

Objectifs : Accompagner les plus de soixante ans vers la reprise de l'activité physique pour la santé et rompre l'isolement.

Cet accompagnement est gratuit.

- Des activités hebdomadaires
- Des ateliers équilibre pour les CCAS
- Des évènements « Sport-Santé »
- Des ateliers « seniors actifs »



Evolution des personnes suivies

	2021	2022	2023
Nb seniors	183	276	348
Nb communes SIVOM	10	13	14

- **Des activités hebdomadaires**

⇒ **Marchez pour votre santé ! Promenade pédestre et marche nordique**



38 inscrits à la promenade,
moyenne de 16 présents, de 6 communes



21 inscrits à la marche nordique,
moyenne de 12 présents, de 5 communes

⇒ **Ateliers équilibre / Gymnastique douce**

Activités organisées par le SIVOM à la demande des CCAS (sous convention et avec facturation).

Objectifs : Proposer des cours hebdomadaires adaptés aux besoins spécifiques des seniors (travail de l'équilibre, renforcement musculaire et postural, coordination, prévention des chutes...).

	2021	2022	2023
Nb	71	123	251
Nb cours	6	8	13
Nb communes / CCAS	4	5	8

Nouveau !

Cours à Bonson
depuis septembre 2023



- **Des temps forts, pour renforcer la dynamique de territoire et maintenir la motivation**

- Accueil, information et sensibilisation du public à l'occasion d'évènements
- Des thématiques « santé » (AP et cancers, diabète, ...) et « Bien-être » (gestion du stress, alimentation, canicule ...)
- Organisé à la MSS et sur le territoire

	Mars bleu	Bien-être	Voilà l'été	Octobre rose	Diabète
Date	30-mars	09-mai	23-juin	16-oct	14-déc
Lieu	ST ANDRE	COLOMARS	ST ANDRE	DRAP	ST ANDRE
Nb	42	64	53	46	27
Nb communes	4	8	6	5	3



- **Dispositif « Seniors actifs », des activités de prévention tout au long de l'année :**

Objectif : favoriser la pratique en autonomie dans les villages (distribution de livrets, de séances, de podomètres...)

- 54 dates réparties de mars à décembre, sur l'ensemble du territoire
- 12 séances « podomètre »
- Gratuit pour les communes et les participants
- 11 communes représentées

Perspectives 2024 : Proposer en complément des ateliers « diététiques ».

SENIORS ACTIFS ET CONNECTÉS
« Utilisation du podomètre »

OUVERT À TOUS LES SENIORS DE + 60 ANS DU SIVOM VAL DE BANQUIÈRES

14H00 À 15H30

- EXPLICATION SUR L'UTILISATION DU PODOMÈTRE
- OÙ MARCHER ? ET RÈGLES DE SÉCURITÉ
- COMMENT SE FIXER DES OBJECTIFS ET LES ATTEINDRE
- MISE EN APPLICATION (MARCHÉ 1H À 1H30)

1 PODOMÈTRE OFFERT

PLACES LIMITÉES
INSCRIPTION OBLIGATOIRE
AU 06 25 86 57 88
mss@svdb.fr

- MARDI 7 NOVEMBRE SAINT-BLAISE
- JEUDI 9 NOVEMBRE TOURRETTE-LEVENS
- MARDI 14 NOVEMBRE CHÂTEAUNEUF-VILLEVIEILLE
- JEUDI 16 NOVEMBRE SAINT-MARTIN-DU-VAR
- MARDI 21 NOVEMBRE CASTAGNIERS
- MARDI 5 DÉCEMBRE FALLICON

Conférence des financeurs
de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES 06

ACTIONS DE PREVENTION PAR L'ACTIVITE PHYSIQUE

En partenariat avec les services du SIVOM

Avec le réseau parentalité (soutenu par la CAF) :

- « Bougez + en famille ». Des activités physiques à partager en famille.
- 8 à 10 dates par an, dès 2 ans aux adolescents.



- « En famille au jardin aquatique ». En juin / juillet / août à la piscine municipale de Saint-André.



Avec le service enfance / jeunesse :

La Maison Sport-Santé intervient auprès des ACM et MDJ du territoire :

- Par le prêt de matériel pédagogique
- Par l'encadrement d'ateliers sportifs
- Par l'organisation « de temps forts » à dominante sportive
- En participant aux événements des services jeunesse/enfance
- En formant les animateurs



Sensibilisation des ados des MDJ

Formation des animateurs MDJ (diététique)

Perspectives 2024 : Organiser un inter-centre sur les JO et la promotion de l'activité physique. Proposer une formation à destination des animateurs sur l'équilibre des goûters et sur l'activité physique et la sédentarité.

PROJET TRANSVERSAL PREVENTION SURPOIDS ET OBESITE DES 0 A 6 ANS « POP 360° »

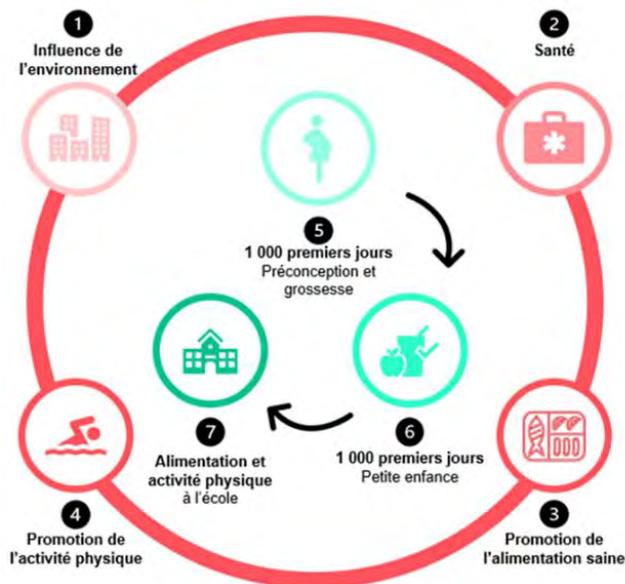
Le SIVOM Val de Banquière a répondu à un Appel A Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par l'ARS. Ce projet transversal a déjà permis plusieurs actions de sensibilisation dans différents secteurs (scolaires, périscolaires, crèches...), en priorité sur les QPV.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

ACCUEIL SPÉCIFIQUE



ACCUEIL SPÉCIFIQUE



Perspectives 2024 : Organiser une formation « les déterminants de l'obésité » à destination des puéricultrices des crèches. Accompagner les écoles maternelles des QPV pour augmenter l'activité physique. Sensibiliser les partenaires, pour faire évoluer les pratiques.

1- EAJE : Une évolution constante

En 2023, notre territoire a connu une augmentation significative du nombre d'enfants accueillis, avec 18 nouveaux enfants. Cela est dû, au travail collaboratif mené avec les parents, les crèches, les structures de soins et l'Education Nationale (rentrée scolaire) en 2022 et 2023, qui ont abouti à une reconnaissance MDA.

Cette hausse a modifié la manière dont nous gérons les accompagnements individualisés au sein des EAJE. Auparavant, des agents étaient détachés pour ce rôle, mais désormais ce sont nos services qui prennent en charge les accompagnements. Cette nouvelle approche améliore notre réactivité face aux besoins identifiés par les structures, tout en renforçant nos liens partenaires.

Elle apporte également de nombreux avantages à l'équipe, notamment par le partage de compétences et des formations ponctuelles offertes aux personnes de crèches. De plus lors des réunions pluridisciplinaires entre les crèches, qui concernent les élèves de dernière année, un échange approfondi sur les enfants est réalisé. Cela permet une prise en charge optimale des besoins spécifiques et un gain de temps par l'anticipation de ceux-ci.

Enfin, nos actions conjointes avec les familles ont favorisé des suivis partagés, renforçant ainsi l'accompagnement global des enfants.

2- Un partenariat renforcé avec la parentalité

En 2023, notre travail collaboratif avec la parentalité et de plus en plus étroit. Un système d'orientation a été établi pour identifier les familles ayant des besoins spécifiques. Grâce à cette collaboration, 20 rendez-vous ont été organisés entre les familles et l'équipe de coordination « accueil spécifique ». Cela a permis de cibler plus efficacement les demandes des familles et d'orienter les demandes vers les partenaires appropriés, facilitant ainsi la mise en place d'un accueil approprié. Le partenariat avec les acteurs de la parentalité s'est intensifié, ce qui a favorisé l'identification de nouvelles familles à accompagner ou à orienter. Cette collaboration a été bénéfique pour le réseau de soutien aux familles, permettant un échange d'informations enrichissant sur les enjeux liés à la prise en charge des enfants. Un projet innovant est en cours de développement, consistant en des journées dédiées aux familles ayant un enfant en situation de handicap. Ces événements, programmés pour les samedis, visent à offrir des activités qui renforcent le lien familial, diminuent l'isolement et permettent aux parents de découvrir et de valoriser les compétences et les talents de leurs enfants. Cette initiative est un pas significatif vers une meilleure inclusion et un soutien accru pour les familles concernées. Enfin, la collaboration avec les parties prenantes autour du projet de la Maison de la Parentalité, prévue pour ouvrir en 2025 à Saint André de la Roche, représente une avancée importante pour le soutien et l'accompagnement des familles, en leur offrant un lieu ressources et d'échanges.

3- Enfance : des accueils toujours autant sollicités

Les demandes d'accueil ne cessent d'augmenter, les partenaires et les familles sont satisfaits et reconnaissent la qualité de nos services. Actuellement, nous accueillons le nombre maximum d'enfants possible. Cependant, malgré la volonté de tous de maintenir ce projet, les coûts financiers restent élevés. Les conditions de financement de notre principal partenaire, la CAF, ont changé. Désormais, pour bénéficier de l'aide financière, l'enfant accompagné doit être bénéficiaire de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) et non simplement reconnu par la MDA. Cette restriction limite nos actions, car certaines familles dont l'enfant est reconnu handicapé par la MDA mais ne perçoit pas l'AEEH car les parents sont affiliés à la CAF Monégasque. D'autres familles ne reçoivent pas l'AEEH mais la reconnaissance du handicap reste elle valide.

Malgré l'embauche de 6 nouveaux agents en 2023, le taux de rotation du personnel est élevé ce qui peut créer de l'instabilité au sein de nos équipes. Cela nous oblige à répartir les demandes d'accompagnement avec beaucoup de diligence.

A ce sujet, nous avons fait valider un nouveau règlement intérieur qui vient institutionnaliser une nouvelle procédure, la mise en place un planning d'accueil équitable entre toutes les demandes des familles et les places disponibles journalières.

Enfin, nous avons décidé de nous affilier avec le SNU ce qui valorise le projet et peut éventuellement ouvrir des possibilités de recrutement à des étudiants. Par ce biais, cette année nous avons pu accueillir deux nouveaux agents.

4- Un partenariat avec l'Education Nationale qui se consolide

L'ouverture de la classe ULIS sur Saint André de la Roche aura permis de consolider le travail entrepris sur les années précédentes. La collaboration fut forte,

participation au recrutement des AESH, échange quotidien avec l'enseignante référente, la directrice et les partenaires de l'Education Nationale.

Sur l'ensemble du territoire, les écoles nous recommandent et transmettent nos coordonnées aux familles ayant besoin de nos services.

Nous assistons de manière de plus en plus fréquente aux réunions éducatives, favorisant des échanges fluides et enrichissant avec les ERH et les psychologues.

Une grande nouveauté attend cette rentrée 2024 : depuis le 27 mai 2024, le recrutement et le financement des AESH pendant le temps méridien relèvent désormais de l'Etat. Les modalités de fonctionnement ne sont pas encore toutes connues. Etant conscients des difficultés de recrutement des AESH, nous envisageons de renforcer nos équipes dans les sites où les enfants bénéficiant d'une notification pour le temps méridien sont les plus nombreux.

Conclusion

La nouvelle intégration de la commune de Drap au sein du SIVOM renforce nos partenariats et conduit à une meilleure identification de nos services grâce aux retours positifs des familles. Cette reconnaissance croissante se traduit par une augmentation des demandes et une diversification de nos missions. Afin de garantir un personnel qualifié capable de partager ses connaissances sur le terrain, il est primordial de fidéliser nos agents en renforçant leur formation.

Certains accompagnements ont été interrompus car les enfants ont acquis plus de confiance en soi et que les autres agents ont su intégrer les éléments transmis par les animateurs référents. D'autres accompagnements ont dû cesser afin d'assurer la sécurité physique et affective individuelle et collective mais cela reste à la marge. Il est impératif d'intensifier et de diversifier la formation de nos agents. Les réunions avec les animateurs sont de plus en plus sollicitées afin que chacun soit en mesure de répondre aux divers besoins des enfants.

PARENTALITÉ



Réseau Parentalité

1] BILAN SYNTHETIQUE

Dépenses brutes 2022						Recettes 2022		Résiduel 2022
Salaires		Fonctionnement		Total		Total		
Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	SOLDE
84 100€	86 921€	20 133€	11 166€	104 233€	98 087€	80 600€	94 489€	3 598€

Le nombre d'agents du pôle en totalité :

2 agents titulaire avec un temps de travail réparti pour 1ETP.

Divers prestataires ou vacataires en fonction des actions mises en place.

Le nombre de bénéficiaires (enfants, personnes âgées..) en totalité et par services :

NOMBRE FAMILLES 2022	NOMBRE ENFANTS 2022	NOMBRE PARENTS 2022	TOTAL PARTICIPANTS 2022
473	498	563	1061

NOMBRE DE FAMILLES PAR COMMUNE							
<i>Saint-André de la Roche</i>	<i>Tourrette-levens</i>	<i>Saint-Martin du Var</i>	<i>La Trinité</i>	<i>Levens</i>	<i>Castagniers</i>	<i>Colomars</i>	<i>AUTRES</i>
119	66	14	59	49	31	46	34
<i>Aspremont</i>	<i>Saint-Blaise</i>	<i>Falicon</i>	<i>Bonson</i>	<i>Duranus</i>	<i>Drap</i>	<i>Chateauneuf Villevieille</i>	
25	14	2	9	1	4	0	

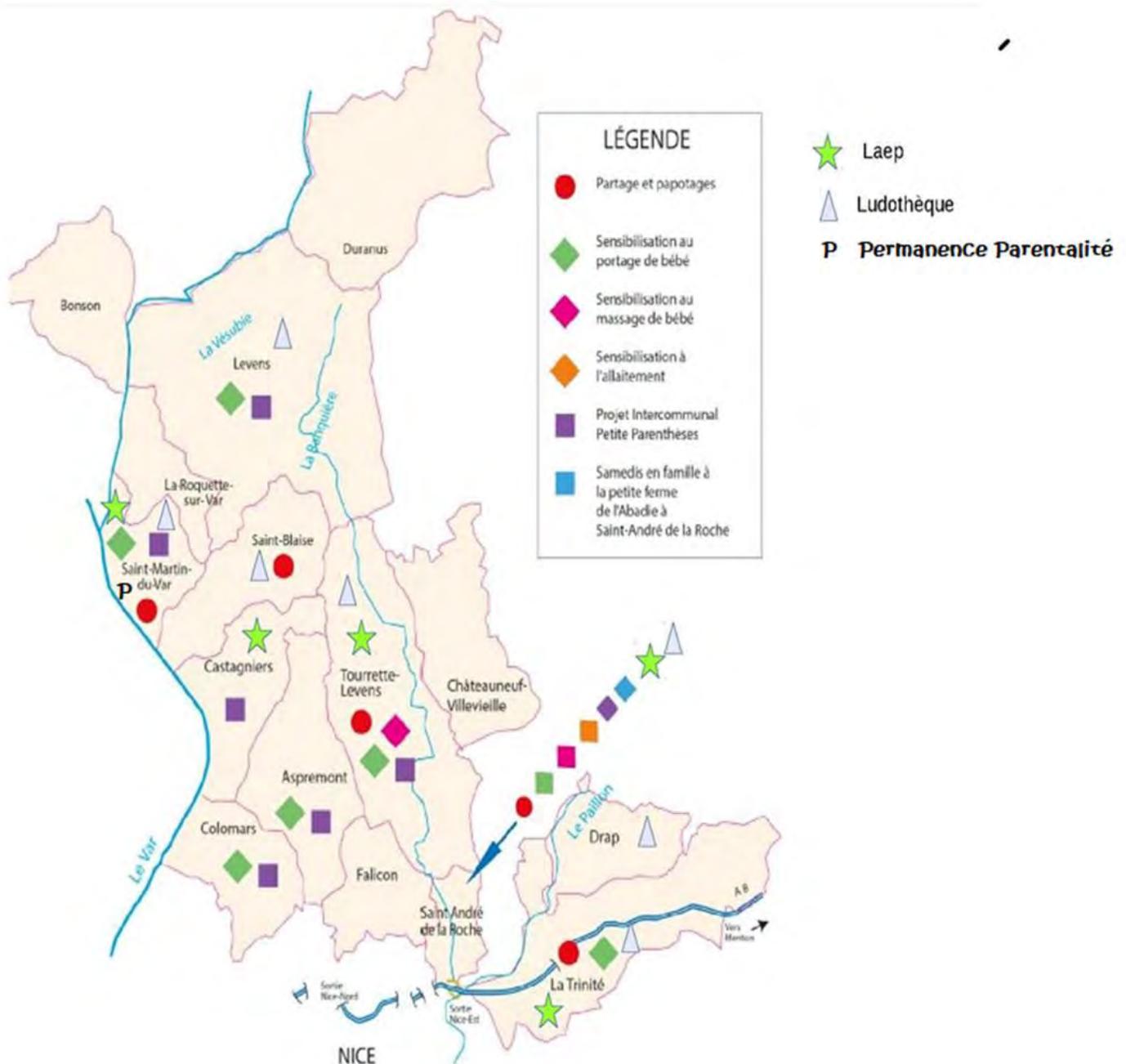
Indicateurs de gestions principaux avec les niveaux de prévision et d'exécution 2022 :

Les actions sont déployées sur le territoire en fonction des demandes des différents partenaires faisant partie du Réseau Parentalité. De plus, sur l'année 2022 le nombre de locaux mis à disposition par plusieurs communes nous a permis de répondre au plus près aux attentes des familles. Certaines d'entre elles bénéficient donc d'ateliers sur leur lieu de résidence et les autres se déplacent sur les communes. La nature de l'action est aussi décidée avec les partenaires qui sont en lien direct avec les familles et qui font donc remonter les besoins et les attentes de celles-ci.

Une préfiguration en fin d'année 2022 ayant pour objectif d'identifier les besoins des parents du SIVOM Val de Banquière aujourd'hui, et de mettre à jour les données que nous avons, pour construire une offre de service parentalité adaptée aux besoins a été déposée auprès de la Caf. Celle-ci porte sur la réalisation d'un diagnostic parentalité (besoins, questionnements des parents, travail sur la communication, ...) et sur l'écriture d'un projet permettant de réfléchir sur l'organisation, le fonctionnement et l'intérêt d'un Lieu Ressource Parentalité sur le territoire du SIVOM Val de Banquière

2] ACTIVITÉ

Réseau Parentalité



Coordinatrice Parentalité

Stéphanie PASTORINO - 06 13 86 44 59

Coordinatrice adjointe Parentalité

Alexandra MAHROUG -

reseau.parentalite@svdb.fr

La Parentalité : c'est quoi au juste?

Quand l'enfant paraît... Le Parent naît, la parentalité apparaît !

Aujourd'hui, le mot parentalité est très employé et associé à mille et un conseils relatifs au développement de l'enfant. Or, la parentalité ne réside pas dans ces conseils, ni dans leur application. Elle n'est pas dans les actes, ni dans les choix d'éducation. Elle n'a pas d'objectif. Alors comment la définir ?



La parentalité se définit par notre manière d'être et de vivre notre tâche de parent ; elle se situe ainsi dans la relation que nous construisons avec notre enfant à travers l'éducation que nous lui donnons.

L'année 2023 a été riche en réflexions et perspectives constructives.

La dynamique du réseau n'a cessé de s'accroître, les projets, les partenaires, les familles sont de fait les porteurs de ce réseau et de son évolution.

L'enquête parentalité lancée en mars 2023 sur tout le territoire a permis de cibler les besoins et les attentes des familles des communes.

De nouveaux partenaires se sont manifestés pour pouvoir participer de différentes manières au développement des actions à destination des familles du territoire. Soit en étant à l'initiation d'une action, soit en étant l'animateur de l'action.

Des plus, le projet du Lieu ressource qui avait pu être évoqué a lui aussi été lancé grâce à la préfiguration transmise à la CAF en décembre 2023.

Celle-ci a reçu une validation début 2024, ce qui a engagé un travail avec les différents services du SIVOM en lien avec les familles mais aussi des partenaires extérieurs, et des institutions qui pourront avoir la possibilité d'avoir un rôle au sein de ce Lieu Ressource.



[Lien résultat enquête](#)

Sur 2023, 512 familles ont pu participer à des ateliers parentalité.

Pour rappel, ces actions sont proposées sur tout le territoire. Elles sont, subventionnées dans le cadre du REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents), gratuites et s'adressent aux familles composées d'enfants de 0 à 18 ans.

1. « PARTAGES ET PAPOTAGES », RENCONTRES ENTRE PARENTS ET PROFESSIONNELS

Cet atelier est mis en place en fonction des demandes des partenaires sur chaque commune. Sur l'année 2023, nous avons été davantage sollicité par les établissements scolaires, des représentants des parents d'élèves ou encore le pôle animation pour l'enfance et la jeunesse.

Ce sont effectivement les personnes qui sont sur le terrain qui sont à même de pouvoir définir quelles sont les thématiques pouvant être discutées entre parents et professionnels.

La nouveauté durant l'année 2023 sur cette action a été d'allier l'accompagnement aux parents, à la participation des enfants aux ateliers. Une participation amenée de manière ludique pour faire passer des messages.

ce mois-ci du côté de la **JUILLET**

Parentalité

CAFÉ DES PARENTS

Organisé par le réseau parentalité en partenariat avec ALSH maternelle de Saint-Martin-du-Var,
Animé par Edwina ANDOQUE, Animatrice du réseau parentalité.

VENDREDI 21 JUILLET DE 16H35 À 18H15
À L'ÉCOLE MATERNELLE DE SAINT-MARTIN-DU-VAR

Pour les familles dont les enfants sont inscrits au centre de loisirs.
Venez partager un moment de convivialité autour d'un goûter !

INSCRIPTIONS
PAR MAIL : reseau.parentalite@svdb.fr
OU PAR TÉLÉPHONE : 06 19 71 39 74



Programme mai 2023

du côté de la **Parentalité**

PARTAGE ET PAPOTAGE
Comment vivre avec les écrans ?
Animé par Françoise du réseau parentalité

JEUDI 25 MAI 2023
DE 17H À 18H30
à l'école FÉLIX COLOMAS
Saint-André de la Roche



Inscriptions : reseau.parentalite@svdb.fr
06 19 71 39 74
Gratuit
Places limitées

Partage et papotage
Comment vivre avec les écrans ?

Cette action existe depuis plusieurs années, chaque famille s'en saisit en fonction de ses besoins. Certaines viennent pour se conforter dans leurs pratiques parentales, d'autres pour avoir des réponses à leurs questionnements et d'autres encore pour se rassurer et pouvoir échanger avec d'autres personnes, professionnels ou parents.

	NBRE DE SEANCE	NB DE FAMILLES	NBRE ENFANTS	NBRE PARENTS	COMMUNE					
					SAINT ANDRE DE LA ROCHE	TOURRETTE LEVENS	SAINT MARTIN DU VAR	LA TRINITE	LEVENS	
2022	13	55	17	62	11	7	1	7	3	
2023	10	57	42	58	22	3	39	9	0	
COMMUNE										
	CASTAGNIERS	COLOMARS	FALICON	ASPREMONT	DURANUS	SAINT BLAISE	DRAP	BONSON	RSV	AUTRES
2022	0	4	0	0	1	13	0	0	0	8
2023	0	0	2	1	0	0	21	1	0	2



2. RENCONTRE AVEC SON BEBE

Le but de ces ateliers étant d'accompagner les parents à trouver leurs propres ressources dans les débuts de la parentalité, à travers des outils favorisant la communication verbale et non verbale.

L'objectif est de proposer des ateliers parents/enfants autour du portage et du massage, des outils qui vont permettre aux futurs et jeunes parents de trouver la confiance nécessaire grâce au contact physique avec leur bébé, au temps et à la disponibilité qu'ils vont accorder à ces interactions.

L'infirmière puéricultrice crée un lien de confiance avec les parents qui prennent plaisir à revenir sur l'atelier d'un mois sur l'autre lorsque les places disponibles le leur permettent. Des échanges par mail se font aussi entre les parents et l'intervenante qui propose à la suite des ateliers un petit récapitulatif, des vidéos permettant de reprendre ce qui a été fait durant l'atelier, des liens youtube de pratique.

Quoi de plus parlant qu'un message d'une maman :



	NBRE DE SEANCE	NBRES FAMILLES	NBRES ENFANTS	NBRES PARENTS	COMMUNE					
					SADLR	TL	SMDV	LT	LE	CA
2022	10	40	27	43	3	14	1	4	2	1
2023	8	26	18	26	1	2	2	3	6	2
	COMMUNE									
	CV	CO	AS	DU	FAL	BON	DRAP	SB	RSV	AUTRES
2022	0	3	1	0	0	3	0	1	0	7
2023	2	0	7	0	2	0	5	0	2	5

3. PETITES PARENTHESES

Le projet des Petites Parenthèses s'inclut dans le projet global annuel de chacune des structures petite enfance : les crèches de Drap, La Trinité, la Halte-Garderie de la Trinité, Saint-André de la Roche, Tourrette-Levens, Levens, Colomars, Castagniers, Aspremont, St-Martin-du-var, le jardin d'enfants de Saint-Martin du Var, le RPE, les 5 LAEP (La Trinité, St André de la roche, Tourrette-Levens, Castagniers et Saint Martin-du-var) et les 2 ludothèques (St André de la roche et Tourrette-Levens).

En 2023, 61 séances ont eu lieu.

Chacune des structures doit faire en sorte d'organiser ces séances en fonction de la disponibilité des familles.

Il s'agit ainsi, que les interventions aient lieu plutôt en fin de journée, et le mercredi ou le samedi.

Selon les intervenants, il y a un temps de préparation avec la référente du projet.

Ces échanges peuvent être téléphoniques.

Pour les nouveaux intervenants, ceux-ci se déplacent dans la structure pour rencontrer l'équipe, les enfants et prendre connaissance de la configuration des lieux.

Ce sont des temps entre les enfants, les parents, les accueillantes, et l'intervenant. Ce sont des temps de rencontres attendus car ce projet s'est inscrit dans le temps (plus de 15 ans). Même si les parents changent d'une séance à une autre, ce temps d'accueil véritable des familles dans leur globalité perdure dans le quotidien et est devenu une compétence de la part des équipes accueillantes.

A la fin des séances, l'intervenant partage sa passion avec les parents en répondant à leurs questions, puis, si le temps et la disponibilité des professionnels des structures le permet il y a un échange du vécu de chacun. L'écoute des observations est bénéfique pour la séance suivante et permet un travail de construction en partenariat tout au long des mois.

Plusieurs impacts positifs de cette action : retour des observations des structures

- Pour les parents :
 - *« L'aménagement particulier, végétal et fleuri a été apprécié des parents. Ils se sont répartis dans l'espace de façon naturelle, en investissant les différentes propositions. »*
 - *Découverte d'ateliers « originaux » par les enfants mais aussi par les parents. Atelier pouvant être reproduit à la maison ou en dehors*
 - *Ils ont été surpris de découvrir des techniques telles que la peinture végétale et la réalisation d'une maison d'insectes qu'ils pourront refaire chez eux. Il y a eu beaucoup d'échanges entre les parents et l'intervenante à ce sujet.*
 - *Possibilité d'observer son enfant dans un autre environnement et le découvrir différemment*
 - *Parents calmes apaisés, prenant plaisir à partager ce temps avec leur enfant*
 - *Partager des moments de complicité, drôles, relaxant, ...*
- Pour les enfants :
 - *Lien enfants/parents +++*

- *Plaisir à toucher, sentir et manipuler des matériaux naturels, ce qui favorisait une exploration sensorielle enrichissante*
- *Les enfants étaient en admiration devant les différentes couleurs obtenues avec les mélanges de jus de choux rouge, vinaigre blanc et bicarbonate de soude. et de découvrir ainsi la peinture végétale.*
- *Belle complicité partagée*
- *Selon les ateliers*
- *Un sentiment d'apaisement et de calme a pu être constaté*

Nombre de familles participant à l'action ne cesse d'accroître d'année en année :

	NBRES E FAMILLES	NBRES ENFANTS	NBRES PARENTS	PARTICIPATIONS DES FAMILLES PAR STRUCTURE							
				CRECHE SAINT ANDRE DE LA ROCHE	CRECHE TOURRETTE LEVENS	CRECHE SAINT MARTIN DU VAR	CRECHE LA TRINITE	CRECHE LEVENS	CRECHE CASTAGNIERS	CRECHE COLOMARS	CRECHE DRAP
2022	244	312	283	11	20	9	18	37	22	37	0
2023	302	332	361	14	24	16	36	30	24	17	30

	PARTICIPATIONS DES FAMILLES PAR STRUCTURE										
	CRECHE ASPREMONT	HALTE GARDERIE LA TRINITE	RPE	LAEP TRINITE	LAEP SADLR	LAEP TL	LAEP CASTAGNIERS	LAEP SMDV	LUDO SADLR	LUDO TL	JARDIN D'ENFANTS SMDV
2022	21	12	19	5	6	5	7	3	5	7	0
2023	10	15	30	7	2	9	5	5	5	5	17



4. RESEAU LOCAL PARENTALITE SIVOM

Le réseau parentalité est composé de la coordinatrice du Clas et du PRE, de la responsable du Relai Petite Enfance, des travailleurs Caf, d'agents du Conseil Départemental, des crèches du SIVOM, des associations, de l'Inspection Académique, des EVS, du service des sports du SIVOM, des PMI, des élus, du service animation jeunesse du SIVOM, de ses centres de loisirs, des médiathèques, des psychologues scolaires et petite enfance, des laep de la coordination des accueils spécifiques sur le territoire, de la responsable projet sport santé et maison sport santé SIVOM

Le réseau est animé par la coordinatrice parentalité.

Une réunion plénière du réseau a pu être mise en place, avec de nouveaux partenaires qui se sont joints à nous. Beaucoup de rencontres en plus petits comités du fait de nouveaux partenaires qui se sont aussi manifestés pour rejoindre le groupe.

Des temps d'échanges avec les différents partenaires pour voir les possibilités qu'un lieu ressource pourrait apporter sur le territoire.

Chaque partenaire apporte au réseau, c'est ainsi que des actions ont pu être mises en place avec une participation significative de chacun. Le bilan est plutôt positif, d'autant que les besoins émanent de plus en plus rapidement. Le réseau est reconnu et sollicité pour accompagner les familles de manière plus régulière.

Plusieurs travaux sont en cours notamment pour répondre à la problématique de l'accès au numérique et de tout ce qui peut engendrer des difficultés pour les parents dans le suivi de leurs enfants tant au niveau éducatif que d'un point de vue santé (prévention obésité...)

La participation des représentants des parents d'élèves, aux rencontres du réseau et parfois même au sein des groupes de travail est une réelle plus-value. Les besoins émanent directement d'eux et ils nous accompagnent pour la mise en place d'actions répondant aux besoins en communiquant sur celles-ci.

Le réseau travaille sur les besoins recensés sur le terrain. Pour ce faire plusieurs contacts ont été établis permettant de communiquer sur les actions pouvant être proposées. Une liste de thématiques et de partenaires possibles est communiquée lors de rencontres de présentation du réseau.

Nous utilisons différents outils et essayons de les réadapter en fonction des retours qui nous sont faits :

- Questionnaire permettant de recenser les besoins directement auprès des parents par les différents partenaires du réseau (service enfance, jeunesse, petite enfance, CLAS/PRE, Coordinatrice EVS, coordinatrice accueil spécifique...)
- Questionnaire de satisfaction à destination des parents à la fin des ateliers, en version papier à ce jour, sera aussi en version numérique en 2024.
- Echanges de mails et d'informations complémentaires aux échanges faits en réunion
- Liens plus individualisés selon les besoins et les opportunités
- Création d'une plaquette avec le service communication du SIVOM pour déployer l'information sur tout le territoire des actions liées à l'accompagnement de la fonction parentale existantes

5. LES P'TITIS ATELIERS

Les P'tits ateliers s'adressent aux parents et à leurs enfants, principalement proposé le mercredi matin, le réseau parentalité accueille les parents et grands-parents qui le souhaitent à venir partager un moment spécifique avec leur(s) enfant(s) ou petit(s)-enfants pour passer du temps ensemble, de façon ludique et constructive, en découvrant de nouveaux jeux ou activités. Hors des contraintes du quotidien, la prise des repas, les devoirs ou le rangement des chambres, les parents peuvent ainsi vivre un moment privilégié avec leur(s) enfant(s), renforcer les liens qu'ils entretiennent et échanger avec d'autres parents.

Animés par des professionnels de l'animation, ces ateliers sont aussi l'occasion de valoriser parents et enfants dans leurs savoir-faire et de se découvrir de nouveaux talents. Ils prennent plaisir à être ensemble. Les liens familiaux s'enrichissent, chacun découvre et apprend de l'autre à travers des activités de toute forme.

Cette action est vraiment fédératrice en termes de temps passé en famille. De par les échanges qui se font durant l'atelier et les participations, nous avons pu constater que ce type d'atelier amène toute la famille à prendre du temps. En effet, nous avons des mamans mais aussi des papas, des grands-parents qui sont venus et qui ont réitéré leur participation à plusieurs reprises.

Les parents n'hésitent pas à suivre les ateliers en se déplaçant de commune en commune sur tout le territoire.

De plus, la découverte de nouveaux ateliers par les parents et la prise de conscience que ces derniers peuvent venir d'eux a été cette année une véritable réussite.

NB DE FAMILLES	NBRE ENFANTS	NBRE PARENTS	COMMUNE					
			SAINT ANDRE DE LA ROCHE	TOURRETTE LEVENS	SAINT MARTIN DU VAR	LA TRINITE	LEVENS	CHATEAUNE UF VILLEVIEILLE
91	101	97	28	6	2	8	4	1
COMMUNE								
CASTAGNIERS	COLOMARS	FALICON	ASPREMONT	DURANUS	SAINT BLAISE	DRAP	BONSON	
1	7	3	2	0	27	2	2	



6. LES PERMANENCES PARENTALITE

Les permanences ont été organisées sur la commune de Saint-Martin du Var, tout au long de l'année 2023. Elles ont changé de lieu sur le dernier trimestre mais sont restées sur la même commune.

Les familles ont eu la possibilité d'avoir des informations en direct sur toutes les actions liées à la parentalité, et les chargées de coopération ont aussi été accompagnées à chaque permanence par un(e) professionnel(le) (enfance, petite enfance, jeunesse, santé, social ou handicap) pour répondre à des questionnements bien spécifiques

Malheureusement les permanences n'ont pas eu l'effet escompté. Le questionnaire sur le lieu, qui n'accueille pas forcément du public a peut-être joué.

Une réflexion sur l'itinérance des permanences sur tout le territoire et non plus sur une seule commune a été faite. Il est question de s'orienter davantage sur un jour/une commune pour plus de facilité d'accès pour les parents en utilisant les résultats de l'enquête parentalité pour cibler jour, horaire et lieux où les parents vont chercher des informations (centres de loisirs, crèches...)

7. ACTIONS MISENT EN PLACE, MAIS FINANCEES UNIQUEMENT PAR LE SIVOM VAL DE BANQUIERE

Baby yoga et Yoga kids

Le Baby Yoga est une activité 2 en 1 qui détend l'esprit et favorise la concentration de bébé. Mais les exercices soulagent également les maux tels que les coliques et autres troubles de la digestion. Plus confiant, il sera moins agité et bénéficiera d'un sommeil réparateur. C'est également un moment de partage avec papa ou maman qui permettra de renforcer les liens et de procurer une sensation d'apaisement.

La pratique du yoga dès le plus jeune âge permet la prise de conscience de son corps. Elle permet aussi d'anticiper les problèmes posturaux. Avec le temps, l'enfant développera sa souplesse, son équilibre et sa force.

Outre le fait de partager ce moment de bien être en famille, cette activité rassemble donc plusieurs facteurs qui sont bénéfiques à la fois aux enfants et aux parents.

Les parents ont eu un engouement pour ces ateliers, ils ont vite été saisis, et parfois même des listes d'attente ont été nécessaires.

C'est cependant un des ateliers qui n'est pas accompagné par d'autres financeurs, le SIVOM est donc porteur du maintien de ces ateliers qui sont très appréciés par les familles.

BABY YOGA (0-24 MOIS)

NBRES FAMILLES	NBRES ENFANTS	NBRES PARENTS	COMMUNES						
			SADLR	TL	SMDV	LT	LEVENS	CASTA	COLOMARS
79	70	92	10	5	4	15	4	4	6

COMMUNES							
ASPRE	DU	CV	FALICON	BS	DRAP	SB	AUTRES
8	0	1	0	0	5	1	7

YOGA KIDS (2 ans – 10 ans)

NBRES FAMILLES	NBRES ENFANTS	NBRES PARENTS	COMMUNES						
			SADLR	TL	SMDV	LT	LEVENS	CASTA	COLOMARS
22	30	30	15	9	0	11	0	0	10

COMMUNES							
ASPRE	DU	CV	FALICON	BS	DRAP	SB	AUTRES
2	0	4	0	0	3	0	0



Les soirées jeux et matinée en familles

Ces 2 actions ont différents objectifs :

- Profiter d'un moment convivial où l'on prend le temps de s'arrêter pour jouer avec son enfant (0-11 ans), de sortir, de passer du temps tout simplement ensemble
- Rencontrer d'autres parents.
- Favoriser l'échange sur les questions parentales.
- Utiliser l'activité comme moyen de rencontres et de discussion
- Valoriser les compétences parentales.

- Créer du lien entre les parents.
- Créer du lien entre les enfants

En effet, parents et enfants sont la plupart du temps très occupés, au travail, à l'école, au centre de loisirs, à la maison dans la vie quotidienne et le temps passé ensemble se réduit. Ce temps riche qui permet de développer les liens enfants -parents est pourtant très important pour l'épanouissement de chacun.

Ces temps agréables sont souvent oubliés, c'est le quotidien qui empiète sur le plaisir de partager des moments simples. C'est aussi le fait de ne pas forcément savoir quoi faire, où aller en fonction de l'âge des enfants, des moyens financiers ou encore une fois du temps que l'on a.

Il est important de donner la possibilité aux parents de se rendre compte du bienfait de ces temps et de l'importance de les instaurer, de les organiser dans leur quotidien tant chargé.

LES PERSPECTIVES 2024

- Maintien et déploiement des actions existantes, en utilisant le diagnostic qui nous permettra de cibler la mise en place et le choix des actions sur les communes en fonction des besoins qui seront remontés.
- Mise en place de permanences parentalité itinérantes
- Travailler sur le Lieu ressource qui ouvrira en 2025 : réflexions sur l'aménagement nécessaire, le fonctionnement. – QUI – QUOI - COMMENT

LA MUTUALISATION DES MOYENS « INTERNES », LA COOPERATION DES SERVICES ET LE DYNAMISME DES DIFFÉRENTS PROFESSIONNELS ET PARTENAIRES, SONT INDISPENSABLES POUR PERMETTRE AU SERVICE PARENTALITÉ DE CONTINUER À DÉVELOPPER LES ACTIONS EN DIRECTION DES FAMILLES DUTERRITOIRE

SOCIAL



SOCIAL FORMATION

1] Bilan Synthétique 2022

Ce Pôle est divisé en deux compétences :

- **la compétence sociale,**
- **la compétence formation.**

La compétence sociale.

Elle comprend :

- Le service intercommunal de maintien à domicile
- L'Espace Social et Formation situé sur la commune de St Martin du Var
- La Maison France Service et le service postal sur la commune de Colomars

Budget de fonctionnement 2022	Masse salariale 2022	Nombre d'agents 2022 (1 agent est comptabilisé quel que soit son temps de travail et la durée de son contrat)
1 488 340€	1 183 440€	10 agents administratifs 52 Aides à domicile

Le service de maintien à domicile :

Service intercommunal, il intervient auprès des bénéficiaires de toutes les communes du SIVOM pour maintenir la personne vulnérable le plus longtemps possible à son domicile.

Sectorisé en 4 territoires pour garantir une proximité des interventions et une optimisation de la gestion des plannings il comprend :

- 1 responsable de pôle mutualisé
- 1 responsable de service mutualisé
- 3 agents de planification avec des missions d'accueil téléphonique mutualisés
- 1 agent comptable mutualisé
- 52 aides à domicile.

Le service a planifié sur l'année 2022 : 230 602 heures auprès de 185 bénéficiaires.

Les indicateurs de gestion de l'activité du service de maintien à domicile et qui permettent la prévision budgétaire ainsi que son suivi sont :

- Le nombre d'heures réelles effectuées auprès du bénéficiaire. Ce critère permet de prévoir la dépense en masse salariale et dépenses de fonctionnement pour répondre aux besoins des administrés mais également de projeter la recette (départementales et caisses de retraite : APA).

L'Espace Social et Formation :

Situé sur la commune de St Martin du Var, il fonctionne avec 2 agents (1,7 ETP).

L'activité de l'ESF a permis de répondre à **1 999 demandes dont 79 visites à domicile auprès d'un public âgé ou malade vulnérable.**

Dans son activité, l'ESF coordonne des permanences locales qui ont assuré l'accueil de 96 personnes (tout public) mais également de **110 participants aux ateliers mémoire (senior).**

Dans sa mission de formation, l'ESF a accueilli des **formations pour 50 participants.**

L'ESF est labélisé **Point Conseil Budget (PCB)** et l'agent en charge de l'accompagnement budgétaire des administrés participe au Comité de Pilotage des PCB en lien direct avec la Banque de France.

166 dossiers ont été accompagnés dans le cadre de l'éducation budgétaire et la prévention des surendettements.

L'élaboration budgétaire prévoit les dépenses en fonctionnement et en masse salariale ainsi que la recette liée à la labellisation PCB.

La Maison France Service :

Situé sur la commune de Colomars, la MFS propose un service postal. Ce service fonctionne avec 2 agents.

1262 personnes ont été accompagnées par la MFS en 2022. 1372 contacts ont été pris avec les partenaires institutionnels permettant de garantir le fonctionnement de guichet unique de la MFS.

Sur l'ensemble de ces dossiers, 129 ont nécessité un accompagnement important (nécessitant plusieurs RDV).

Les permanences coordonnées par la MFS ont permis **l'accueil de 59 personnes**

L'élaboration budgétaire prévoit les dépenses en fonctionnement et en masse salariale ainsi que la recette liée à la labellisation MFS ou encore le remboursement des loyers par la Poste.

La compétence formation.

Cette compétence est représentée par le Centre de formation Inter'Val Formations Institut spécialisé dans la formation des services à la personne, ses missions favorisent le recrutement de personnes qualifiées au sein des secteurs en tension du SIVOM Val de Banquière (Petite Enfance – Maintien à domicile).

Acteur incontournable de l'insertion professionnelle, Inter'Val Formations est un partenaire de Pôle Emploi, la mission locale ou encore le Département dans ce domaine.

Pour favoriser le développement des compétences, Inter'Val Formations intervient également dans le cadre des formations continues auprès des partenaires locaux.

Budget de fonctionnement 2022	Masse salariale 2022	Nombre d'agents 2022 et nombre de formateurs (1 agent est comptabilisé quelques soit son temps de travail et la durée de son contrat)
611 098€	315 900€	8 agents fixes 24 formateurs

L'équipe fixe d'Inter'Val Formation comprend :

- 1 responsable de pôle mutualisé
- 1 responsable administratif
- 1 responsable pédagogique
- 1 agent d'accueil qui assure également les formations PSC1 et SST
- 1 agent assurant la facturation et le suivi de la comptabilité
- 1 agent en charge de l'insertion professionnelle et de l'accompagnement des stagiaires
- 2 agents administratifs chargés de la planification, de l'organisation, du suivi des émargements et des liens avec l'ensemble des prescripteurs financeurs.

Cette équipe a permis l'organisation en 2022 de :

Formations continues : 159 sessions

- 746 personnes formées

Formations qualifiantes (Assistant de Vie Dépendance – CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance)

- 28 personnes formées

PSC1 : 74 personnes formées

SST : 133 personnes formées

En complément de ses missions de formation, Inter'Val coordonne la mise en place des :

- **Relais RAVie** : 20 relais de 5 sessions chacun (Echanges de pratiques et lutte contre l'isolement professionnel des aides à domicile du secteur privé)

- **Ateliers Mémoire** : 70 ateliers (Action de prévention auprès des séniors des communes du SIVOM)
- **Ateliers ASEPT** : 4 ateliers de plusieurs rencontres (Action d'éducation à la santé pour les séniors autonomes)
- **Halte Répit** : 12 personnes accompagnées (prévention et soutien dans le cadre de la pathologie d'Alzheimer)

Les indicateurs de gestion du centre de formation sont :

- Le nombre de formation,
- Le nombre de personnes formées.

Ces 2 indicateurs permettent de projeter les dépenses de fonctionnement (en sus de la masse salariale de l'équipe fixe) mais également les recettes prévisionnelles.

Le Maintien à Domicile est un service créé par le SIVOM Val de Banquière pour les personnes vulnérables âgées de plus de soixante ans, retraitées en perte d'autonomie ou handicapées. Dans ce cadre, plusieurs prestations sont proposées pour favoriser leur maintien à domicile :

L'aide à domicile :

Dont les fonctions sont :

- Assistance à la vie quotidienne

Les agents sociaux interviennent :

- pour une aide aux courses, à la préparation et la prise des repas ;
 - pour une aide à l'entretien des pièces de l'habitat ou vit la personne vulnérable (ménage, vitres, vaisselle, lessive, repassage, rangement...);
 - pour assurer l'hygiène et le confort corporel (toilette, réfection du lit, entretien du bassin urinal, tenue vestimentaire...).
- Soutien à la personne
 - sur le plan moral : par une disponibilité, une écoute attentive et une bonne communication ;
 - sur le plan intellectuel : par une stimulation de l'intérêt (jeux de société, lecture, chant, discussion...);
 - sur le plan social : par une aide aux démarches administratives ou une orientation vers le service administratif
 - Prévention et/ou diminution de la dépendance
 - par la définition et la mise en œuvre d'une organisation de vie ;
 - par des informations et des conseils réguliers sur la sécurité et l'hygiène (alimentaire, corporelle, du cadre et du choix de vie).
 - Par un contact régulier avec l'entourage

Les petits travaux de bricolage.

Un agent intervient au domicile afin d'améliorer le cadre de vie du bénéficiaire et garantir un habitat sécurisé. Cet agent bricoleur, « homme toutes mains », effectue de nombreux petits travaux domestiques tels que : changer un joint, purger un radiateur, déboucher une canalisation, changer une prise électrique, monter un meuble, réparer un robinet, etc... (Liste non exhaustive...).

Une intervention de courte durée : la durée d'intervention de l'agent est inférieure ou égale à 2 heures.

Les gros travaux qui se rapportent à la construction (bâtiment) et aux énergies (gaz, électricité, chauffage) ne rentrent donc pas dans le cadre de la prestation.

Le petit jardinage

La prestation englobe une variété d'activités : petite taille des haies et/ou des arbustes, ramassage des feuilles, arrosage des plantes, désherbage, tonte de la pelouse et du gazon, traitement des plantes contre les insectes et les maladies, déneigement des abords immédiats du domicile, etc... (liste non exhaustive...). L'agent se déplace au domicile pour une durée de 3 heures minimum, avec du matériel spécialisé

Le portage de repas

Des repas cuisinés livrés chez le bénéficiaire, préparés par une société prestataire, conditionnés en barquettes individuelles, refroidis et transportés à 3° (en froid positif et non surgelés).

Des menus équilibrés et adaptés à l'état de santé du bénéficiaire. Élaborés à partir des conseils d'une diététicienne. Régimes spéciaux selon les besoins (sans sel, sans sucre, sans sel et sucre...).

Une livraison adaptée au besoin : du lundi au vendredi avec des repas également prévus pour le week-end et les jours fériés.

Le livreur, tous les jours (du lundi au vendredi), veillera sur le bénéficiaire et alertera le pôle administratif du service de Maintien à Domicile en cas de besoin ou de doute sur l'état de santé de la personne

Le transport individualisé

Un mode de transport spécialement conçu pour faciliter le quotidien des bénéficiaires du service.

Un véhicule spécialement aménagé pour les personnes à mobilité réduite.

Il permet au bénéficiaire d'effectuer des courses, des promenades, d'aller chez le médecin ou de rendre visite à des amis, puis d'être raccompagné à leur domicile. L'agent social qualifié qui assure le rôle de chauffeur accompagne la personne pendant toute la durée de son déplacement. Pour le bénéficiaire, c'est à la fois une sécurité et l'occasion de passer un moment en agréable compagnie.

FOCUS SUR LES RÉALISATIONS SPECIFIQUES 2023 :

- Réalisation de 7 permanences de l'emploi au sein des communes du territoire du SIVOM par un agent référent chargé de la promotion du métier d'aide à domicile. Ces permanences ont comme objectif de favoriser le recrutement des aides à domicile résidant sur le territoire pour optimiser les déplacements de l'agent sur les communes du SIVOM.
- Suspension de l'obligation vaccinale pour le secteur sanitaire et social en mars 2023. Cette suspension a permis d'enlever un frein pour le recrutement des aides à domicile.
- Depuis septembre 2023, si le bénéficiaire est positif au COVID, il n'y a plus de suspension des interventions (notamment pour les interventions relatives à l'entretien du logement). De ce fait, si un bénéficiaire est positif au COVID, le service préconise à l'agent de porter un masque FFP2 et recommande le port du masque auprès des autres bénéficiaires qu'il a en intervention dans la journée.
- Mise à jour du règlement de fonctionnement au mois de novembre 2023, en limitant les interventions dédiées à l'entretien du logement à un temps d'intervention de deux heures maximums pour favoriser les interventions de prise en soin de la personne
- Poursuite de la remise du règlement de fonctionnement par les agents de planification au domicile des bénéficiaires dans le cadre des visites de suivi pour présenter le nouveau règlement de fonctionnement qui pose le cadre de fonctionnement du service notamment avec la mention d'une liste des tâches à faire et à ne pas faire. Cette liste figure non seulement dans le règlement de fonctionnement à destination des bénéficiaires mais aussi dans le règlement intérieur à destination des agents. Elle permet la connaissance par les agents et par les bénéficiaires des limites des missions pouvant être effectuées au domicile de ces derniers.
- Accompagnement de trois aides à domicile sur la VAE (Validation des Acquis De l'Expérience) DEAES (Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social) avec Inter'Val Formation. Une aide à domicile a validé son diplôme en 2023.

Les agents ont pu bénéficier de formations (CNFPT, Inter'Val Formation, CARSAT) dans le cadre de l'évolution de leur carrière mais également pour leur permettre de maîtriser les bons gestes et les bonnes pratiques au domicile des bénéficiaires (PSC1, connaissance du vieillissement...): 16 thématiques ont pu être abordées dans le cadre de formations à destination des agents sociaux et administratifs. 1 agent peut participer à plusieurs formations.

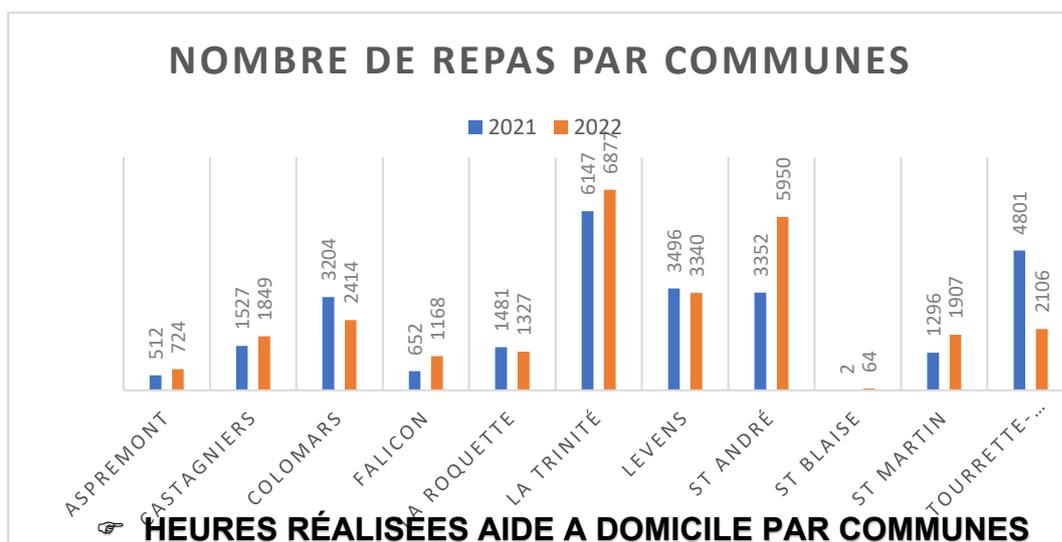
QUELQUES CHIFFRES ET EVOLUTION DES PRESTATIONS SERVIES PAR LE SERVICE EN 2023

👉 NOMBRE DE REPAS PAR COMMUNE



	Aspremont	Castagniers	Colomars	Falicon	La Roquette-sur-Var	La Trinité	Levens	Saint-André de la Roche	Saint-Blaise	Saint-Martin-du-Var	Tourrette-Levens
2022	724	1849	2414	1168	1327	6877	3340	5950	64	1907	2106
2023	753	1588	2408	1179	998	5809	2463	5030	42	2377	3445

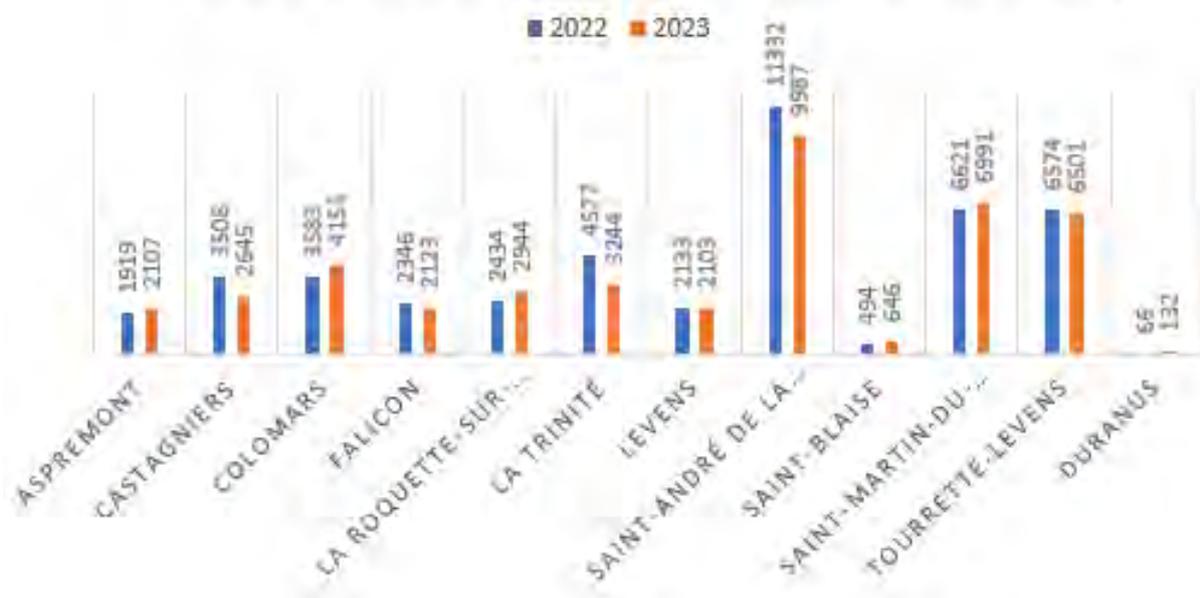
NOMBRE DE REPAS PAR COMMUNES



👉 HEURES RÉALISÉES AIDE A DOMICILE PAR COMMUNES

	Aspremont	Castagniers	Colomars	Falicon	La Roquette-sur-Var	La Trinité	Levens	Saint-André de la Roche	Saint-Blaise	Saint-Martin-du-Var	Tourrette-Levens	Duranus
2022	1919	3508	3583	2346	2434	4577	2133	11332	494	6621	6574	66
2023	2107	2645	4155	2123	2944	3244	2103	9987	646	6991	6501	132

AIDE A DOMICILE (HEURES REALISEES)



HEURES RÉALISÉES PETIT JARDINAGE PAR COMMUNES

	Aspremont	Castagniers	Colomars	Falicon	La Roquette-sur-Var	La Trinité	Levens	Sainte-André de la Roche	Sainte-Blaise	Sainte-Martin-du-Var	Tourrette-Levens	Duranus
2022	34,5	10	30,5	49	0	20	0	13,5	0	0	20,5	0
2023	45	0	22	32	0	17	22	25	0	0	73	0

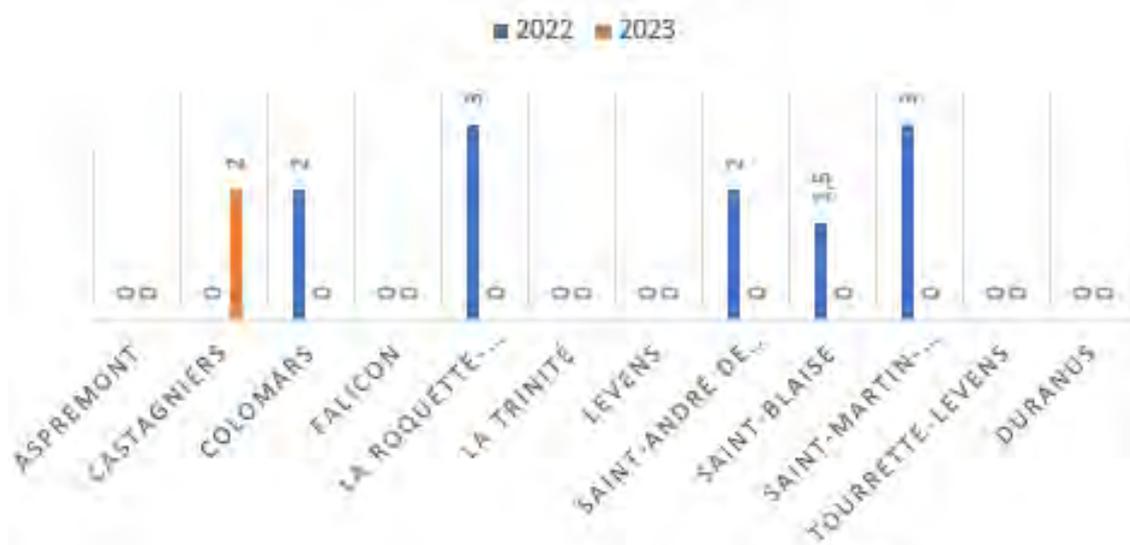
PETIT JARDINAGE (HEURES REALISEES)



HEURES RÉALISÉES TRANSPORT INDIVIDUALISÉ PAR COMMUNES

	Aspremont	Castagniers	Colomars	Falicon	La Roquette-sur-Var	La Trinité	Levens	Saint-André de la Roche	Saint-Blaise	Saint-Martin-du-Var	Tourrette-Levens	Duranus
2022	0	0	2	0	3	0	0	2	1,5	3	0	0
2023	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

TRANSPORT INDIVIDUALISE (HEURES REALISEES)



Pour pouvoir corréler les informations ci-dessus, il est important de connaître la situation relative aux effectifs du service et le nombre moyen de bénéficiaires servis par le service.

Nombre d'agents sociaux 2023 : 53

Nombre d'agents sociaux 2022 : **52**

Nombre d'agents sociaux 2021 : **54**

Nombre bénéficiaires 2023 : **181 en moyenne**

Nombre bénéficiaires 2022 : **185 en moyenne**

Conclusion

Toute personne âgée peut décider d'opter pour le maintien à domicile. Cependant, la perte d'autonomie et le manque de moyens pour y pallier rendent ce maintien à domicile parfois difficile voire même impossible.

En raison du vieillissement de la population française, le nombre de personnes âgées en situation de dépendance croît de manière exponentielle.

Les demandes et les besoins évoluent, le service fait face de plus en plus à des personnes en grande perte d'autonomie. Il se doit donc en tant que service public, d'être toujours réactif et en mesure de répondre aux évolutions sociétales.

En effet, pour les personnes qui n'ont pas fait le choix de rentrer en établissement, le maintien à domicile leur permet lorsqu'elles se retrouvent en perte d'autonomie de demeurer chez elles tout en bénéficiant de services et d'aides pour les actes de la

vie quotidienne, et d'avoir accès à des soins médicaux à domicile pour rester en meilleure santé et conserver le plus longtemps possible leur autonomie.

Ainsi, nos seniors en perte d'autonomie peuvent bénéficier de notre service de maintien à domicile, lorsque leurs conditions le permettent. En effet, dans son environnement, la personne est rassurée. Il est alors beaucoup plus facile de bousculer quelque peu ses habitudes avec la venue d'une aide à domicile, plutôt que de quitter son logement pour se rendre en établissement.

Malgré la difficulté de stabiliser nos équipes, du fait de l'absence et/ou de candidatures inexpérimentées et très peu formés, les agents sociaux avec l'équipe administrative mettent tout en œuvre pour apporter toute l'aide et le soutien nécessaire aux bénéficiaires ainsi qu'à leur famille sans jamais relâcher, avec la même motivation et autant de bienveillance.

En 2023, de nouvelles actions ont été engagées afin de pallier aux difficultés de recrutement. Pour répondre au mieux aux évolutions sociétales et face à la demande accrue des demandes de maintien à domicile, le service de maintien à domicile sera présent aux différents rendez-vous avec les partenaires, les élus, les services transversaux du SIVOM Val de Banquière afin de répondre à la demande croissante de maintien à domicile en favorisant notamment des actions innovantes de recrutements. Pour ce faire, une priorité a été donnée en 2023 avec la mise en place de permanences de recrutement de proximité au sein des communes du SIVOM toujours en partenariat avec les acteurs locaux de l'emploi (pôle emploi, mission locale...) et les élus. Une communication adaptée sur le métier sera poursuivie en 2024 afin d'avoir des candidatures en adéquation avec le poste proposé qui a été revalorisé en 2022 avec la loi Ségur. Dans cette perspective, l'objectif sera de former, de professionnaliser les aides à domicile afin de maintenir et de gagner en qualité des différentes prestations servies par le service de maintien à domicile du SIVOM val de Banquière.

Présentation de l'Espace Social et Formation de Saint-Martin-du-Var

1. Historique

La création de l'Espace social et formation de Saint-Martin-du-Var est le fruit d'une volonté politique commune entre la ville de Saint-Martin-du-Var et le SIVOM Val de Banquière.

Cette collaboration fait suite aux besoins exprimés des administrés dans le cadre de problématiques d'ordre sociales.

Véritable lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement, se caractérisant par son rôle de pivot entre les différentes institutions et partenaires, cet espace a pour vocation de faciliter les démarches administratives et l'accès aux droits du public.

Dans ce contexte, l'Espace Social et Formation est labellisé Point Conseil Budget et propose des conseils gratuits et personnalisés de gestion budgétaire. Ouverts à tous, l'ESF accompagne les personnes qui souhaitent améliorer la gestion de leur budget, faire face à une situation financière difficile dans le but de prévenir le surendettement et favoriser l'éducation budgétaire.

Outre ses missions de lien social, l'Espace social et formation a également pour mission de favoriser l'insertion professionnelle et l'accompagnement dans les métiers de l'aide à la personne par la mise en place de formations qualifiantes et de développement des compétences (continues) sur site en partenariat avec Inter'Val Formation.

Enfin, l'Espace Social et Formation est également point relais particulier employeur (Fédération des Particuliers Employeurs de France).

Implantée dans un lieu stratégique de l'espace local, la structure permet un maillage partenarial efficient et une appropriation facilitée des services par les administrés.

2. Fonctionnement

L'Espace social et formation est ouvert au public du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 17h, sur rendez-vous.

Cet accueil sur rendez-vous, instauré depuis la crise sanitaire de la COVID-19 favorise un accueil dans le respect des règles d'accueil et de confidentialité

En fonction des problématiques et des difficultés de déplacement des personnes fragilisées, nous effectuons également des visites à domicile.

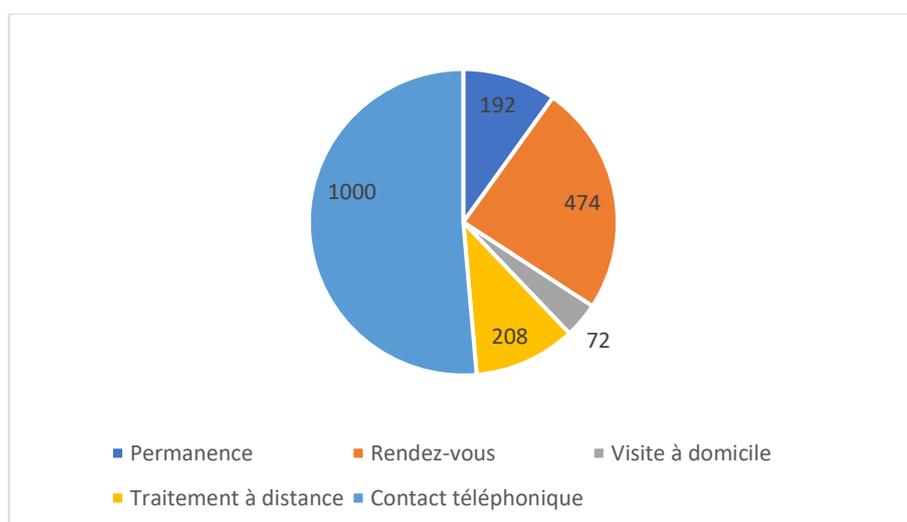
L'offre de proximité et la flexibilité des horaires avec la mairie de Saint-Martin-du-Var assure une continuité de service et permet ainsi une contenance et une réassurance de tous les habitants.

Depuis le mois de Juin 2021, il n'y a plus qu'une seule assistante sociale sur le service. Elle intervient uniquement sur le secteur de Saint-Martin-du-Var.

Fréquentation de l'Espace Social et Formation

1. Fréquentation par type d'accueil

Sur l'année 2023, nous avons comptabilisé un total de **1 946 demandes**.

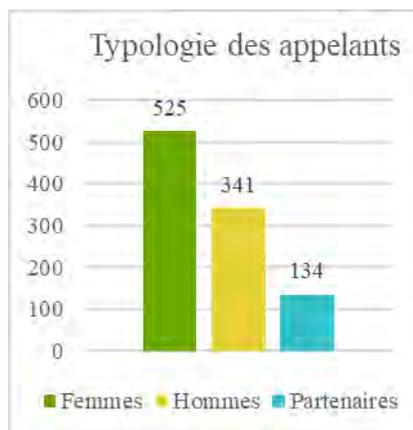


Au total sur l'année 2023, nous avons accueilli **666 personnes physiquement**, effectué **72 visites à domicile**, recueilli **1000 appels** et traité **208 situations à distance**.

Les déplacements à domicile concernent les situations des personnes isolées dans l'incapacité de se déplacer ou dont l'évaluation de la situation nécessite une analyse approfondie des éléments dans l'environnement de la personne suivie.

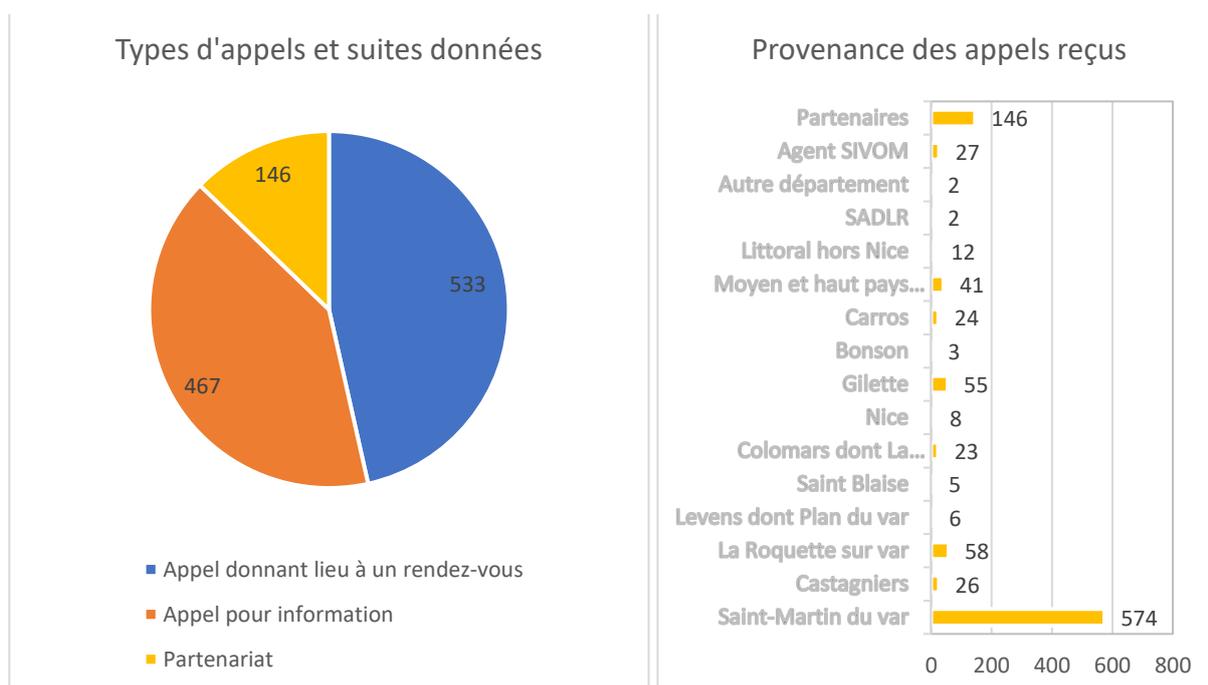
A. L'accueil téléphonique

L'accueil téléphonique standard (hors situations traitées à distance) a recensé au total **1000 appels entrants** dont **866 usagers** et **134 partenaires**.



La permanence d'accueil étant bien identifiée par les usagers, les appels ne donnent pas forcément lieu à des rendez-vous, mais sont l'occasion d'apporter directement des réponses, notamment aux personnes autonomes dans leurs démarches administratives.

Ce premier accueil téléphonique est également un canal pertinent pour réorienter les personnes qui ont une demande ciblée correspondante au suivi d'un partenaire de secteur, dans ce cas, nous faisons généralement office de relais.



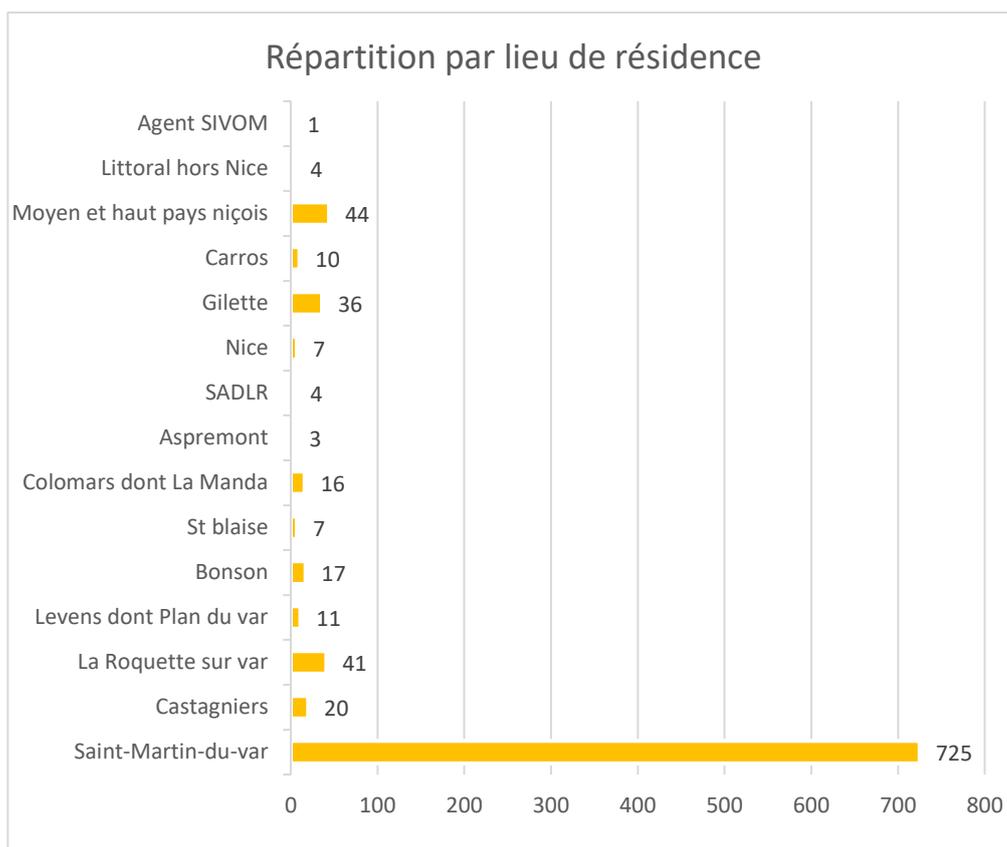
La majorité des appelants sont originaires de Saint-Martin-du-var.

En effet, depuis le mois de Juin 2021, l'Espace Social et Formation a limité son secteur d'intervention à la commune de Saint Martin du Var.

Cependant la labélisation du Point Conseil Budget permet l'accueil d'usagers des communes alentours.

B. Accueil physique et traitement à distance

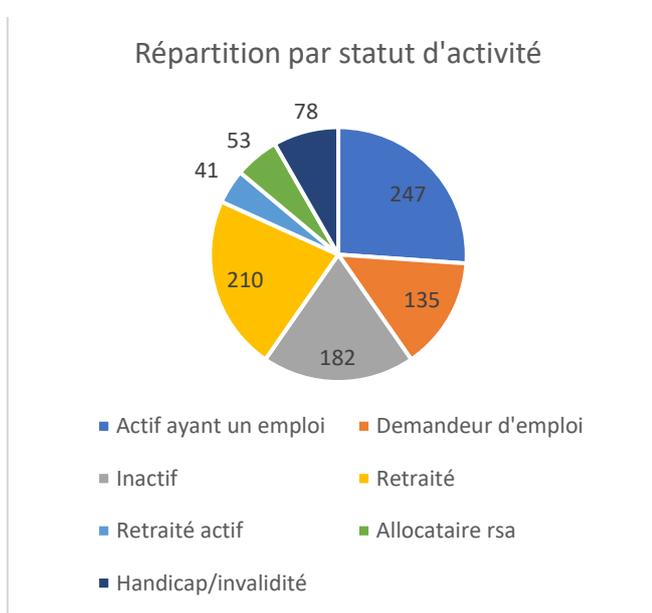
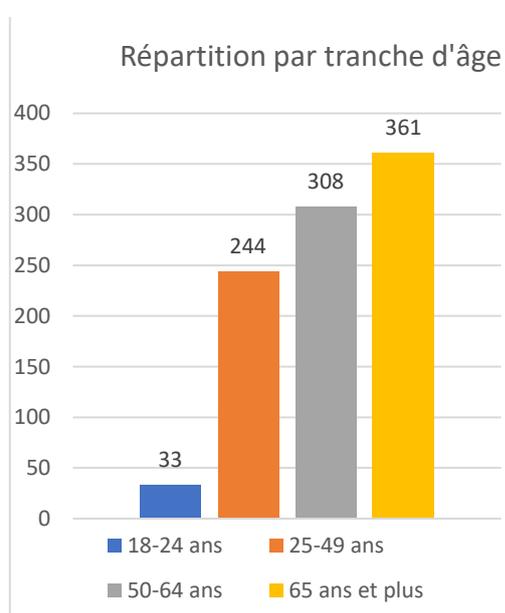
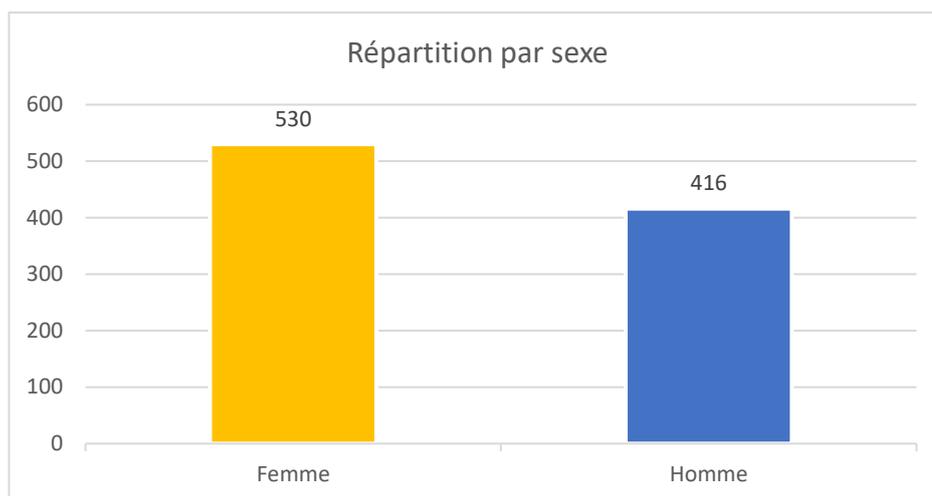
Notre mission de service public est d'informer et d'apporter une réponse aux personnes en difficulté. Si notre accueil vise en priorité l'accompagnement des Saint-martinois, nous ne refusons pas toutefois de recevoir les personnes extérieures au village. En effet, une oreille attentive et un renseignement de premier niveau permettent quelques fois de dédramatiser une situation angoissante et d'orienter les personnes vers les bons interlocuteurs.



La majorité des personnes accueillies en 2023 sont originaires de Saint-Martin du var. Pour les personnes trop éloignées du secteur, un premier accueil permet une réorientation auprès du service social compétent.

2. Typologie du public accueilli

Sur l'année 2023, nous avons reçu plus de femmes que d'hommes.



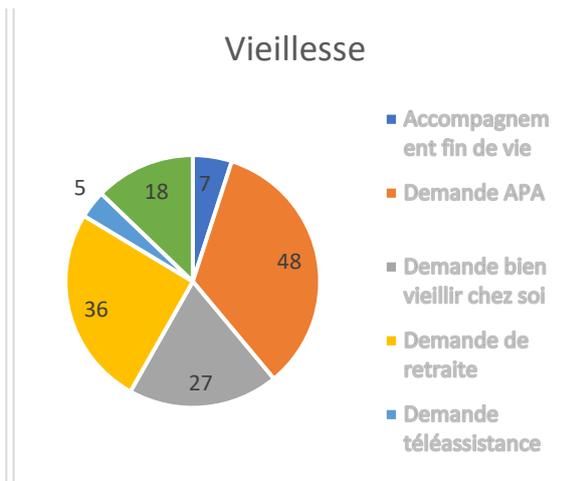
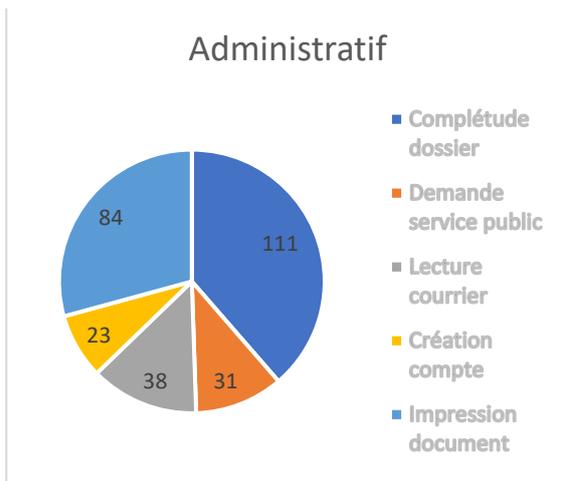
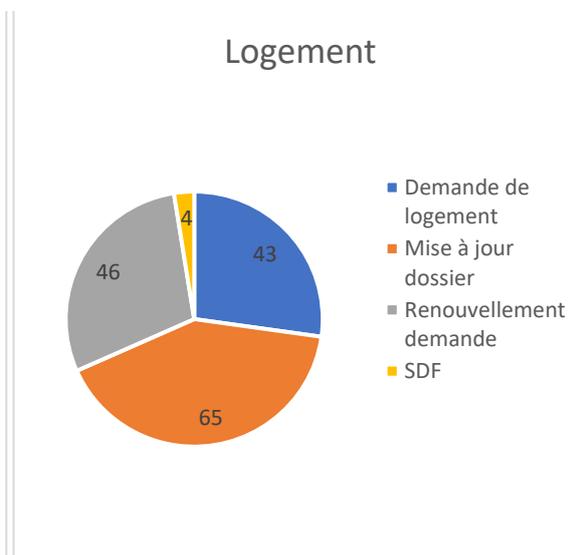
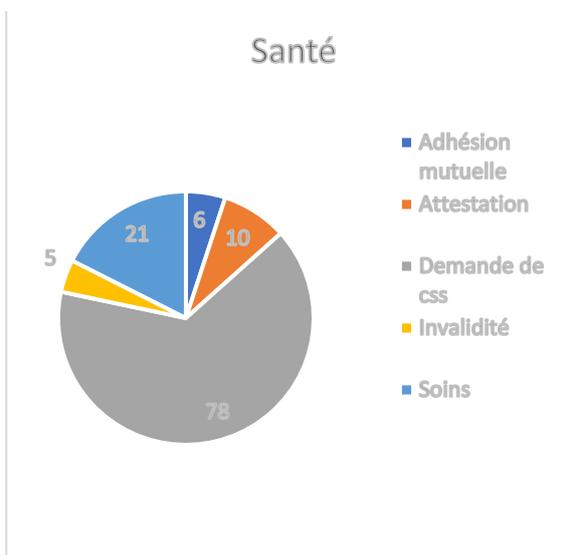
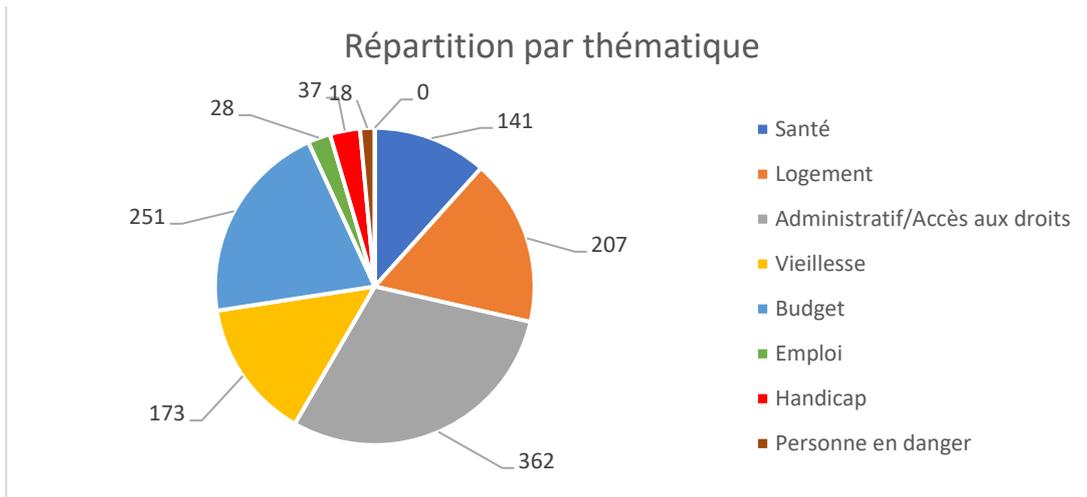
Nous recevons plusieurs catégories de publics rencontrant des problématiques très variées en fonction des situations. La majorité des personnes accueillies concerne un public âgé de 65 ans et plus.

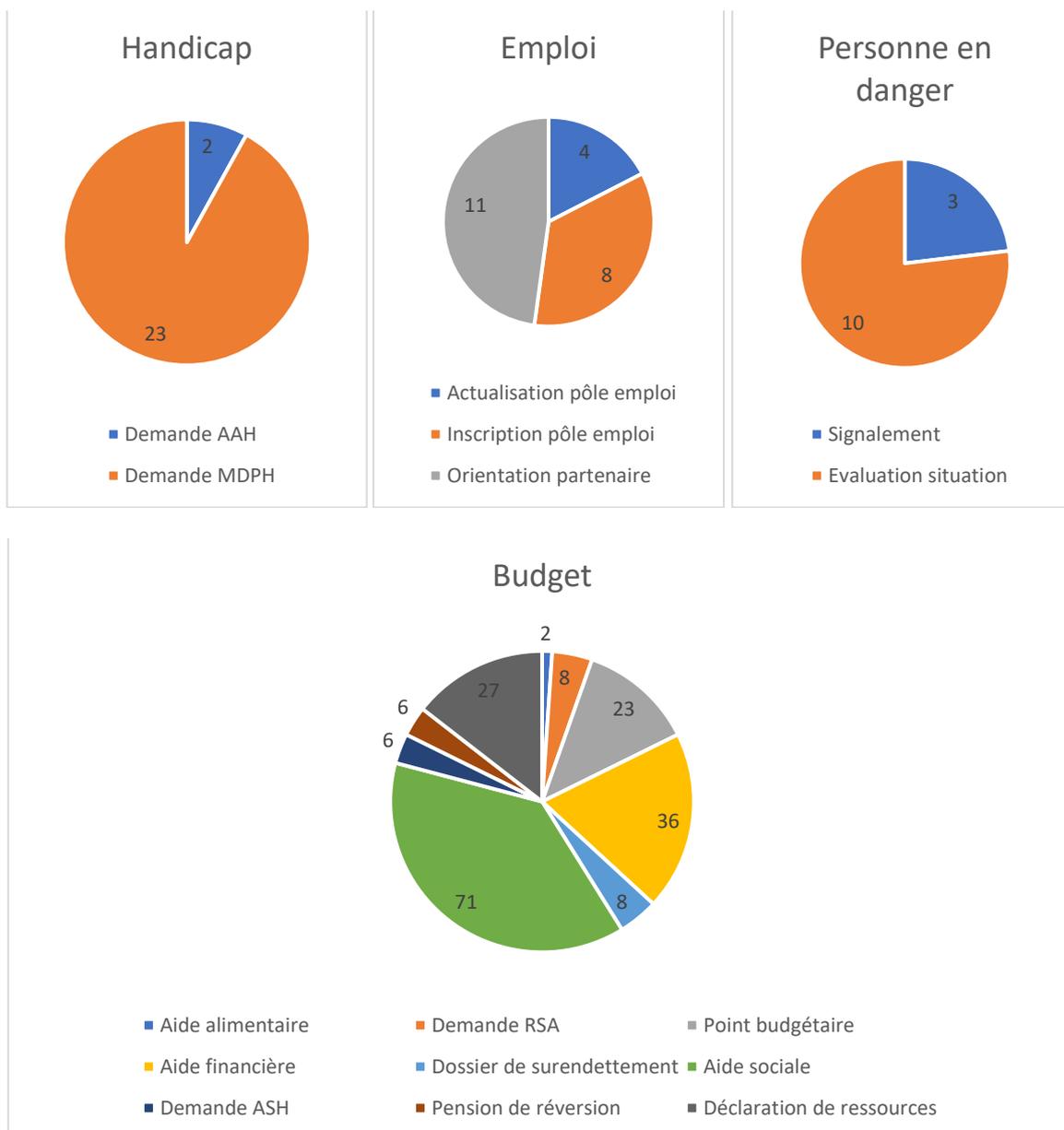
Il est à noter que les statistiques évoluent et la population active est de plus en plus importante dans l'analyse du fonctionnement du service.

3. Types d'accompagnements proposés

En fonction des problématiques rencontrées les accompagnements que nous proposons peuvent être très variés et s'inscrire ou non dans la durée en fonction du degré d'autonomie de la personne.

L'emplacement stratégique de l'Espace social et formation et ses missions multiples font de ce lieu un espace privilégié d'accueil d'un public tout venant, cassant avec l'image standard et parfois stigmatisante des services spécifiquement sociaux.





La majorité des accompagnements proposés concerne le domaine du budget et de l'accompagnement administratif. Cela peut s'expliquer par les difficultés engendrées par la fracture numérique qui s'opère progressivement depuis plusieurs années, ainsi que les loyers trop onéreux dans le secteur privé et l'inflation.

En partenariat avec les services de maintien à domicile du secteur, nous effectuons un travail important d'accompagnement et de médiation dans le suivi des personnes désireuses de se maintenir le plus longtemps possible à leur domicile.

Par ailleurs, le domaine logement constitue une part importante de nos suivis. Nous observons également une augmentation des problématiques liées à la crise sanitaire et à la conjoncture actuelle.

Il est à noter que l'Espace Social et Formation a été labélisé Point Conseil Budget en Novembre 2020. Le public accueilli dans le cadre des suivis sur le surendettement ne connaît pas de secteur et amène un public de tous les horizons.

Partenariat

Dans le cadre de notre mission d'accompagnement, nous travaillons en lien étroit et direct avec l'ensemble des partenaires de secteur dans le sens même d'un travail social partagé et dans le respect de la demande des usagers.

Le maillage institutionnel proposé dans le cadre des accompagnements permet la mobilisation de l'ensemble des potentialités existantes sur le territoire en faveur de la résolution de la problématique des personnes accompagnées.

Dans le cadre du projet d'accompagnement, les personnes sont soit réorientées vers le partenaire étant plus à même de répondre plus spécifiquement à leur demande, soit nous favorisons la mise en place d'un travail en coopération, dans le même temps sur la même situation.

En interne, nous travaillons en favorisant les passerelles entre les différents services du SIVOM Val de Banquière qui offre un panel assez large en termes de possibilités, que ce soit au niveau de la formation ou de l'accompagnement des séniors.

1. La Formation

Sur l'année 2023, en partenariat avec Inter'Val Formation, l'Espace social et formation a accueilli les formations suivantes :

Date	Intitulé	Nombre de participants
Du 11/09/2023 Au 04/12/2023	Formation ASH	7

2. Les permanences

Afin de favoriser un accès de proximité des services et un accompagnement adapté et individualisé, nous avons accueilli sur l'année 2023 des permanences régulières du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) et le Relais Petite Enfance du SIVOM Val de Banquière.

A. Les actions de la Caf

Cette permanence s'est arrêtée au mois d'avril 2020 du fait du contexte sanitaire liée à la crise de la COVID-19 et n'a pas repris depuis.

En notre qualité de point relais Caf, nous avons toutefois effectué le relais entre les usagers et la Caf.

B. Focus sur les accompagnements du PLIE

Le PLIE est un programme d'insertion socioprofessionnelle qui s'adresse à un public en difficulté sans emploi stable ou primo-demandeur d'emploi. Des permanences ont été organisées au sein de la structure tout au long de l'année par un référent du PLIE en fonction des demandes.

Sur l'année 2023, **83 personnes** ont été accompagnées par le PLIE lors des permanences tenues sur l'Espace social et formation.

C. Focus sur les accompagnements Relais Petite Enfance

Le RAM est un service qui permet aux familles et aux assistantes maternelles d'être accompagnées dans les démarches de garde d'enfant.

D. Focus sur les accompagnements PRO BTP

Depuis le mois de Mars 2023, un conseiller PRO BTP tient une permanence tous les mardis afin de recevoir sur rendez-vous les personnes ayant besoin d'un accompagnement pour les dossiers retraite.

Sur l'année 2023, **50 personnes** ont été accompagnées entre Mars et Décembre, par la Pro BTP lors des permanences tenues sur l'Espace social et formation.

3. Les ateliers

Dans un esprit d'accompagnement global, et en partenariat avec Inter' Val Formation et ses partenaires locaux l'Espace social et formation a favorisé également tout au long de l'année la tenue d'ateliers divers.

A. Les ateliers mémoire

Des ateliers mémoire ont été organisés en faveur des personnes âgées de plus de 60 ans. Outre son objectif premier de prévention des pertes de mémoire, ces ateliers animés par une psychologue clinicienne ont également été l'occasion pour les personnes âgées du territoire de rompre l'isolement.

8 ateliers ont été organisés en 2023 pour un total de **80 participants**.

B. L'accompagnement numérique

La fracture numérique qui s'intensifie au fur et à mesure que les dossiers administratifs se dématérialisent, entraîne une très forte activité de notre structure dans la rédaction des documents et l'enregistrement des données par voie informatique pour le public, notamment âgé.

Les personnes âgées, isolées qui n'ont plus de famille ou pas à proximité, ne sont pas équipées en matériel informatique et comprennent de moins en moins ce qui leur est demandé.

Cette année 2023, le Département des Alpes Maritimes a favorisé le développement d'un accompagnement individualisé dans les démarches administratives. A ce titre, une conseillère numérique intervient sur rendez-vous deux Jeudi par mois .

C. Les ateliers sophrologie

Des ateliers de sophrologie ont été organisés en faveur des personnes âgées de plus de 60 ans.

Les caractéristiques de la sophrologie sont particulièrement bénéfiques pour les seniors et les aident à bien vieillir. Elle soulage les personnes âgées des effets du vieillissement tels que les douleurs, les troubles du sommeil ou de mémoire, l'anxiété, la dépression... Elle aide à combattre les douleurs chroniques en apportant détente et mieux-être physique et/ou mental.

8 séances ont été organisées en 2023 pour un total de **80 participants**.

Perspectives

1. Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.

De façon à favoriser un travail en cohérence dans le suivi des personnes, notamment au regard des nombreuses interventions des partenaires susceptibles d'intervenir dans l'accompagnement des personnes à domicile, il conviendra de démultiplier les réunions de travail partenariales.

2. Les ateliers

A partir du mois de Janvier 2024, les ateliers mémoire et les ateliers numériques se poursuivront.

3. La formation

Le développement des formations sur le secteur ouest du SIVOM Val de Banquière continue de s'inscrire au centre de notre projection du développement de la structure.

4. Les permanences

Les permanences actuelles vont s'inscrire dans la continuité pour 2024, avec une permanence du CPIP (Conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation) qui devrait commencer dans le courant de l'année.

Conclusion

Notre place sur la commune de Saint-Martin-du-Var liée au rayonnement de la Maison des Solidarités Départementales depuis de nombreuses années sur ce site, nous permet une étroite et fructueuse collaboration dans le suivi global des personnes et des actions entreprises et à poursuivre.

Alors que la MSD garde tout le volet de l'enfance et de la famille, ainsi que les communes extérieures à Saint Martin du Var, nous avons pu mutualiser notre

technicité et trouver les points communs et de transversalité qui permettent, dans le souci exact du bien fondé de notre accompagnement, un partenariat de qualité.

Le public a compris ce fonctionnement et connaît la lisibilité que nous avons sur chaque situation dans le sens, non pas du contrôle, mais d'une plus-value autour de leur projet ou de leur problématique.

La mairie de Saint-Martin-du-var, son service administratif, son Centre Communal d'Action Sociale, œuvrent avec nous dans le souci permanent de faire avancer les dossiers et de rendre fluide, quand c'est possible, la mise en œuvre de plans d'actions communs.

Notre collaboration dans le sens de l'intérêt commun est une chance et un formidable outil de travail.

De cette confiance mutuelle ressurgit la qualité de prise en charge offerte aux administrés de la commune dont on entend le retour positif. C'est la mutualisation des savoirs faire et des savoirs être qui garantissent à ce jour, le fonctionnement homogène de notre organisation de travail.

L'Espace social et formation est une structure qui, bien qu'ayant déjà trouvé sa place dans le paysage Saint-Martinois, fait ressortir une multitude de problématiques et de besoins sur le secteur. De nombreuses choses restent encore à construire, en cohérence avec le terrain, avec les besoins et les possibilités offertes.

Nous veillons tout particulièrement à développer les collaborations qui permettent à chacune des parties en présence, de trouver le meilleur angle de travail avec comme visée centrale le public et la réalité de celui-ci. Il ne s'agit pas de se mettre à leur place, ni de faire pour eux mais de tenter, dans un possible faisable, d'être au plus près des changements et des basculements sociaux qui s'opèrent dans la vie des gens, en partant toujours d'un contexte national, régional, départemental et local.

Des mutations ont lieu, et ce mouvement perpétuel demande de prendre du recul sur nos pratiques pour repérer ce qui fait encore sens et ce qui n'est plus opérant.

L'axe de la prévention demeure un atout majeur et reste le développement central de tout accompagnement.

Ce qui est à prévoir, à mettre en œuvre, n'est pas la perfection mais un faisceau de réseaux relationnels basés sur l'addition des compétences et des besoins d'une population très inscrite dans son histoire et son territoire.

Historique

La Maison de Services au Public de Colomars a été créée le 2 Novembre 2017. Elle a été labellisée Maison France Services en Janvier 2020. Son ouverture permet un maillage plus fin du territoire du SIVOM. A ce titre, elle rejoint les points relais identifiés déjà existants : les Maisons du Département de Saint André de la Roche, de Plan du Var ainsi que l'Espace Social et Formation de St Martin du Var

Dans le cadre de la stratégie d'amélioration continue de la qualité de service du réseau France Services, un plan triennal d'audits de contrôle du label France Services a été initié en 2023.

La Maison France Services de Colomars auditée au dernier trimestre 2023 conserve son label. Aucune non-conformité n'ayant été soulignée par l'auditeur.

Elle regroupe en son sein un Service Postal dont la compétence a été transférée au SIVOM Val de Banquière et un Service Administratif relevant des Frances Services. Cette particularité configurationnelle lui offre une place d'accueil, d'information et d'orientation privilégiée au sein du village et surtout connue de tous les administrés de Colomars et des communes limitrophes.

La Maison France Services a pour vocation l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives.

Elle constitue un outil précieux dans la démarche de dématérialisation enclenchée ces dernières années en mettant à disposition un espace numérique favorisant un réel accompagnement dans la nouvelle ère numérique.

Fonctionnement

La Maison France Services est constituée par :

- **Le service postal :**
 - Lundi : Fermé
 - Mardi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
 - Mercredi : 9h00-12h30
 - Jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

- Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
- Samedi : 9h00-12h30
- **Le service administratif d'accompagnement social** quant à lui est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, sur rendez-vous.
- **Un espace d'accueil** permettant la prise de rendez-vous ou encore la mise à disposition d'informations ainsi qu'une boîte à livres pour favoriser la rencontre

Partenariat

La Maison France Services de Colomars travaille en partenariat étroit avec la Mairie et le CCAS de Colomars.

Afin de constituer un relais de proximité de qualité auprès des usagers, la structure a conventionné avec les organismes suivants :

- Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) ;
- Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) ;
- Mutualité sociale agricole (MSA) ;
- France Travail ;
- Caisse d'Allocations familiales des Alpes Maritimes. Label Point relais Caf.
- France Emploi Domicile ;
- La Direction générale des Finances Publiques (DGFIP) ;
- Le Conseil départemental de l'Accès au Droit (CDAD06) ;
- La Poste ;
- L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) ;
- France Titres ;
- Le Ministère de la Transition Energétique.

Les usagers peuvent également avoir accès directement sur place à différentes permanences gratuites :

- Notaire ;
- Avocat ;
- Défenseur des droits ;
- Expert-comptable ;
- Finances publiques.

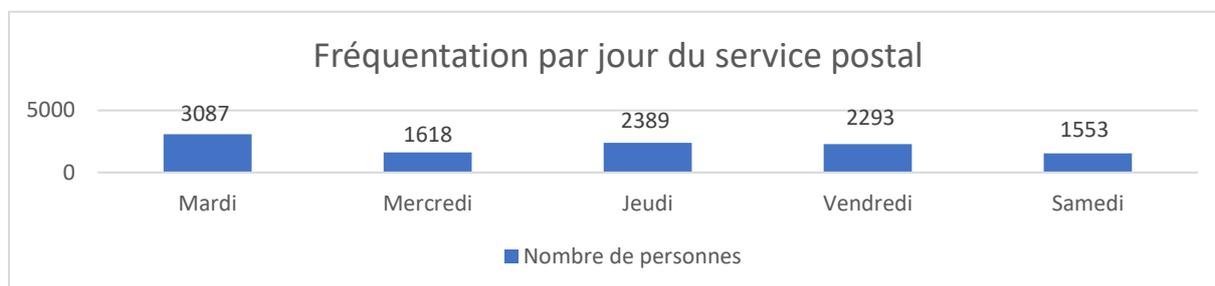
Fréquentation de la Maison France Services

Concernant l'année **2023** :

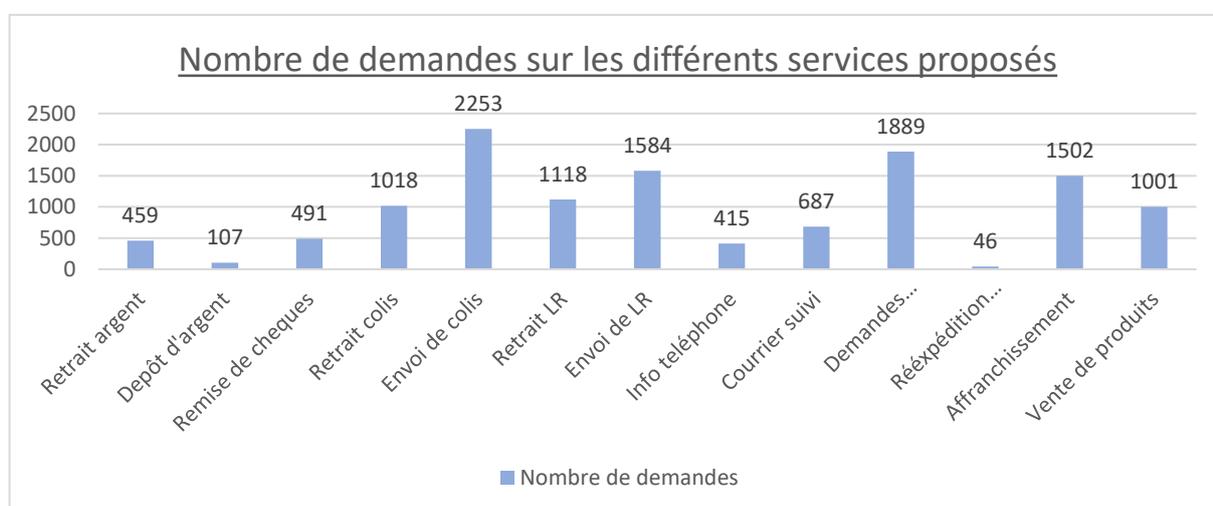
- **10 940 clients** sont venus et **12 570 demandes** ont été faites auprès du **Service Postal**.
- **2 055** demandes ont été faites auprès du **Service Administratif** avec la réception téléphonique/mail et physique de **1 804 usagers**.

I) SERVICE POSTAL

1) Fréquentation par jour d'ouverture



2) Thématiques des demandes



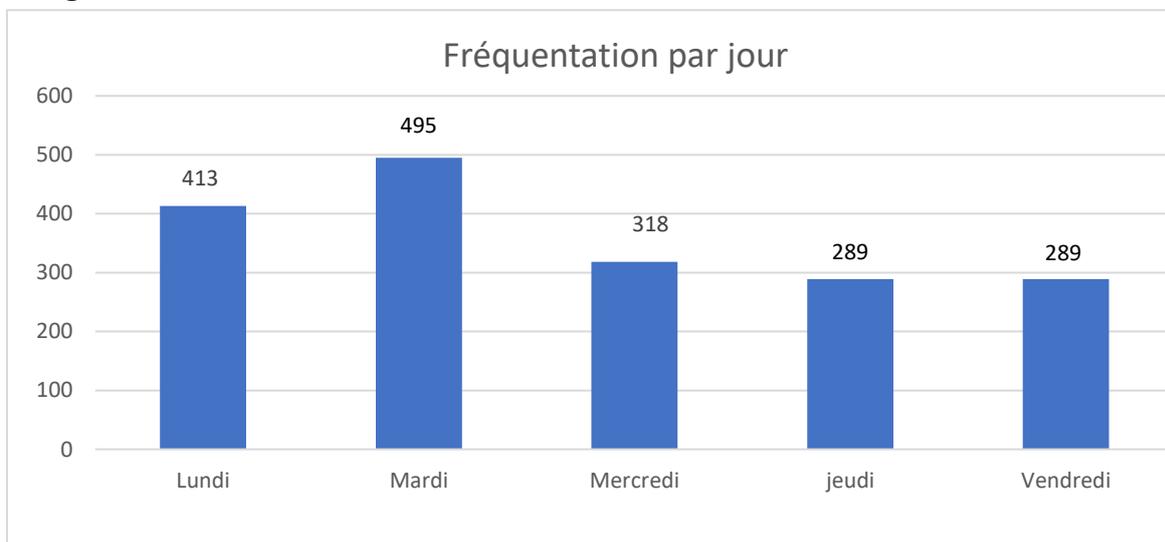
3) Lieux de résidence des usagers



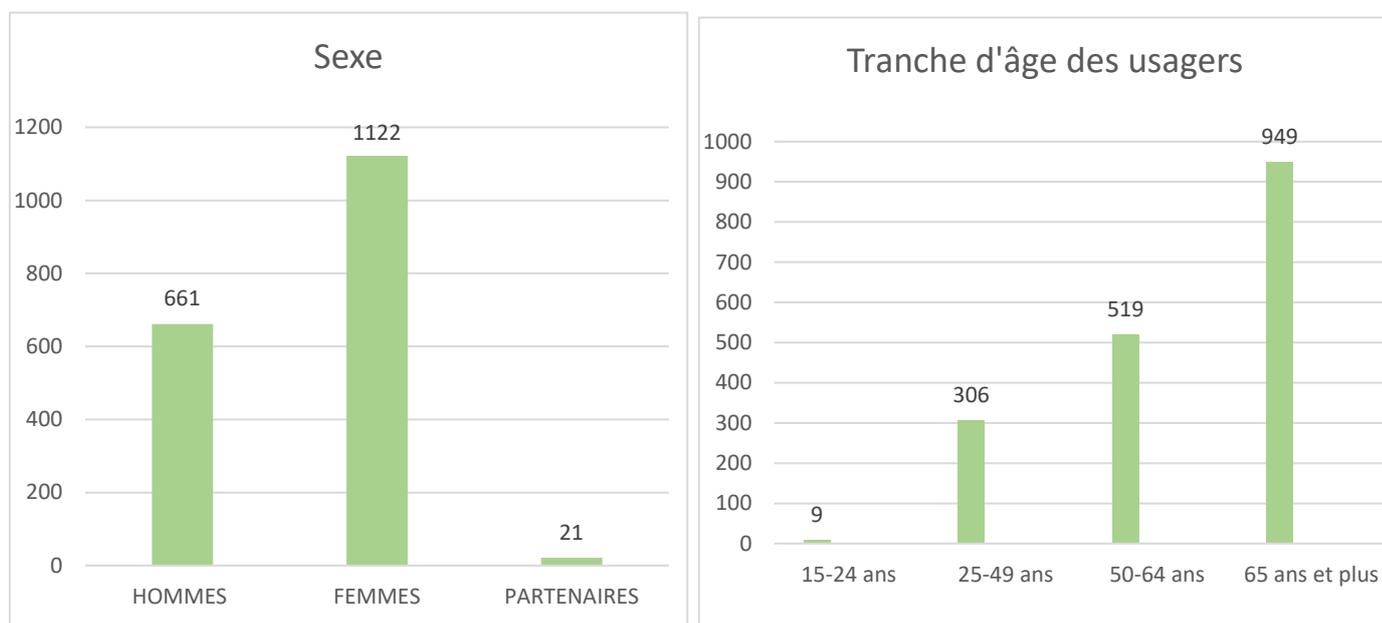
II) SERVICE DE PERMANENCE ADMINISTRATIVE

1) Fréquentation par jour d'ouverture

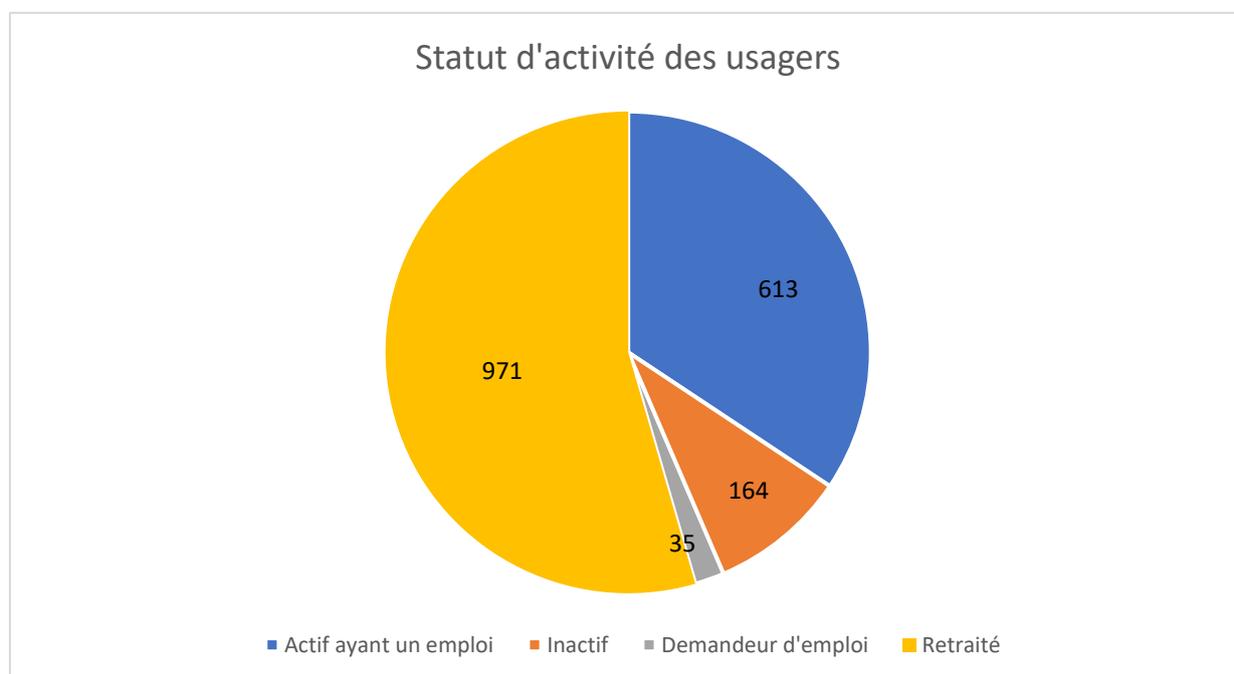
Sur l'année 2023, nous avons comptabilisé au total **955 appels/mails** et reçu **849 usagers**.

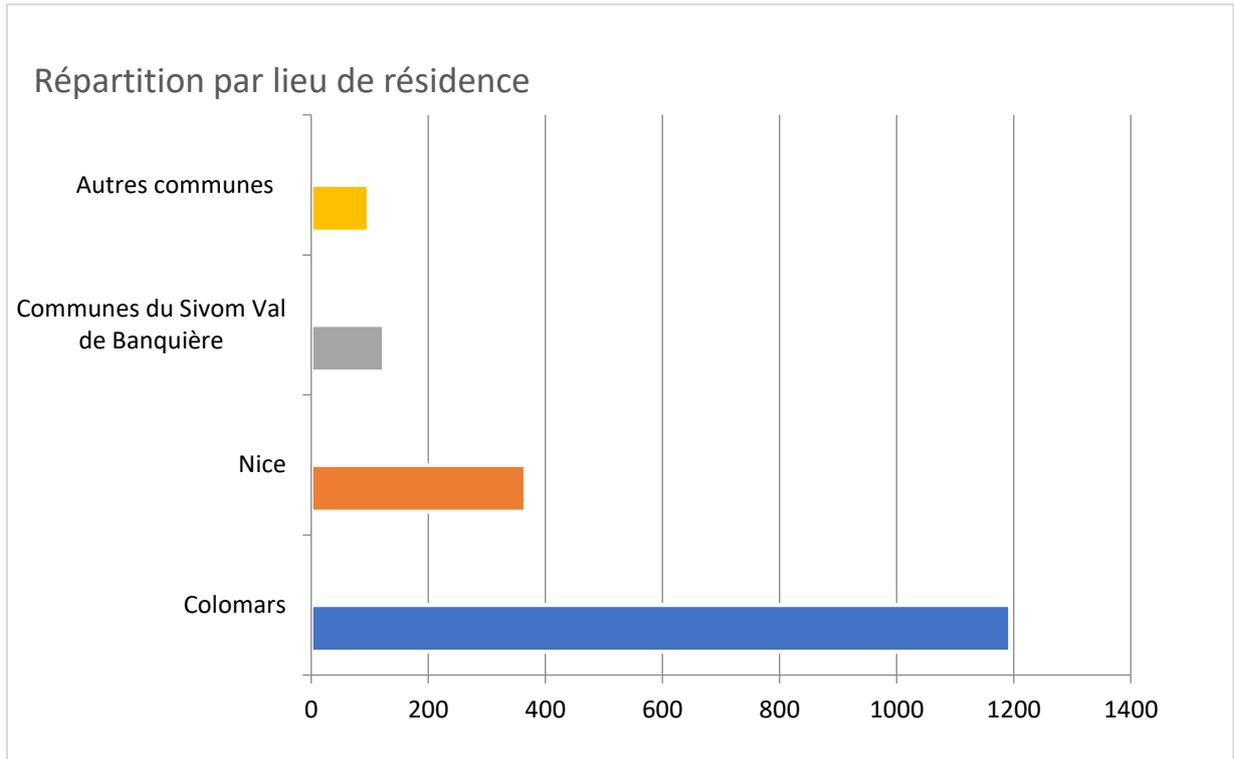


2) Profil des usagers reçus :

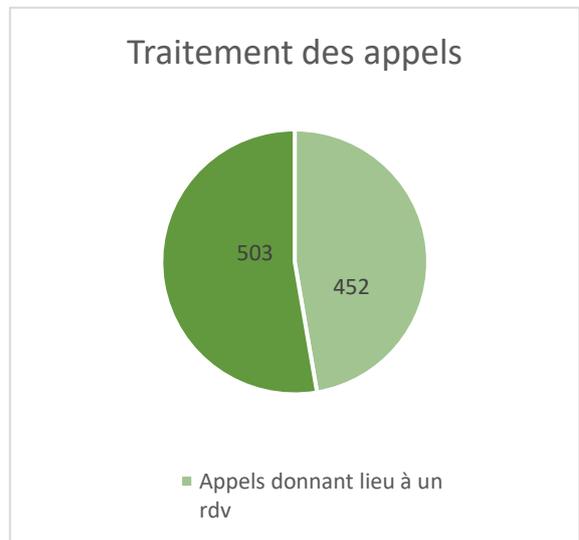
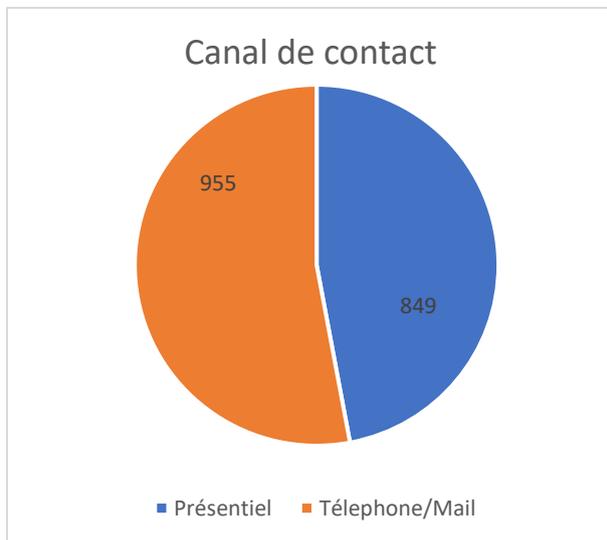


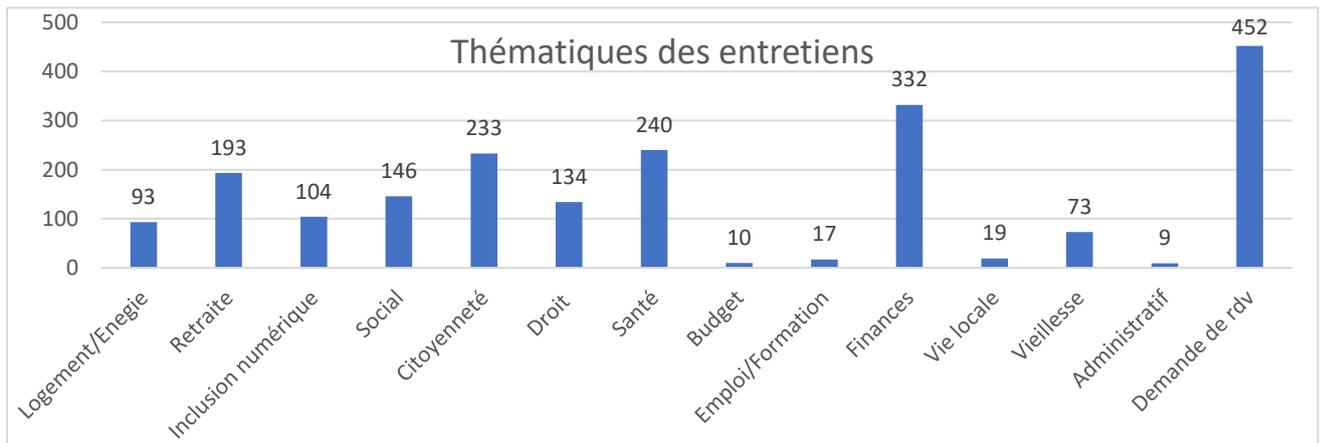
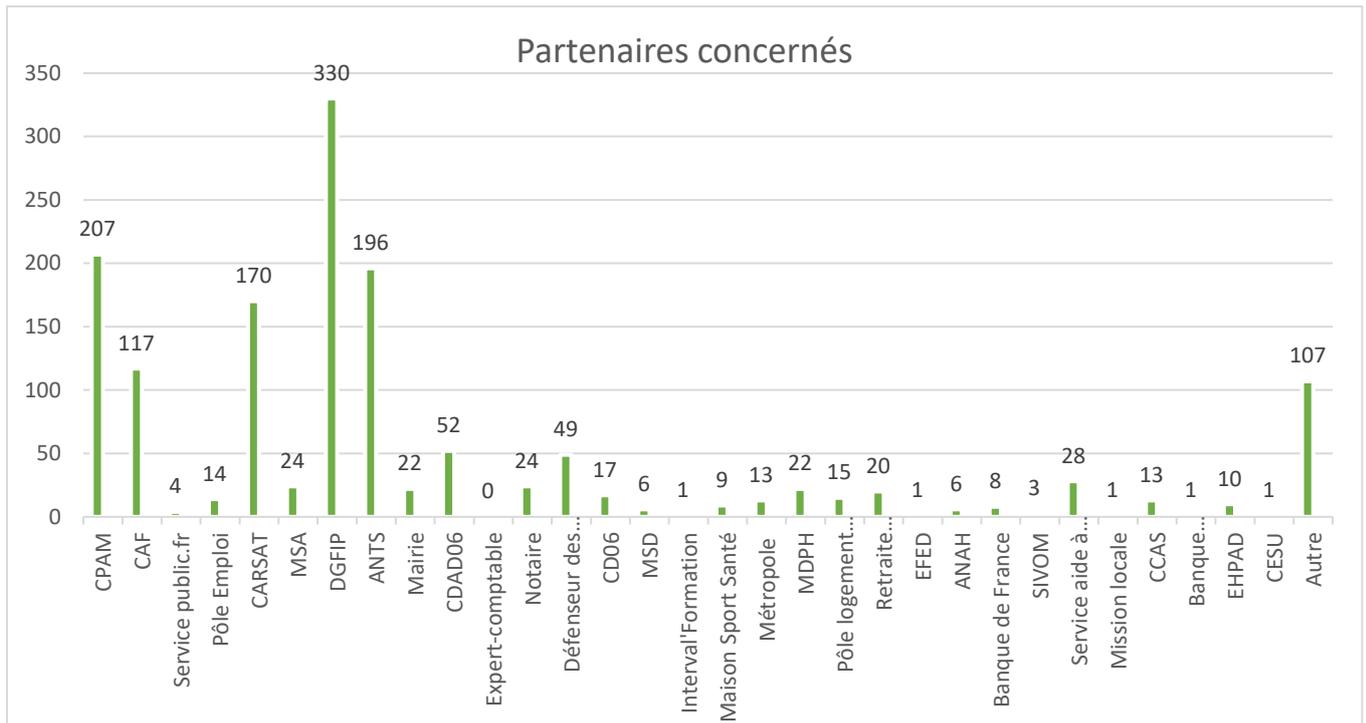
Concernant ces graphiques, on observe **une majorité de femmes**.
La tranche d'âge la plus concernée est celle des **65 ans et plus**.



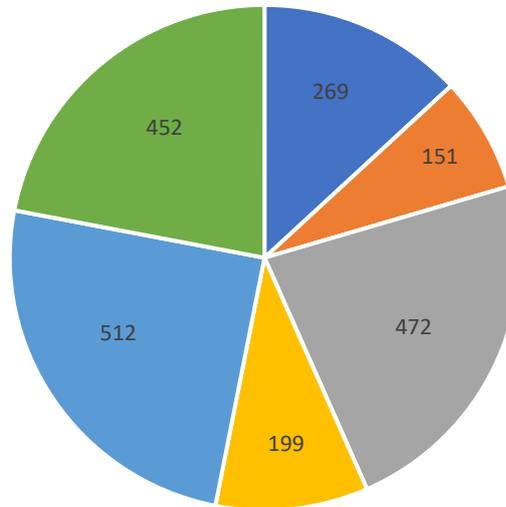


3) Réception et accompagnement de usagers :





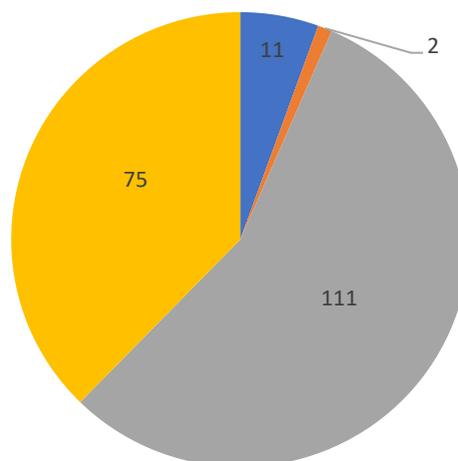
Types d'accompagnements des usagers



- Mise en relation avec le partenaire
- Aide à la constitution de dossier
- Accueil-Information
- Permanences/Ateliers
- Accompagnement dans l'utilisation des services en ligne
- Prise de rdv

4) Permanences :

Participation aux permanences



- CDAD06
- Notaire
- Ateliers numériques
- DGFIP

Bilan - Perspectives

Atelier d'initiation à l'informatique

La dématérialisation progressive de l'ensemble des démarches administratives entraîne une forte complexité de réalisation pour les personnes éloignées du numérique.

Afin de tenter de réduire la fracture numérique, des ateliers d'initiation à l'informatique sont ouverts depuis Janvier 2022 aux débutants qui souhaitent acquérir les bases de l'usage d'un ordinateur, mieux appréhender les pièges et ressources d'internet et prendre en main leur vie numérique.

Les contenus sont adaptés aux besoins réels des participants sur la base de thématiques évolutives. Les ateliers sont gratuits et animés par Aurélie les lundis.

En 2023, 111 ateliers ont eu lieu.

Journée France Services 09 octobre 2023

Une journée France Services a été organisée au sein de la MFS de Colomars.

Celle-ci a débuté avec un café d'accueil, visite des locaux et présentation des services. Une séance de sophrologie a eu lieu au Fort Casal le matin, puis un café numérique (quizz et discussion autour du quotidien numérique) a été animé par notre conseillère numérique.

La Maison France Services de Colomars s'est progressivement inscrite dans le paysage local comme un véritable lieu d'écoute et d'accompagnement.

Les différents projets de la structure s'articulent autour d'offres de services actuellement proposés, favorisant par ce biais un accompagnement constructif dans le suivi des personnes reçues.

CENTRE DE FORMATION



INTER'VAL FORMATION

Présentation

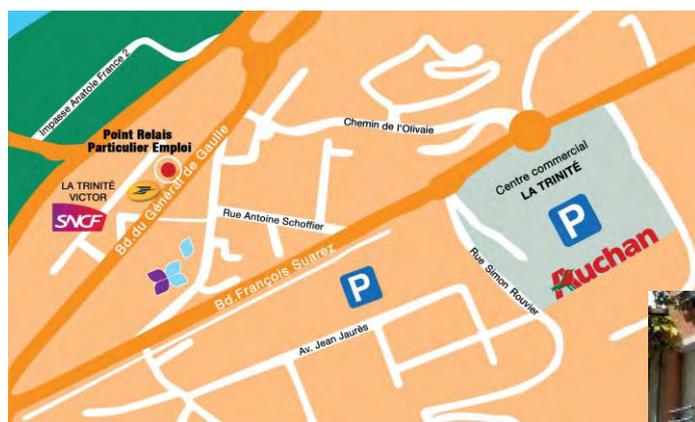
Le SIVOM Val de Banquière crée en 2012 Inter 'Val Formation afin de répondre aux besoins de qualification et de professionnalisation dans les secteurs de l'Aide à la Personne et de la Petite Enfance.

Depuis, Inter'Val Formation est devenu un des acteurs majeurs de la formation du Service à la Personne dans les Alpes-Maritimes en obtenant les labellisations Ipéria (branche professionnelle du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile) en 2012 et Qualiopi (Référentiel National Qualité) en 2021.

Nous assurons notamment :

- ✚ Pour le marché Pôle Emploi, des Actions de Formations Conventionnées comme le CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance) à la Trinité et la Formation ASH (Agents des Services Hospitaliers) à Saint-Martin-du-Var.
- ✚ Pour le marché du Département des Alpes-Maritimes, la Formation Initiale des assistantes maternelles agréées.
- ✚ Pour la CARSAT, des actions de formation à destination des professionnels des structures d'aide à la personne dans le cadre du Parcours de Professionnalisation Savoir-Seniors-Santé.
- ✚ Pour l'Université du Domicile (labellisation Ipéria), de nombreuses sessions de formation professionnelle pour les assistantes maternelles et les aides à la personne, salariées du particulier employeur.
- ✚ L'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour le CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance), les Diplômes d'Etat Auxiliaire de Puériculture (DE AP) et Accompagnant Educatif et Social (DE AES).

Le siège d'Inter 'Val Formation est situé à l'adresse suivante : 9 Place Pasteur à La Trinité (06340).



Nous disposons de 3 salles de formation :

- ✚ MERIEU est équipée de 6 postes informatiques fixes et de 6 ordinateurs portables pour l'initiation au numérique et le perfectionnement à la bureautique.
- ✚ MONTESSORI est dédiée à la Petite Enfance avec son matériel de puériculture pour les pratiques autour des thématiques du jeune enfant.
- ✚ DOLTO est agréée par la DREETS comme plateau technique pour la certification du Titre Professionnel Assistant de Vie aux Familles. Il s'agit de l'appartement pédagogique consacré aux pratiques du secteur de l'aide à la personne.

L'espace Social et Formation de Saint Martin du Var dispose d'une salle de formation supplémentaire.

Nous proposons également nombre de sessions de formation « hors les murs » :

- ✚ Dans les entreprises pour le Parcours de Professionnalisation Savoir-Séniors-Santé de la CARSAT
- ✚ Dans des salles extérieures sur l'ensemble des communes du Département pour répondre aux sollicitations des partenaires tels que les Relais d'assistants maternels, les structures d'aide à la personne ainsi que le Département.

Notre objectif étant de favoriser la proximité pour faciliter le départ en formation des stagiaires.

L'équipe est composée de 5 agents qui assurent le fonctionnement d'Inter'Val Formation

A noter que cette année, grâce au travail de l'équipe Communication du SIVOM, notre offre de formation a fait peau neuve avec une nouvelle identité visuelle.



Cette transformation se poursuivra en 2024 avec un tout nouveau graphisme du site internet.

NOTRE ACTIVITE

CAP AEPE	Session 2022-2023 Session 2023--2024	13 Stagiaires 12 stagiaires	100% de réussite 100% de réussite
Formation ASH	Session 2023	9 stagiaires	77% de retour à l'emploi
Formation Initiale Assistants Maternels	5 sessions en 2023	77 stagiaires	276 heures de formation
Formation Continue Ipéria	71 sessions en 2023	516 stagiaires	8722 heures de formation
Formation CARSAT	15 sessions en 2023	115 stagiaires	24 structures
Formations aux Premiers Secours	24 sessions en 2023	204 stagiaires	100% de stagiaires validés

Inter'Val Formation, c'est aussi :

Les Ateliers Mémoire

Les ateliers mémoire, destinés aux personnes âgées résidants sur le territoire du SIVOM, visent à stimuler et maintenir les capacités cognitives, notamment la mémoire, l'attention et le raisonnement.

Les objectifs principaux sont la prévention du déclin cognitif, le maintien de l'autonomie, l'amélioration du bien-être émotionnel et la réduction de l'anxiété liée aux troubles de la mémoire.

Ces séances structurées d'une durée de 2h, incluent des exercices de mémoire, des jeux ludiques, des techniques de mémorisation, des activités de langage visant à stimuler les différentes formes de mémoire, mémoire ancienne, mémoire immédiate, visuelle et auditive, logique et imaginative. Ces exercices sollicitent l'ensemble des fonctions cognitives et mobilisent les capacités d'attention, d'observation et de concentration.

Animés par des professionnels de la santé ou des animateurs formés, ils se déroulent au sein de plusieurs communes du SIVOM Val de Banquière c'est-à-dire au plus proche des personnes concernées.

Les participants bénéficient ainsi d'une amélioration de leurs performances mnésiques, d'une meilleure qualité de vie et d'une opportunité d'interaction sociale enrichissante.

Les ateliers mémoires se déroulent une fois par mois dans les communes du SIVOM suivantes sauf pour St André de La Roche où ils ont lieu deux fois par an :

Aspremont ;

Colomars ;

St André de la Roche ;

St Martin du Var ;

Levens

Pour un total de 277 participations et 554 heures

La Halte Répit :

La halte répit est un service destiné à offrir un moment de répit aux aidants familiaux qui s'occupent de proches atteints de la maladie d'Alzheimer.

Au cours des moments dédiés à la Halte-Répit, des agents qualifiés s'occupent des personnes atteintes de la maladie Alzheimer ou apparentées. Cet accueil gratuit est animé par une psychologue-gérontologue, une aide-soignante et des bénévoles.

Pendant ce temps de répit, les personnes dépendantes se retrouvent autour d'activités stimulantes et ludiques.

Ces pauses permettent de réduire le stress et la fatigue des aidants, de maintenir le lien social des bénéficiaires et d'améliorer la qualité de vie de tous les acteurs impliqués.

Organisées les 2èmes et les 4èmes lundis de chaque mois de 14h à 17h

La halte-Répit se déroule à la salle du Cercle – 18 quai de la banquière- 06730 St André de la Roche

Nombre d'aidés accueillis : 8 ce qui équivaut à 264 heures de répit pour les aidants (33 h par aidants).

Les Relais RAVie :

9 relais assistant de vie animés en 2023 pour 63 stagiaires

1 relais : 5 rencontres de 3 heures

Occasion unique de bénéficier gratuitement de temps professionnels, les relais sont organisés par un animateur expert des métiers de l'autonomie. L'occasion de gagner en compétences, sans aucune contrainte financière et en partageant son vécu.

Public : Assistant de vie dépendance exerçant auprès d'un particulier employeur

En parallèle et pour promouvoir la communication d'Inter'Val Formation, l'équipe participe aux manifestations des institutions de l'insertion professionnelle (Détection de potentiel – soccer job....) et organise des journées portes ouvertes.

ENVIRONNEMENT



ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ

1. La lutte contre les fléaux : le moustique tigre et la Leishmaniose

Les actions de communication et de sensibilisation se sont poursuivies tout au long de l'année 2023 avec le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication du littoral Méditerranéen (EID).

Statutairement compétent pour agir contre les nuisibles, et en appuie des communes le composant, le SIVOM a lancé en 2015 une action à l'encontre de l'insecte : 3 sites pilotes ont été définis afin de recevoir 2 types de pièges.

Ces pièges ont démontré leur efficacité au fil des années, mais n'ayant pas obtenu de subventions supplémentaires nous avons dû stopper leur installation.

En 2022, de nouveaux pièges sont arrivés sur le marché (des pièges pondueurs) beaucoup moins onéreux, et nous avons pu en installer sur 3 sites (Trinité, Drap, Tourrette-Levens) pour tester leur efficacité.

Les résultats de captures ainsi que les ressentis démontrent leur efficacité et l'installation devrait s'étendre à l'ensemble des sites sur les prochaines années.

	TOTAL Cumulé Aedes albopictus	Total cumulé autre moustiques	TOTAL cumulé autres insectes	Total
Mairie SADLR	919	161	1 011	2 091
Crèche SADLR	1 136	346	1 870	3 352
F. COLOMAS CO2	937	81	646	1 664
F. COLOMAS 0	50	19	589	658
Crèche Colomars CO2	386	106	997	1 489
Crèche Colomars 0	306	73	2 774	3 153
Villa TAGNATI	1 254	2	1 251	2 507
Total	4 988	788	9 138	14 914

Statistiques de l'année 2017

2. Les Brigades vertes

La poursuite et le maintien des équipes de Brigades Vertes, dans le cadre de la réinsertion des personnes dans le domaine de l'emploi, a été poursuivi en 2023. Les communes ont manifesté une volonté de lutter contre l'absentéisme et d'augmenter le professionnalisme des agents. Une réflexion a été engagée pour dynamiser le service, en passant par une insertion professionnelle mieux encadrée (2 agents professionnels par équipe) ce qui a entraîné un léger surcoût du fonctionnement.

Types de travaux pris en charge :

- Intervention pour la réalisation des pare-feux, des travaux de protection de l'environnement, du nettoyage de la voirie pédestre et diverses interventions d'appoints aux services techniques des communes.
- Entretien des espaces extérieurs des 7 crèches intercommunales (Aspremont, Saint André de la Roche, Saint Martin du Var, Castagniers, Colomars, Levens, Tourrette-Levens et Drap).
- Mise à disposition d'une semaine l'été au service jeunesse pour l'installation du camp de vacances, enfance à Saint Auban et ado à Annot.
- Mise à disposition d'un broyeur de végétaux pour supprimer le brûlage des déchets verts.



LES MODALITÉS ADMINISTRATIVES

Les modalités d'organisation et de financement ont été définies par la convention conclue entre le Conseil Départemental des Alpes Maritimes et le SIVOM Val de Banquière le 29 mars 2023 après délibération de l'assemblée départementale, en date du 20 janvier 2023 approuvant les orientations 2023 relatives aux politiques départementales d'insertion et son avenant conclue entre le Conseil Départemental des Alpes Maritimes et le SIVOM Val de Banquière le 29 mars 2023 après délibération de l'assemblée départementale, en date du 3 mars 2023 approuvant les orientations 2023 relatives aux politiques départementales d'insertion.

Cette convention est définie pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Le financement de l'État est assuré au moyen du dispositif Contrat Aidé. Le Conseil Départemental participe également au financement, notamment sur l'équipement en vêtement de sécurité et le matériel de transport.

Comme les années précédentes, le SIVOM connaît les mêmes difficultés à maintenir les équipes en raison des contraintes imposées par les critères d'éligibilité du dispositif de recrutement (allocataire RSA).

L'ORGANISATION DES ÉQUIPES

Les équipes sont basées à Saint-André de la Roche, dans un local loué par le SIVOM et attenant aux ateliers municipaux de la commune. Elles interviennent du lundi au jeudi, le vendredi matin étant consacré aux crèches. Les horaires de travail sont de 7h30 à 16h00 et de 7h00 à 11h00 le vendredi.

Le planning prévisionnel est défini, à partir de novembre, en fonction des demandes des communes. Chaque semaine, les trois responsables d'équipes font un compte rendu de leurs interventions et éventuellement des problèmes rencontrés, au responsable des Brigades Vertes du SIVOM.

Les trois équipes sont composées de six à neuf agents dont trois chefs d'équipe, 2 professionnels et 4 agents en insertions qui interviennent à raison de 142 heures par mois et par agent.

NOMBRES DE JOURNEES REALISEES PAR COMMUNE EN 2023	
COMMUNES	NOMBRES DE JOURS
Aspremont	52
Bonson	32
Castagniers	0
Colomars	52
Drap	0
Duranus	0
Falicon	30
La Roquette-sur-Var	4
Levens	64
Saint-André de la Roche	82
Saint-Blaise	0
Saint-Martin-du-Var	56
Tourrette-Levens	81
La Trinité	0
SVA	12
TOTAL	465

MARCHES PUBLICS / TRAVAUX



MARCHÉ / TRAVAUX

Préambule

L'activité du service « marchés publics / travaux » recouvre trois catégories d'opérations. Les opérations accomplies sous mandats reçus des communes, celles qui permettent de prendre en charge les besoins du syndicat dans le cadre de l'ensemble de ses compétences, celles enfin qui relèvent d'une volonté d'associer les moyens du SIVOM et des communes dans le but de satisfaire un besoin similaire (groupements de commandes).

Organisation

Depuis 2014, la mise en œuvre des opérations sous maîtrise d'ouvrage déléguée n'a pas été modifiée. Ces opérations qui portent le plus souvent sur la réalisation de travaux sont suivis par deux services :

- **Le service des marchés publics.** Celui-ci est composé d'un attaché et d'une assistante à temps complet. Ce service assure l'engagement des dépenses le suivi administratif des opérations.
- **Le bureau d'études** d'un agent de maîtrise principal à temps complet, qui assure la conception de projets de petite taille (sauf présence d'un maître d'œuvre privé) et le suivi technique des opérations notamment par sa présence sur les chantiers.

Ces deux services rattachés au pôle des affaires juridiques accomplissent leurs missions en étroite collaboration avec le pôle technique.

Activités

L'activité du syndicat au titre de la compétence marchés publics / travaux peut s'analyser *stricto sensu* du point de vue du nombre d'actes réalisés c'est-à-dire du nombre des conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage signées avec les communes, du nombre de marchés publics souscrits, ou encore du nombre de

demandes de subvention effectuées, mais il est indispensable d'affiner ces données au travers de l'importance financière des opérations.

1. LES ACTES RÉALISÉS

a/ Les activités menées pour le compte des Communes (délégations de maîtrise d'ouvrage)

Au cours de l'année 2023, le Syndicat a pris en charge 9 opérations nouvelles sous délégation de maîtrise d'ouvrage. Il s'agit :

- L'extension de la crèche « Les Poussins câlins » à Aspremont,
- La maîtrise d'œuvre et les travaux pour la sécurisation des remparts du château et l'aménagement de jardins à Aspremont,
- La réhabilitation d'un bâtiment en ferme pédagogique bio à Aspremont,
- La maîtrise d'œuvre et la création d'un espace scénique à Aspremont,
- La maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la crèche « La Formigua » à Drap,
- La maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la mairie annexe de Baus Roux à La Roquette-sur-Var,
- La maîtrise d'œuvre pour la création d'une Maison de la parentalité à Saint-André de la Roche,
- La maîtrise d'œuvre pour la création d'une extension de la crèche « La Grenouillère » à Saint-André de la Roche,
- L'aménagement d'un espace public Quartier de La Digue à Saint-Martin-du-Var.

b/ Les marchés publics

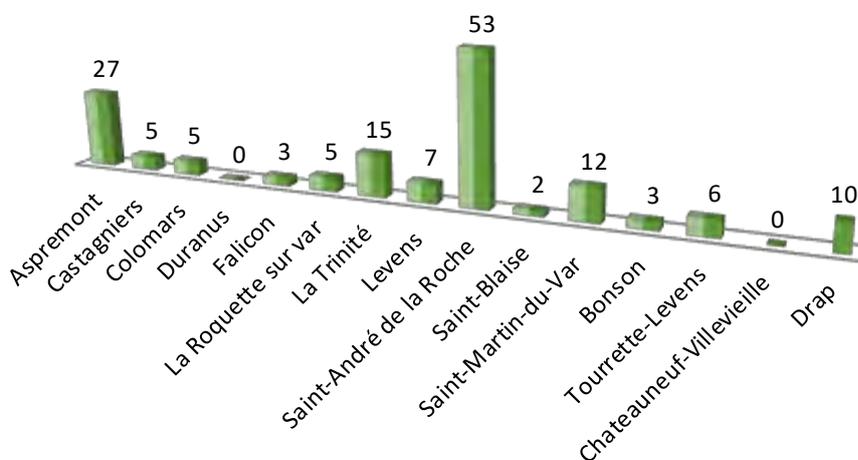
Dans le respect des procédures imposées par la réglementation sur les marchés publics, il a été conclu le nombre de contrats suivant :

- Maîtrise d'œuvre en MAPA:	6
- Travaux en procédures adaptées (MAPA):	25
- Marchés de petits équipements et services divers :	87
- Mission de contrôle technique :	3
- Coordonnateur de sécurité :	3
- Etudes de sol :	3
- Etudes topographiques:	0
- Prestation de service / fourniture / maintenance :	26

Total : 153

Sur l'ensemble de ces marchés, 21 sont des contrats passés par le syndicat pour le fonctionnement de son administration (fournitures, services...). Concernant, les autres marchés, le syndicat a agi pour le compte d'une commune (sous délégation de maîtrise d'ouvrage, y compris pour des marchés consécutifs à des sinistres de type dommage ouvrage). Le tableau ci-dessous présente une répartition de ces marchés par commune.

Répartition des marchés par Commune



c/ Les subventions

Les nouvelles demandes de subventions réalisées au cours de l'année 2023 sont au nombre de 10 (tous financeurs confondus). Désormais les demandes sont préparées par le SIVOM mais portées par les Communes. Le service a également préparé 16 demandes de versement auprès des financeurs, ce qui suppose d'avoir répertorié des centaines de factures mandatées et d'en faire valider la liste et les références par la Trésorerie de Plan du Var.

2 – ASPECTS FINANCIERS

Les dépenses réalisées au titre du paiement des factures et situations de travaux rattachées à la section d'investissement, ont atteint un montant de **4 596 846,85 €**. (Sauf indication contraire, les montants des dépenses sont exprimés TTC dans tout le document).

A/ Les dépenses

La dépense globale de 4 596 846,85 € se compose de 4 376 421,32 € correspondant aux travaux pour compte de tiers (compte 458) et 220 425,53 € pour l'équipement des services du syndicat (compte 21).

Les opérations pour compte de tiers peuvent s'envisager par catégorie d'opérations ou encore selon la commune pour le compte de laquelle elles sont effectuées.

Par catégorie d'opérations

Le syndicat gère des travaux assez diversifiés que l'on peut regrouper par catégories.

Ainsi durant l'année 2023, les dossiers suivis concernaient les domaines de

- L'enfance,
- infrastructure et/ou bâtiment.

a/ L'enfance

Les dépenses réalisées pour le secteur de l'enfance ont été de **599 517,17 €**. Sont concernées, la petite enfance avec les crèches mais aussi le Service Animation du territoire (ALSH, MDJ...).

1 – Les établissements multi accueil (crèche).

Les dépenses réalisées sont de 577 876,28 €.

Les opérations ici visées sont essentiellement :

- Les travaux d'extension de la crèche « Les Poussins Câlines » à Aspremont y compris divers équipements supplémentaires (418 612,88€ + 5 952,68 € soit 424 565,56 €),
- divers travaux et équipements pour la crèche de Castagniers (9 125,71€),
- divers travaux et équipements pour la crèche de Colomars (9 433,14€),
- divers travaux (création de la cuisine sur place) et équipements pour la crèche de Drap (33 310,65€),
- divers travaux et équipements pour des crèches de La Trinité (30 553,07€),
- divers travaux et équipements pour la crèche de Levens (3 745,80€),
- divers travaux et équipements pour la crèche de Saint-André de la Roche (32 876,99€),
- divers travaux et équipements pour la crèche de Saint-Martin-du-Var (4 306,49€),
- divers travaux et équipements pour la crèche de Tourrette-Levens (25 405,13€),
- divers travaux et équipements pour le Relais Petite Enfance (4 553,74€).

2 – Le Service Animation du territoire.

Les dépenses réalisées sont de 21 640,89 €.

- Service des sports (7 085,64€),
- Enfance Saint-André de la Roche (1 865,58€),
- Enfance Collines (449,95€),
- Séjours (456€),
- Jeunesse (6 817,48€),
- MDJ Bonson (3 047,81€),
- MDJ Levens (770€),
- MDJ Saint-Martin-du-Var (1 148,43€).

b/ Les opérations d'infrastructures et de bâtiment.

Les dépenses effectivement réalisées sont de 3 247 695,08 €.

Les dossiers concernés par ces dépenses sont, à :

- Aspremont
La maîtrise d'œuvre et les travaux pour la sécurisation des remparts du château et l'aménagement de jardins – 1 175 626,70€
La réhabilitation d'un bâtiment en ferme pédagogique bio – 146 814,70€
La maîtrise d'œuvre et les travaux de création d'un espace scénique – 758 544,19€
- Drap
La maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la crèche « La Formigua » - 54 786,77€

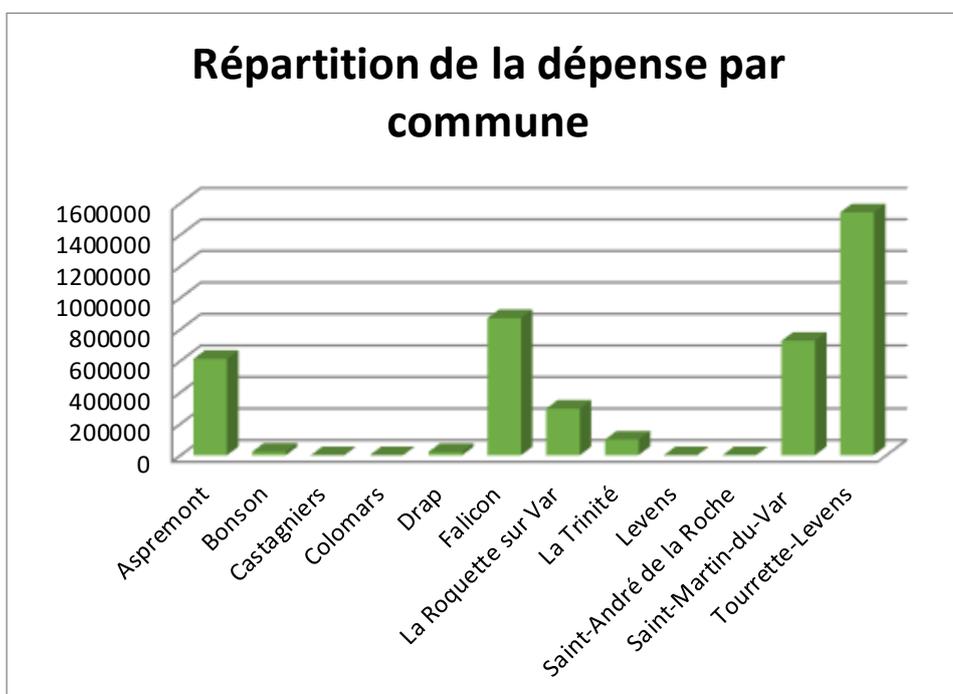
- La Roquette sur Var
La maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la mairie annexe de Baus Roux – 29 516,11€
- Saint-André de la Roche
La maîtrise d'œuvre pour la création d'une Maison de la Parentalité – 65 469,99€
La maîtrise d'œuvre pour la création d'une extension de la crèche « La Grenouillère » - 148 518,06€
- Saint-Martin-du-Var
Travaux d'aménagement d'un espace public Quartier de la Digue – 868 418,16€

Par commune

Pour l'année 2023, le syndicat a dépensé :

- > 610 459,78 € pour le compte d'Aspremont
- > 22 050,85 € pour le compte de Bonson
- > 20 567,60 € pour le compte de Drap
- > 869 590,81 € pour le compte de Falicon
- > 295 008,44 € pour le compte de La Roquette-sur-Var
- > 98 954,83 € pour le compte de La Trinité
- > 330,06 € pour le compte de Saint-André de la Roche
- > 726 113,42 € pour le compte de Saint-Martin-du-Var
- > 1 540 593,80 € pour le compte de Tourrette-Levens

Total des dépenses pour compte de tiers : 4 183 569,60 €



B/ Les recettes

Les subventions étant désormais versées directement aux communes, le SIVOM Val de Banquière perçoit le remboursement de ces sommes, qui sont traitées comme des fonds propres.

Pour l'année 2023, le montant total des fonds propres dont l'origine est un versement de subvention est de 3 829 085,52 €.

Le service des marchés travaille néanmoins en étroite collaboration avec les communes pour le montage des dossiers à adresser aux financeurs. Si le portage de chaque subvention est communal, l'activité du SIVOM dans ce domaine est toujours important. Elle se mesure également par le nombre de factures qu'il faut recenser par état récapitulatif, et soumettre au service de gestion comptable de Levens qui seul permet la versement effectif des fonds à la Commune.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

TRANSITION NUMÉRIQUE



TRANSITION NUMERIQUE

RESPONSABLE DU SERVICE

- Constant LUN

Le service est divisé en 2 unités :

1) Gestion du réseau informatique

- Responsable : **Grégoire MARECHAL**

2) Applications métiers

- Responsable : **Jean-Christian MARTIN**

L'environnement numérique dans lequel nous évoluons est de plus en plus décentralisé et multiconnecté.

Le gain en partage des ressources externalisées est cependant sujet à une vulnérabilité potentielle du fait de la diversité des structures, s'agissant de nos services répartis sur différents sites du SIVOM.

Les équipements matériels décentralisés n'ayant pas toujours les mêmes niveaux de sécurité, la prévention aux risques fait l'objet d'une grande attention de la part du service informatique.

Dans la continuité de la mise en conformité à la cybersécurité initiée en 2023, le recours à des outils adaptés à la hauteur des risques et la part d'administration consacré à ce secteur sont, de fait, nécessaires. L'intégration de ces outils a constitué le principal axe de travail de l'unité Gestion du réseau.

Les applications métiers (Paie, Petite Enfance, Enfance et Jeunesse, Civil, Comptabilité...) pour la plupart désormais en version Full Web (installées chez l'éditeur) allègent la charge réseau et la maintenance sur le serveur principal.

Une montée en compétences régulière des utilisateurs (formation) est cependant primordiale du fait des exigences en matière réglementaire et des processus de dématérialisation.

L'unité Application métiers, tampon entre les éditeurs et les pôles de services accompagne ces derniers dans la mise en place et l'utilisation des applications. Néanmoins, cet accompagnement, indépendamment de celui des éditeurs n'a pas vocation à se substituer à ces derniers pour répondre à toutes les demandes.

DEPARTEMENT GESTION DU RESEAU INFORMATIQUE

Installation, maintenance, assistance et accompagnement aux utilisateurs :

Le parc informatique évolue en permanence au gré de l'obsolescence du matériel, des remises à niveau, de la création des nouveaux services.

La gestion jusqu'ici manuelle a montré ses limites et le recours à des outils dédiés était plus que nécessaire.

Le logiciel **NINJA ONE** paramétré en parallèle avec la mise à niveau du serveur facilite la répertoriage du parc et son administration à distance. Les différentes tâches de gestion sont facilitées et l'assistance aux utilisateurs gagne en réactivité.

Un service de ticketing (demande d'intervention), fonctionnalité intégrée dans NINJA ONE sera disponible prochainement et permettra d'historiser le cycle de vie de chaque ordinateur.

Le logiciel antivirus **ESET**, en lieu et place des antivirus par défaut de Windows, également en cours de déploiement vise à sécuriser et administrer à distance la protection des postes informatiques.

Dans un premier temps, 150 licences ESET seront installées sur les postes connectés au réseau. En fonction de l'évolution du parc, l'acquisition de licences supplémentaires sera à prévoir.

Ces deux logiciels ont la particularité d'être aussi des outils de veille en temps réel offrant une perspective globale et ciblée de l'ensemble des ordinateurs.

Le paramétrage et la prise en main de ces outils, dû à leur haut niveau de fonctionnalités demanderont quelques mois à notre service. Les effets constatés sont déjà une meilleure assurance et un confort de prévention au vu des risques actuels de plus en plus invasifs.

CAMPAGNE DE PHISHING

En collaboration avec le **SICTIAM**, une campagne de phishing a été réalisée.

Elle se présente sous la forme de mails envoyés aux utilisateurs et vise à tester leur comportement au niveau de la permissivité.

Une sensibilisation aux risques sera la suite logique de cette campagne (qui sera renouvelé).

Malgré les outils de sécurité mis en place, le risque zéro n'existe pas et cet aspect sensibilisation constitue une approche complémentaire dans la protection de notre environnement numérique

MATERIEL

A ce jour 47 PC ont été installé dont 14 neufs.

Dans la mesure du possible, nous recourons à une mise à niveau du matériel en allongeant leur durée de vie tout en limitant le budget d'investissement.

Il s'agit en l'occurrence, de remplacer les disques durs par des disques SSD et d'augmenter la capacité des mémoires RAM.

Généralement, ces deux interventions permettent de retrouver un gain de rapidité conséquent.

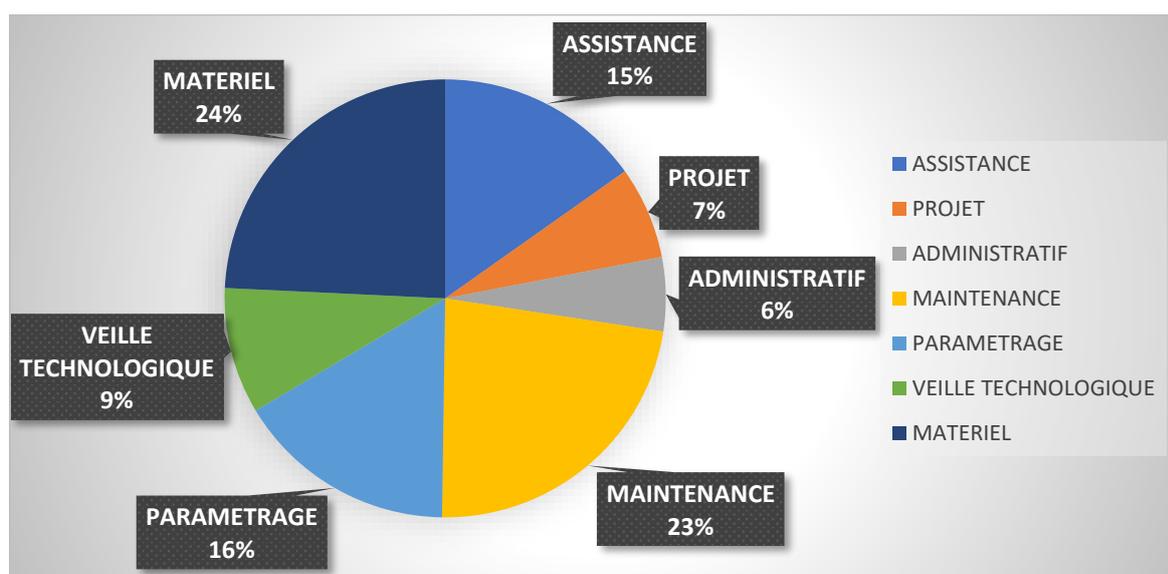
Nous avons également bénéficié d'une dotation du département en matériel réformés (15 unités). Cela représente une réserve de PC pour le service de maintenance. Evitant ainsi à acquérir du matériel neuf à stocker.

SERVEUR

INFOLEASYS, notre prestataire réseau informatique, nous a permis de rehausser notre niveau de sécurité et de réorganiser la configuration du serveur.

En l'occurrence, les ressources sont réparties sur différentes machines virtuelles. L'organisation s'en trouve améliorée ainsi que la gestion des accès. Tous les accès sont désormais solidement paramétrés en fonction des besoins.

REPARTITION PAR DOMAINE D'INTERVENTION



DEPARTEMENT APPLICATIONS METIERS

Conformément à la feuille de route, le changement de logiciel de gestion des ressources humaines a été le projet principal de 2023-2024.

Le passage de l'application **BERGER LEVRAULT RH** à **CIRIL RH** est effectif depuis janvier 2024.

La mise en place du nouvel environnement, entamé en 2023, demande encore des ajustements fonctionnels, compte tenu des spécificités inhérentes au service.

Le département transition numérique s'y emploie avec le services ressources humaines.

L'intégration de la commune de **DRAP** a été possible grâce à la contribution de **Ismaël Sylla**, en appui à Jean-Christian Martin dans la mise en place, le paramétrage et le suivi du projet.

A l'avenir, une meilleure gestion des projets est souhaitable afin de prévenir des difficultés de planification et d'organisation.

DIGIPOSTE est le service choisi pour le stockage des documents numériques. La dématérialisation des feuilles de salaires a pris effet dans la foulée du logiciel **CIRIL RH**.

Le coffre-fort numérique n'est pas limité au dépôt des documents de paie mais peut servir également de stockage de divers documents (ex : contrats).

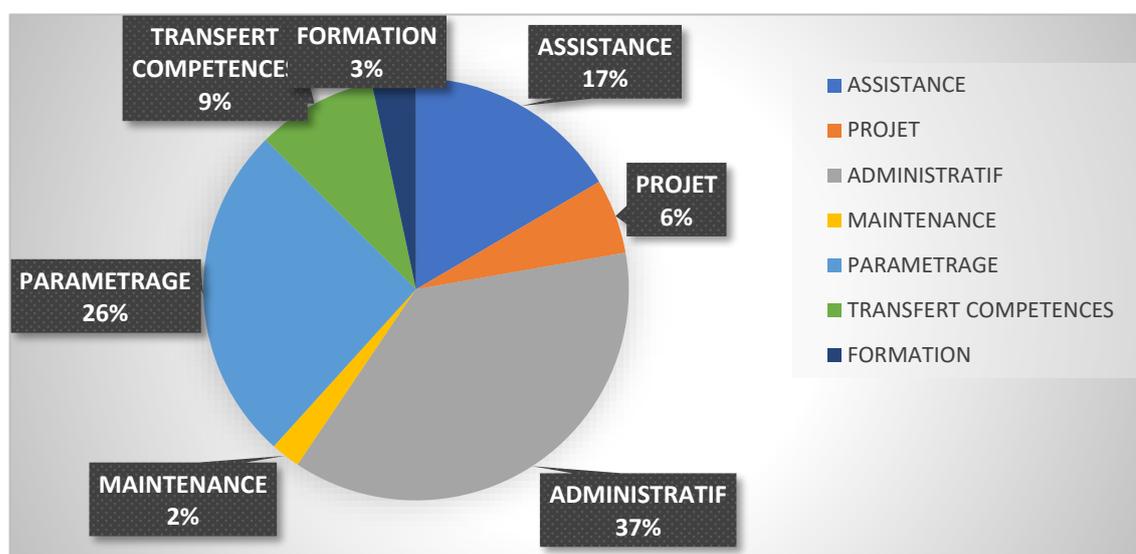
Chaque agent à la liberté d'utiliser ou non ce canal.

L'application de gestion de formation **FORMDEV** utilisé par **Inter'Val Formation** a été mis à niveau. De même, un portail présentant le catalogue de formations est désormais accessible en ligne.

REPARTITION DE L'ACCOMPAGNEMENT PAR SERVICES

- 65 % pôle Animation du Territoire
- 11% pôle Ressources Humaines
- 24 % sur :
 - Aide à domicile
 - RGPD
 - Petite enfance
 - Sécurité
 - Formations diverses

REPARTITION PAR DOMAINE D'INTERVENTION



COMMUNICATION



COMMUNICATION

En 2023, le budget du service s'établissait à **109 160 €**, dont **76,7 %** consacrés aux salaires et charges de personnel. Ce budget représente 0,6 % du budget de fonctionnement total du SIVOM Val de Banquière.

Les missions du service communication visent principalement trois objectifs :

- Informer les administrés sur les prestations et les événements organisés par le SIVOM dans ses divers domaines de compétences
- Accompagner le développement des services, en étroite collaboration avec eux
- Promouvoir les actions du SIVOM

Toutes les créations graphiques et les mises en pages sont réalisées par le service communication. De même, la grande majorité des documents produits sont imprimés en interne.

Placée sous l'autorité du responsable de service, l'équipe est constituée, d'une journaliste en charge de la partie rédactionnelle (remise à disposition de la Mairie de Saint-André pour 50 %), d'une infographiste (remise à disposition de la Mairie de Saint-André pour 50 %) et d'un assistant de communication en charge de la reprographie et de l'affichage (sur la moitié de son temps de travail).

Chaque agent a des missions et une expertise spécifique mais travaille en équipe sur la plupart des dossiers.

Un diagnostic de notre communication, réalisé fin 2022 avec l'aide du Cabinet Conseil *Franck Confino Communications*, spécialiste du secteur public, a abouti à un plan d'action qui est progressivement mis en œuvre selon le calendrier défini.

Ce plan d'action sera progressivement mis en œuvre selon le calendrier défini.

I / Les sites Internet

Le SIVOM dispose depuis 2007 d'un site Internet : www.SIVOMvaldebanquiere.fr

Ce site web est un précieux vecteur d'information à destination des administrés du territoire.

Sa version actuelle a été créée en juillet 2017. La refonte du site est programmée. Elle sera réalisée en collaboration avec le SICTIAM.

Depuis juin 2015, le centre de formation du SIVOM a également son site web : www.interval-formation.fr

Le site a été entièrement refait plusieurs fois, notamment pour répondre au critère du label Qualiopi. Il nécessite des mises à jour régulières (catalogue des formations, labels, etc.)

La dernière refonte a débuté fin 2023.

Le SIVOM dispose également d'une Chaîne Youtube qui lui permet de partager des vidéos (reportage tv, cours de sport en ligne, etc.)

II / Les pages Facebook

Dans sa démarche de transformation numérique, le SIVOM Val de Banquière a créé sa page Facebook en septembre 2017, cet outil permet la diffusion des informations du Syndicat au plus grand nombre. Cette page Facebook est publique, il n'est donc pas nécessaire de posséder un compte Facebook pour y accéder. Fin 2023, la page comptait 2000 abonnés et certaines publications atteignent plusieurs milliers de vues. Un Groupe « Les activités sportives du SIVOM » avait également été créé. Ce groupe « fermé », c'est à dire réservé aux adhérents des activités sportives, comptait 650 membres. Fin 2023, ce groupe est devenu une « page » intitulée « Maison Sport-Santé du SIVOM Val de Banquière ».

Enfin, Inter'Val Formation possède également une page Facebook.

III/ Le Guide des services

Ce guide pratique édité en 2017 est le fruit d'un travail collectif et concerté. Il a été financé par la publicité. Une réédition mise à jour (sans publicité) est en cours.

Il répond aux questions pratiques et guide les administrés dans leurs démarches afin de leur permettre de bénéficier pleinement des services que le SIVOM met en œuvre pour rendre la vie plus agréable aux habitants de tous âges.

V/ La Newsletter

La Newsletter - ou lettre d'information électronique – est un outil de communication efficace. Elle est diffusée à environ 3000 abonnés. Elle est composée de 5 à 6 sujets d'actualité (inscriptions aux séjours, dates importantes, nouvelles prestations, comptes rendus d'action, offres d'emploi...).

Pour recevoir la lettre électronique, il suffit de s'inscrire sur le site internet. Toutefois, pour ceux qui ne sont pas inscrits, tous les articles sont accessibles dans la rubrique « Actualités » du site internet www.SIVOMvaldebanquiere.fr

Les destinataires ont la possibilité de se désinscrire à tout moment en cliquant sur le message qui figure en bas de la Newsletter.

VI / Les publications dans le mensuel gratuit Vie Villages

Le Mensuel gratuit Vie Villages, repris en 2016 par Thierry Buchet, ex rédacteur en chef de Nice Matin, est distribué à 10 250 exemplaires sur une trentaines de communes de l'arrière-pays niçois.

Le SIVOM Val de Banquière y figure chaque mois, sur une ou plusieurs pages, et ce, depuis octobre 2016.

C'est un média qui, pour un coût relativement faible (100€ /page), donne aux actions du Syndicat une visibilité sur l'ensemble de son territoire et même au-delà.

Ces publications nous permettent de revenir plus en détails sur les actions elles-mêmes, d'annoncer l'ouverture de nouveaux services et de diffuser largement et dans des délais assez courts, tous types d'informations (inscriptions aux séjours, retours sur certaines manifestations ou vacances, annonce d'offres d'emplois ou de formations...)

VII / Articles Nice Matin

Le service communication peut être amené à collaborer avec Nice Matin pour la diffusion d'informations transversales qui ne peuvent pas être traités par le correspondant d'une commune en particulier.

Il travaille également en lien direct avec les correspondants Nice Matin des communes membres afin de s'assurer de la couverture de certains événements.

Les articles ou brèves sont publiés sous la tête de la commune concernée.

MÉTROPOLE NICE-CAGNES-VENCE
nice-matin
RÉSEAU SOCIAL DEPUIS 1945

À Saint-Martin-du-Var, la nouvelle église est ouverte

L'église Saint-Roch illumine désormais de son bleu cobalt la place Honoré Baudoin à Saint-Martin-du-Var.

Après près de deux années de restauration – et à l'occasion de la fête de Saint-Roch – la population a pu participer à l'inauguration de ce sanctuaire totalement rénové. Michel Bottin, historien et citoyen de la commune, a tenu à rappeler : « La réflexion sur les risques encourus à cause des caprices du fleuve Var date de 1747. Après de nombreuses digues emportées, le conseil de fabrique et les autorités de l'époque ont déplacé dans les années 1755, ce qui n'était alors qu'une chapelle à son emplacement actuel, créant dans la foulée la place Baudoin et ses habitations. »

Très investi dans la rénovation, le père Philippe Catala, curé de la paroisse Saint-Benoît les Oliviers, a pu assister l'évêque de Nice, Monseigneur Jean-Philippe Nault, lors d'une homélie empathique et historique.

Travaux historiques

Ce chantier de grande ampleur⁽¹⁾ a connu quelques péripéties. Il a été inter-



Après deux années de restauration, l'église est enfin ouverte. Une officialisation lors de la fête de Saint-Roch avec la bénédiction de Monseigneur Jean-Philippe Nault.

(Photo G. R.)

rompu à deux reprises. Une première fois à la suite de la découverte d'ossements humains puis à la mise à jour de fresques cachées et reconstituées par la restauratrice Corinne Tormos. Un projet global de 1 500 000 euros, financé en majeure partie par le conseil Départemental (735 000 euros) et la Région Sud (390 000 euros).

Les nouveautés

C'est le maire, Hervé Paul qui annonce : « Je suis fier

de vous informer également de la prochaine ouverture du restaurant d'Alexandre Servella ainsi que d'autres nouveaux commerces sur la commune. Dès septembre une antenne du conservatoire de musique départemental va ouvrir. Et les travaux du parking Pasteur de 75 emplacements seront lancés. Nous allons finaliser l'espace autour du bâtiment de la gendarmerie et du centre départemental d'incendie et de secours. Nous consultons également pour

la création de 24 nouvelles places de crèche. »

Clin d'œil à l'Histoire, quatre boulets de canon ornent désormais la façade de l'église. Ils ont été découverts lors des fouilles et datent, selon Michel Bottin, de la bataille de Gilette de 1793. Pour les retardataires, rendez-vous le 11 septembre à l'occasion de la journée du patrimoine.

GUY ROSSET

1. Sous la maîtrise d'œuvre du SIVOM Val de Banquière et son chargé de mission Henri-Pierre Gimenez.

Bonson : une maison des jeunes ouvre au Gabre

La mairie de Bonson, en association avec le Sivom Val-de-Banquièrre, va ouvrir, la première semaine des vacances de printemps, une maison des jeunes (MDJ) dans un local situé au-dessus de la mairie annexe du Gabre de Bonson. Ouverte un vendredi par mois de 17 h à 23 h et en journée durant quasiment la moitié des vacances scolaires, elle proposera aussi un minicamp ado de quelques jours durant l'été.

Le programme de cette première semaine est alléchant : laser game, trampoline, randonnée, soirée mexicaine. Certaines activités se feront en compagnie

d'autres maisons des jeunes.

La MDJ est accessible à tous les adolescents de 12 à 17 ans, qu'ils soient de Bonson ou d'autres communes du Sivom, mais aussi aux autres ados, avec dérogation.

Le fonctionnement est simple : les semaines de vacances sont partagées en bloc d'un, deux ou trois jours. Pour participer aux activités, il suffit de s'acquitter d'une inscription annuelle de 20 euros puis s'inscrire aux blocs, gratuits ou payants selon l'activité.

Rens. et inscriptions auprès du responsable de la MDJ, Nicolas Albertini, au 06.59.73.11.16 ou à nalbertini@svbd.fr



Jean-Claude Martin, maire de Bonson, entouré de Nicolas Albertini directeur de la MDJ de Bonson et Roch Barut, responsable des MDJ du Sivom. (DR)

VIII / Affiches, flyers, cartons d'invitation, programmes d'activités, dépliants, brochures...

Pour accompagner la mise en place d'un service, expliquer son fonctionnement ou encore annoncer l'organisation d'un événement, tout au long de l'année, des affiches, dépliants, brochures ou cartons d'invitation sont réalisés. Imprimés la plupart du temps en interne par le service Communication, ces documents sont diffusés sur le territoire du Syndicat via les réseaux sociaux, les mairies, les crèches, les services concernés, en boîtes aux lettres, ou chez les commerçants...

Chaque année, le service communication produit plusieurs centaines de nouveaux documents de communication. En 2023, cela représente environ 130 000 impressions.

Exemples de documents de communication élaborés et imprimés en interne :

- Affiche des rencontres parents-professionnelles du Service Petite Enfance
- Affiches/flyers des programmes et inscriptions aux Accueils de Loisirs et MDJ
- Affiches/flyers des actions de la Maison Sport-Santé
- Affiches pour tous les séjours enfance et jeunesse
- Cartons d'invitation
- Plaquettes et dépliants d'information pour les différents services (activités sportives, LAEP, EVS...)
- Programmes mensuels du service parentalité
- Etc.

Exemples d'affiches A1, A2, A3, A4 et Flyers A5

VACANCES D'HIVER

À L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS DE SAINT-MARTIN DE LA ROCHE

Carnaval de Rio

DU 13 AU 24 FÉVRIER 2023

3-11 ANS

AU PROGRAMME

- INITIATION À LA CAPOEIRA
- VISITE DU MUSÉE DU CARNIVAL
- MUSÉE DU SPORT
- ACTIVITÉS ET GRAND JEU SUR LE THÈME DU CARNIVAL
- SPECTACLE DES ENFANTS

Lieu d'Accueil Maternels : école du Plan
Lieu d'Accueil Élémentaires : école FELIX COLOMBS
MONTAGES D'ACCUEIL : 7340-9445 / 1430-18430

INSCRIPTIONS
sur le portail famille du SIVOM : www.portailfamille-sivom.fr
ou par téléphone : 04 93 27 72 80

Parentalité

Atelier Jeux de société

Vendredi 3 de 16h15 à 18h
École maternelle de Saint-Martin-du-Var
(ouvert aux familles de l'école maternelle de Saint-Martin-du-Var)

INSCRIPTIONS
PAR MAIL : ressau.parentalite@sivom.fr
OU PAR TÉLÉPHONE : 06 79 71 35 74

Dans le cadre du projet intercommunal d'accompagnement à la fonction parentale "Petites Parenthèses"

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Vous invite à "EXPLORER LA NATURE AUTREMENT" lors d'une matinée avec Maï BOULOM de l'association "On sème ensemble"

Dans les communes de : Saint-André de la Roche, Castagnières, Levens

Le SIVOM Val de Banquière, en partenariat avec les communes adhérentes, vous propose

LES ATELIERS Mémoire

(à partir de 60 ans)

GRATUITS

Saint-Martin-du-Var
Salle Calmette
de 14h à 16h

**19 MAI
16 JUIN**

Des ateliers ludiques pour :
- Comprendre le fonctionnement de la mémoire
- Acquies des techniques de mémorisation

Reservations et inscriptions au : 04 92 00 10 57

Aides à Domicile

LE SIVOM RECRUTE ET TIEN COMPTÉ DE VOTRE VALEUR

Prime SECUR mensuelle d'un montant de 237,85 € (hors primes de services de travail)

Intéressement
Primes d'ancienneté
CC et intéressement
Apprentissage par une équipe pluridisciplinaire
Formation continue et échanges de pratiques

Candidatures
par email : candidatures@sdv.fr
ou par téléphone : 04 93 60 72 80

France services

Liberté
Égalité
Proximité

Santé, famille, retraite, handicap, éducation, un service personnalisé d'accompagnement à l'accès à vos services de droit.

Les services du quotidien à côté de chez vous.

France-services.gouv.fr

Maison France Services
COLOMARS
1 place de la Madone - 06670 COLOMARS

Mars & Bleu

1ère édition

Gratuit

10h30 à 12h : Gymnastique
11h45 à 13h : Cours de Tai Chi
13h : Conférence des financeurs

JEUDI 30 MARS 2023
Stade Jules Goffi
Saint-André de la Roche

Conférence des financeurs

VACANCES D'ÉTÉ

DU 3 JUILLET AU 18 AOÛT 2023

MINI CAMP A SAINT-AUBAN

ACTIVITÉS AQUATIQUES
ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE
ACTIVITÉS CULTURELLES
ACTIVITÉS MANUELLES
SOIRÉES

RENSEIGNEMENTS : 06 26 46 37 94
DEMANDE DE DOSSIER PAR MAIL : mdj@villavaleban.fr
INSCRIPTIONS DU 7 JUIN AU 16 JUIN 2023

Programme du côté de la Parentalité

Octobre 2023

10h30 à 12h : Ateliers de parentalité
14h30 à 16h : Ateliers de parentalité

10h30 à 12h : Ateliers de parentalité
14h30 à 16h : Ateliers de parentalité

10h30 à 12h : Ateliers de parentalité
14h30 à 16h : Ateliers de parentalité

STAGE SPORTIF DE PLEINE NATURE

LENDI 30 ET MARDI 31 OCTOBRE 2023

LUNDI | JOURNÉE "CHAMPIONS NATURE"
RANDONNÉE, INITIATION BOULLE, TIR À L'ARC, FRISBE ET SLACKLIN

MARDI | JOURNÉE DANS LA VÉRINE
GRANDS JOUEURS AU VÉLOSIA MOYENS PAYS ET RANDONNÉE
(ATTENTION DÉPART EN RETOUR VERS 16H)

ENFANTS DE 6 À 11 ANS, 75 PLACES LIMITÉES (15 PAR GÉNÉRATION)

ACCUEIL : ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE FELIX COLOMBS

INSCRIPTIONS : ressau.parentalite@sivom.fr
ou par téléphone : 06 79 71 35 74

VACANCES D'AUTOMNE

AT CÔTÉ DE VOTRE ENFANT - FAMILIAIRES DES COLLÈGES

Tea Party

LE VENDREDI 27 OCTOBRE 2023
À PARTIR DE 16H

LES ENFANTS ET LEUR ÉQUIPE D'ACCUEIL VOUS INVITENT À UNE FÊTE DÉCORÉE AU TÊTE DE NOVEMBRE, DE LA CRÉATION DE LA BIÈRE DE CÉRÉALES, DES BOUTEILLES EN PAPIER, DES ANGES, DANS LA SOIÉE. SOUHAITANT VOUS VOIR NOMBREUX POUR PARTAGER CE MOMENT AVEC NOUS !

RENSEIGNEMENTS : 06 26 46 37 94

OCTOBRE ROSE

Nous comptons sur votre solidarité

Samedi 7 octobre 2023

FAIRE UN DON

Marche Rose
Départ 18h de la mairie
18h45 : Arrivée au Moulin
21h : Dîner au Moulin
21h30 : Concert de la chorale
22h : Soirée de la nuit

COLLECTE DE FOULARDS au profit des personnes atteintes du cancer

+ d'infos : 06 20 23 62 50

THEATRE & GRATUIT

12th FESTIVAL DE THÉÂTRE DE SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE

UN WEEK-END AU THÉÂTRE

du Jeudi 5 Octobre au Dimanche 8 Octobre 2023

SALLE ALBERT MONGE (SOUS L'ÉGLISE)

PROGRAMME DISPONIBLE SUR INTERNET : www.saintandretheatre.fr

RENSEIGNEMENTS : 06 07 69 51 57

COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE

SAMEDI 18 NOV 2023

SOIRÉE BEAUJOLAIS

À 19h

Salle des fêtes et esplanade de l'Hôtel de Ville
Soirée animée par un DJ

18€ Assiette
Charcuterie, fromage et dessert
(boissons à l'apport)

INSCRIPTIONS ET RÉGLEMENTS AU LOCAL DU COMITÉ DES FÊTES (Ecole Chateau de Lantouze (Dernière la Place) LES 12, 14 ET 15 NOVEMBRE DE 16H30 À 18H30
RENSEIGNEMENTS : 06 41 32 79 06

La Patinoire de Noël

DE SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE

du 26 au 30 DÉCEMBRE 2023

Horaires : MARDI 18h à 20h30 / JEUDI 18h à 20h30 / VENDREDI 18h à 20h30 / SAMEDI 10h à 12h30 / DIMANCHE 10h à 12h30

TARIF 2€ (personnes âgées de 65 ans et plus, personnes à mobilité réduite, familles nombreuses)

ANIMATEURS DU SERVICE DES SPORTS

STAND DE COURMAYOISSES LES APRES-MIDIS & FOOTBALL LE VENDREDI SOIR

À PARTIR DE 3 ANS
DE 1 À 4 ANS LES ENFANTS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS SUR LA GLACE
LES MINEURS SONT PLACÉS SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LEURS PARENTS

VEILLÉE Cinéma

à l'Académie de La-Roquette-sur-Var

Vendredi 22 décembre 2023
de 18h30 à 20h

Venez participer à la veillée, avec au programme : projection et discussion animée de Noël et dégustation de popcorn

Pour les enfants de la petite à la grande section de La-Roquette-sur-Var

Plus d'informations auprès de la directrice au 06 11 44 70 57 ou indil@roquetteval.fr

NOM : _____
Votre enfant participera-t-il à la veillée ? OUI / NON

Travaux externalisés en 2023 :

- Roll'Up et Windflag MSS
- Divers Roll'Up mis à jour
- Pochettes à rabat Relais petite enfance
- Plaques signalétiques et réglottes MFS Colomars
- Cartes de Visite
- Cahiers de liaison Maintien à domicile
- Etc.



BUDGET



BUDGET

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
A VOCATION MULTIPLE DU
VAL DE BANQUIERE
Hôtel de Ville
21 boulevard du 8 mai 1945
06730 ST-ANDRE DE LA ROCHE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE DU SIVOM DU JEUDI 21 MARS 2024

FINANCES N°II-2-II/2024

NOMBRE

de membres en exercice : 30
de présents ou représentés : 19
de votants : 19

OBJET :

Compte Administratif 2023

Le vingt et un mars deux mil vingt-quatre à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Val de Banquière, s'est réuni à la suite de la convocation adressée le quatorze mars deux-mil vingt-quatre.

Etaient présents :

Mesdames BRES Isabelle, CARELLO Florence, MENCIO Sylvine, VAL Nicole.

Messieurs AGOSTINI Robert, BONSIGNORE Pascal, CARLIN Jean-Jacques, EINAUDI Antoine, GHIRLANDA Jacques, GLACALONE Joseph, MARTIN Jean-Claude, MICHEL Raymond, MIOLLAN Jean-Claude, MURRIS Jacques, NARDELLI Robert, REVERTE Georges SAULAY Jacques, VITALE Pierre.

Etaient absents :

Nota, le Président certifie que le 4 AVR. 2024
compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte du siège du syndicat

Mesdames CASARA Lydie, DUPUY-NICOLETTI Rosalba, ESPOSITO Sophie, FAYOLLE Patricia, HIVET Marie-Alice, LABBE Nicole, RIBE Alexandra.
Messieurs ISOLERY Jacques, PAUL Hervé, POLSKI Ladislas.

Que les convocations du SIVOM ont
été faites le 14 mars 2024.

Était représentée :

Madame LABBE Nicole a donné procuration à Monsieur CARLIN Jean-Jacques.

Conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur Jean - Jacques CARLIN est élu Président, préside la séance.

Il constate que le quorum est atteint car plus de la moitié des membres sont présents, conformément à l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur MIOLLAN Jean-Claude est désigné en qualité de secrétaire de séance.

LE PRÉSIDENT,

J.J. CARLIN

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

006-240803403-20240321-02-02024-BF

Accusé certifié exécutoire

Finocphon par le prélet : 05/04/2024

Publication : 05/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Les vues d'ensemble des sections de fonctionnement et d'investissement du compte administratif 2023 ont été adressées avec la convocation.

Le SIVOM exerce pour le compte des communes des compétences opérationnelles au service des familles (petite enfance, animation, aides à domicile et portage de repas). Ces services ont par nature des ratios de masse salariale élevés (77%). Des normes d'encadrement sont à respecter obligatoirement et les dépenses de fonctionnement quasi incompressibles. Le modèle économique est donc rigide avec des recettes qui ne progressent quasiment pas.

Au vu des pourcentages d'exécution budgétaire, chacun comprendra que les budgets de fonctionnement sont tendus et que le Syndicat a su les contenir : sur une masse salariale prévisionnelle de 13 214 561 € (rajout que de 240 000€ en décision modificative au cours de 2023 sur la masse salariale), la réalisation a été de 13 211 714,54 € !

Madame MENCIO présente les résultats de la SECTION DE FONCTIONNEMENT :

LES DEPENSES s'élèvent à 17 166 024,95 €

Elles comprennent :

16 974 592,09 € de mandats émis

191 432,86 € de charges rattachées dont 38 153,73 € d'intérêts courus non échus

158 975,87 € de dépenses d'ordre liées aux dotations pour amortissements,
Pour 17 454 814 € de crédits ouverts.

L'analyse par chapitre des dépenses, nous permet de constater pour :

➤ Le Chapitre 011 : charges à caractère général :

Crédits ouverts 3 213 061 €

mandats émis et charges rattachées 3 045 155,21 €

soit un pourcentage de réalisation de 95 %

➤ Le Chapitre 012 : charges de personnel :

Crédits ouverts 13 214 561 €

pour 13 211 714,54 € de dépenses réelles

Une décision modificative a été nécessaire en cours d'année pour rajouter plus de 240 000 € de crédits car le point d'indice a augmenté de 1,5% à compter du 1er juillet or la prévision tablait sur 0,6%.

➤ Le Chapitre 65 : autres charges de gestion courante :

Crédits ouverts 422 352 €

pour 411 099,53 € de dépenses réelles et

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
006-240600403-20240321-112-112024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2024
Publication : 05/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Ce poste budgétaire est principalement constitué par les flux budgétaires (mises à disposition de biens, versements des prestations caf, indemnités des élus) entre collectivités mutualisées mais aussi entre le SIVOM et les communes adhérentes. Les charges rattachées correspondent au versement de la prestation caf pour les accueils spécifiques aux communes.

➤ Le Chapitre 66 : charges financières :

Crédits ouverts	182 840 €
pour	180 193,71 € de dépenses réelles et rattachées.

➤ Le Chapitre 67 : charges exceptionnelles :

Crédits ouverts	251 000 €
pour	158 886,09 € de dépenses réelles et rattachées.

Ces montants correspondent à des écritures de régularisations de titres auprès du conseil départemental (83 000 €, les montants de deux titres de 2022 ont été modifiés et ont donc fait l'objet de mandats au chapitre 67 et de titres au compte 7473 sur 2023), d'un indû sur une subvention caf de 10 000 € et 30 000 € d'annulation d'un titre émis en 2019 auprès de notre assureur pour le personnel et ce par décision du tribunal administratif.

➤ Le Chapitre 042 : opérations d'ordre :

Crédits ouverts	171 000 €
pour	158 975,87 € de dépenses réelles.

Ces dépenses correspondent à l'amortissement obligatoire des éléments constitutifs du patrimoine du SIVOM (véhicules, matériel électro-ménager, matériel éducatif.). Elles se retrouvent en recettes d'investissement.

LES RECETTES

Prévisions	17 094 323 €
Recettes réelles et rattachées	17 093 816,58 € avec 52 159,38 € de recettes rattachés.

Le détail par chapitre est le suivant :

Chapitre 013 : Atténuation des charges

Crédits ouverts	227 036 €
pour	169 297,65 € de recettes réelles.

Cela correspond aux remboursements des maladies et arrêts de travail liés au personnel par l'assurance maladie et notre assureur (119 k€). Ceux-ci sont, par nature aléatoires, excepté pour les situations connues d'avance.

Chapitre 070 : Produits des services, domaine et ventes

Crédits ouverts	2 971 983 €
pour	3 201 889,24 € de recettes réelles dont 12 159,38 de rattachements.

Cette différence s'explique principalement par la comptabilisation sur ce chapitre des subventions Caf (prévues au chapitre 74) des crèches de Drap et

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20240321-112-112024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2024

Publication : 05/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Castagniers pour 115 000€ et de deux titres émis pour 62 000€ (non prévus) à la communauté des communes du Pays du Paillon (contentieux sur un remboursement de salaire d'un agent transféré).

Chapitre 73 : Impôts et taxes

Crédits ouverts	3 314 611 €
pour	3 309 098 € de recettes réelles. Cette réalisation n'amène pas de commentaires particuliers.

Chapitre 74 : Dotations et participations

Crédits ouverts	10 158 137 €
pour	10 101 495,62 €

de recettes réelles dont 40 000 € de rattachements (attente de régularisations de subventions du département pour le centre de formation).
Il convient de préciser que l'Etat a versé sur 2023 une régularisation de 55 467 € liée au filet de sécurité inflation 2022. Le SIVOM a été éligible pour l'exercice 2022 à hauteur de 165 267 € (109 000 € versés en 2022 au titre d'une avance et 55 467 € en régularisation sur 2023).

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

Crédits ouverts	144 120 €
pour	123 987 € de recettes réelles.

Chapitre 76 : Produits financiers

Crédits ouverts	85 199 €
pour	85 199 €

de recettes réelles qui correspondent à la constatation du remboursement par les communes des intérêts de la dette.

Chapitre 77 : Produits exceptionnels

Crédits ouverts	193 237 €
pour	102 850,07 € de recettes réelles.

Remboursements liés aux contentieux, donc aléatoires en temporalité et montants. A rattacher à l'analyse du compte 67 en dépenses.

A ces recettes 2023 de 17 093 816,58 €, il convient de rajouter l'excédent global de clôture de l'exercice 2022 section de fonctionnement soit 512 219,39 €.

On obtient un total de recettes 2023 de 17 606 035,97 €

L'excédent global de clôture de l'exercice 2023 section de fonctionnement s'élève donc à 440 011,02 € (17 606 035,97 € de recettes moins 17 166 024,95 € de dépenses).

Il est proposé au Comité après l'adoption du Compte Administratif :

- D'affecter à hauteur de 171 374 € à la section d'investissement pour régulariser la constatation sur la section de fonctionnement du remboursement par les communes de la dette patrimoniale du Syndicat de l'année 2023 demandée par le service de gestion comptable de Plan du Var ;
- De reporter sur la section de fonctionnement au budget primitif 2024 à hauteur de 268 637,02 €.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

005-240600403-20240321-112-112024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2024

Publication : 05/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



En ce qui concerne LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

LES DEPENSES s'élèvent à 7 066 361,24 €
qui se répartissent de la manière suivante :

Les dépenses d'équipement : 232 828,53 € de dépenses d'équipement pour toutes les compétences du syndicat (principalement pour les crèches et l'animation).

Les dépenses financières à hauteur de 1 523 111,39 € relatives aux remboursements du capital des emprunts contractés pour le compte des communes dont 600 000 € de remboursement anticipé de l'emprunt court terme (pour couvrir le décalage de versement des subventions et du FCTVA) initial de 2 600 000 € auprès de la caisse d'Epargne. Ainsi ce prêt court terme a pu être renouvelé à hauteur de 2 000 000 € pour deux ans, le taux passant de 0,34% à 3,5% (0,5% de marge et 3% indexé sur le livret A).

Les dépenses des opérations pour compte de tiers : 4 376 421,32 € de réalisations de travaux pour le compte des communes, le détail des réalisations principales 2023 a été présenté dans le document d'orientation budgétaire 2023. Il est à noter le niveau élevé des dépenses, témoin de la confiance que portent les communes aux services du syndicat en leur déléguant de nombreuses et importantes opérations d'investissement.

Les dépenses d'ordre patrimoniales : 934 000 €, elles correspondent à l'intégration de l'emprunt long terme globalisé réalisé par le SIVOM au sein des opérations de maîtrise d'ouvrage déléguée. Il est rappelé que toutes les communes sont consultées et donnent leur accord pour choisir les emprunts. Ces écritures permettent aux communes de récupérer le FCTVA.

LES RECETTES
d'un montant de 6 788 423,39 €
se décomposent comme suit :

Chapitre 13 (subventions d'investissements) 15 821 €
Pour le financement des dépenses d'équipement du SIVOM

Chapitre 16 (emprunts et dettes assimilées) 934 000 €
un emprunt long terme de 934 000 € auprès de la banque postale taux fixe à 4,25 % sur 15 ans pour financer les opérations en maîtrise d'ouvrage déléguée (prêt qui a été intégré dans les opérations en question).

Les caractéristiques de ces emprunts ont été détaillées dans le DOB partie dette.

Chapitre 10 (dotations) 30 166,11€ de
FCTVA

Chapitre 1068 (affectation du résultat 2021) 171 364€ (affectation
des remboursements de la dette patrimoniale du syndicat par les communes, de
la section de fonctionnement à celle de l'investissement).

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

006-240600403-20240321-II2-II2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2024

Publication : 05/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Chapitre 27 (autres immobilisations financières) 760 798€
de remboursements et de régularisation du capital de la dette par les communes
des emprunts contractés par le SIVOM pour leur compte.

Chapitre 45 (opérations pour comptes de tiers) 3 783 098,41€ de
subventions perçues de la part de diverses collectivités (Etat, Conseil
Départemental, Caf, Région) et participations des communes relatives aux
opérations sous mandats.

Recettes d'ordre

Chapitre 040 : 158 975,87 € d'amortissements
Chapitre 041 opérations d'ordre patrimoniales : 934 000 € (intégration des
emprunts dans les opérations de maîtrise d'ouvrage déléguée)

En ce qui concerne l'excédent global de clôture de l'exercice 2023 section
d'investissement :

- l'excédent d'investissement reporté de 2022 est de 2 375 058,74 € ;
- pour 2023, la section d'investissement affiche un excédent de
2 097 120,89 € (résultat 2023 déficit de 277 937,85 et excédent reporté
2022 de 2 375 058,74 €).

L'excédent global de clôture de l'exercice 2022 section d'investissement s'élève
donc à 2 097 120,89 €.

Concernant les restes à réaliser, nous comptabilisons en dépenses
19 043 760,13€ (575 454,77 € pour les dépenses patrimoniales et
18 468 305,56€ pour les dépenses de maîtrise d'ouvrage déléguée) et
24 956 000,99 € de recettes (252 530,97 € de subventions attendues pour les
opérations patrimoniales et 24 703 470,02 € de recettes pour les opérations en
maîtrise d'ouvrage déléguée). Cette différence explique le recours aux emprunts
court terme pour couvrir le décalage de versement des subventions et du FCTVA
(fin 2023, le SIVOM a deux emprunts court terme en cours pour un total de
4 800 000€).

Ainsi l'excédent global de clôture de l'exercice 2022 toutes sections confondues
s'élève à 2 365 757,91 €.

Il est proposé au comité de valider les montants suivants :

Section de fonctionnement :

Dépenses	17 166 024,95 €
Recettes	17 093 816,58 €
Déficit 2023	72 208,37 €
Excédent de fonctionnement capitalisé 2022	512 219,39 €
Excédent global de fonctionnement 2023	440 011,02 €

Dont 171 374 €

Seront affectés à la section d'investissement

Dont 268 637,02 €

Seront reportés sur la section de fonctionnement au budget primitif 2024.

Accusé de réception - Ministère de l'Énergie

006-240800403-20240321-112-112

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2024

Publication : 05/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Section d'investissement

Dépenses	7 066 361,24 €
Recettes	6 788 423,39 €
Déficit 2023	277 937,85 €
Excédent d'investissement capitalisé	2 375 058,74 €
Excédent global d'investissement 2023	2 097 120,89 €

L'excédent de clôture 2023 toutes sections confondues s'élève à 2 537 131,91€.

Où l'exposé de Madame MENCIO, et après en avoir délibéré, le Comité décide à l'unanimité :

- d'adopter le **Compte Administratif 2023** comme détaillé ci-après :

Section de fonctionnement :

Dépenses	17 166 024,95 €
Recettes	17 093 816,58 €
Déficit 2023	72 208,37 €
Excédent de fonctionnement capitalisé 2022	512 219,39 €
Excédent global de fonctionnement 2023	440 011,02 €

Dont	171 374 €
Seront affectés à la section d'investissement	
Dont	268 637,02 €
Seront reportés sur la section de fonctionnement au budget primitif 2024.	

Section d'investissement

Dépenses	7 066 361,24 €
Recettes	6 788 423,39 €
Déficit 2023	277 937,85 €
Excédent d'investissement capitalisé	2 375 058,74 €
Excédent global d'investissement 2023	2 097 120,89 €

L'excédent de clôture 2023 toutes sections confondues s'élève à 2 537 131,91€.

Fait à Saint-André, les jours, mois et an que susdits.

LE PRESIDENT

J.J. CARLIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-24000400-20240021-02_02024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2024

Publication : 05/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - SIVOM VAL DE BANQUIERE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24060040300010

POSTE COMPTABLE :

M 14

Compte administratif
voqué par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL SIVOM VDB (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexé.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20240321-112-112024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2024

Publication : 05/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	DEPENSES		RECETTES	
		A	17 166 024,95	G	17 093 816,58
	Section d'investissement	B	7 066 361,24	H	6 788 423,39

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	+		+	
		C	0,00 (si déficit)	I	512 219,39 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	2 375 058,74 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	24 232 386,19	= G+H+I+J	26 769 518,10
--------------------------------	-----------	---------------	-----------	---------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	19 043 760,13	L	24 956 000,99
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	19 043 760,13	= K+L	24 956 000,99

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	17 166 024,95	= G+I+K	17 606 035,97
	Section d'investissement	= B+D+F	26 110 121,37	= H+J+L	34 119 483,12
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	43 276 146,32	= G+H+I+J+K+L	51 725 519,09

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 19 043 760,13	L 24 956 000,99
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	252 530,97
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison: affectat* (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 213 061,00	2 972 386,95	72 768,26	0,00	167 905,79
012	Charges de personnel, frais assimilés	13 214 561,00	13 211 714,54	0,00	0,00	2 846,46
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	422 352,00	331 403,53	79 696,00	0,00	11 252,47
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		16 649 974,00	16 515 505,02	152 464,26	0,00	182 004,72
66	Charges financières	182 840,00	142 039,98	38 153,73	0,00	2 646,29
67	Charges exceptionnelles	251 000,00	158 071,22	814,87	0,00	92 113,91
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		17 283 814,00	16 815 616,22	191 432,86	0,00	276 764,92
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (2)	171 000,00	158 975,87			12 024,13
043	Opérat ⁿ ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		171 000,00	158 975,87			12 024,13
TOTAL		17 454 814,00	16 974 592,09	191 432,86	0,00	288 789,05
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	227 036,00	168 297,65	0,00	0,00	57 738,35
70	Produits services, domaine et ventes div	2 971 983,00	3 189 729,86	12 159,38	0,00	-229 906,24
73	Impôts et taxes	3 314 611,00	3 309 098,00	0,00	0,00	5 513,00
74	Dotations et participations	10 158 137,00	10 061 495,62	40 000,00	0,00	56 641,38
75	Autres produits de gestion courante	144 120,00	123 987,00	0,00	0,00	20 133,00
Total des recettes de gestion courante		16 815 887,00	16 853 608,13	52 159,38	0,00	-89 880,51
76	Produits financiers	85 199,00	85 199,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	193 237,00	102 850,07	0,00	0,00	90 386,93
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		17 094 323,00	17 041 657,20	52 159,38	0,00	506,42
042	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat ⁿ ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		17 094 323,00	17 041 657,20	52 159,38	0,00	506,42
Pour information		(3) 512 219,39				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrivez le montant reporté).

006-240600403-20240321-II2-II2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2024

Publication : 05/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 257 214,95	232 828,53	575 454,77	2 448 931,85
	Total des dépenses d'équipement	3 257 214,95	232 828,53	575 454,77	2 448 931,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 558 172,00	1 523 111,39	0,00	2 035 060,61
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	3 558 172,00	1 523 111,39	0,00	2 035 060,61
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	24 907 417,02	4 376 421,32	18 468 305,36	2 062 690,34
	Total des dépenses réelles d'investissement	31 722 803,97	6 132 361,24	19 043 760,13	6 546 682,60
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	934 000,00	934 000,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	934 000,00	934 000,00		0,00
	TOTAL	32 656 803,97	7 066 361,24	19 043 760,13	6 546 682,60
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 090 705,97	15 821,00	252 530,97	822 354,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 775 084,00	934 000,00	0,00	1 841 084,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 865 789,97	949 821,00	252 530,97	2 663 438,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	39 000,00	30 166,11	0,00	8 833,89
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	171 364,00	171 364,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	200,00	0,00	-200,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	760 797,00	760 798,00	0,00	-1,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	971 161,00	962 528,11	0,00	8 632,89
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	30 437 197,53	3 783 898,41	24 793 470,02	1 950 629,10
	Total des recettes réelles d'investissement	35 274 148,50	5 695 447,52	24 956 000,99	4 622 699,99
027	Virement de la sect* de fonctionnement (1)	0,00			
006-240600408-20240321-II2-II2024-BF	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	171 000,00	158 975,87		12 024,13
041	Opérations patrimoniales (1)	934 000,00	934 000,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 105 000,00	1 092 975,87		12 024,13
	TOTAL	36 379 148,50	6 788 423,39	24 956 000,99	4 634 724,12

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600408-20240321-II2-II2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet - 05/04/2024

Publication

Pour l'autorité compétente par TOTALION



SIVOM VAL DE BANQUIERE - BUDGET PRINCIPAL SIVOM VDB - CA - 2023

Chap.	Libellé	Crédite ouverte (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information				
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 2 375 058,74			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-24060403-20240321-II2-II2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2024

Publication : 05/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 30
Nombre de membres présents : 19
Nombre de suffrages exprimés : 19
VOTES :
Pour : 19
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 14 mars 2024

Présenté par (1), CARLIN Jean-Jacques, Président
A Saint André de la Roche, le 21 mars 2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session.
A Saint André de la Roche, le 21 mars 2024
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant :
- (3) L'ajout des signatures est désormais facultatif.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20240321-#2-IL2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2024

Publication : 05/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

